



Un petit avion s'abîme dans le St-Laurent

Un petit avion transportant à son bord quatre personnes est tombé dans les eaux du fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis Verdun. Les quatre occupants sont morts. Nous apercevons ici l'un des sièges de l'appareil qui flottait à la surface.

page A 3



Le Café Campus est menacé de disparaître

Le Café Campus, nouveau financier des services coopératifs étudiants de l'Université de Montréal est menacé de disparition, depuis que les propriétaires de trois conciergeries situées près de là, viennent de s'apercevoir que cet établissement est une "occasion de bruit". Daniel Marsolais décrit la situation précaire dans laquelle serait placé Service Campus si le Café Campus devait être fermé.

page A 18

"Roma di Fellini" ravive l'intérêt à Cannes

Bien que son film soit hors compétition au Festival de Cannes, Fellini avait "sa journée" dont le clou fut la présentation de "Roma di Fellini". Le grand cinéaste italien y brosse un parallèle entre la Rome de ses vingt ans et la Rome d'aujourd'hui.

page A 20

le week-end du sport

- Page B 1
- Enfin une victoire aux dépens des Padres!
- Page B 2
- La coupe Memorial aura sa niche à Cornwall
- Page B 3
- Le Mexique élimine le Canada de la coupe Davis
- Page B 4
- Jocelyne Bourassa termine à quatre coups du 1er rang
- Beltoise gagne le Grand Prix de Monaco sur un parcours glissant
- Page B 5
- Turcotte cède la vedette à Pion et Gibson

SOMMAIRE

- Arts et spectacles: A 20 à A 22
- Bandes dessinées: B 10
- Cinéma: A 22
- Décès, naissances, etc.: D 19
- Économie: A 10 à A 12
- Etes-vous observateur?: D 10
- Horoscope: D 4
- Informations étrangères: D 1
- Informations nationales: A 2, A 14, A 15
- Loisirs et recreation: B 10
- "Mot-mystère": D 11
- Mots croisés: D 7
- Petites annonces: D 6 à D 18
- Radio et télévision: A 22
- Sports: B 1 à B 9
- Vivre aujourd'hui: D 2 à D 5

Aucun contact avec Cournoyer

par Louis-Bernard ROBAILLE
Il ne pourra y avoir de vraies négociations entre le gouvernement et le Front commun que lorsque les chefs des centrales seront libérés et que la loi 19 sera retirée. Telle est en substance la réponse que le porte-parole du Front commun, Norbert Rodrigue, a faite aux déclarations télévisées du premier ministre

Bourassa. Dans un communiqué envoyé aux journaux, M. Rodrigue précise qu'il n'y a aucune rencontre prévue avec le nouveau ministre de la Fonction publique, Jean Cournoyer, que le Front commun a "perdu" ses porte-parole à la table de négociations, et que la loi 19 empêche toute négociation. Voir COURNOYER, en page A 4

la presse

Bourassa: les chefs provoquent l'anarchie

par Louis-Bernard ROBAILLE
Tout en blâmant de façon à peine voilée le juge Côté pour la façon dont il a procédé dans la condamnation des chefs syndicaux à la prison, le premier ministre Bourassa a accusé hier MM. Pepin, Laberge et Charbonneau de vouloir provoquer "l'anarchie" en refusant d'appeler de leur sentence.

M. Robert Bourassa, qui répondait aux questions des journalistes au réseau de télévision TVA, a déclaré que le gouvernement avait donné une preuve de sa bonne volonté en donnant au ministre du Travail, M. Cour-

noyer, la charge des négociations dans la Fonction publique et qu'il était prêt à reprendre les négociations et à recevoir une contre-proposition des syndicats. Mais il a précisé qu'il n'était pas question de rappeler la loi 19, ni d'amnistier les chefs syndicaux, "ce qui constituerait une intervention du politique dans le domaine judiciaire".

L'évolution de la situation, selon le premier ministre, dépend donc maintenant des chefs des centrales: en se pourvoyant en appel de leur condamnation, ceux-ci peuvent permettre de solutionner la crise actuelle, et empêcher ainsi une grave "détérioration du

climat social et économique au Québec".

Reproches du juge Côté

M. Bourassa a implicitement reproché au juge Côté sa manière de procéder: après avoir tenu à préciser que "ce n'est pas moi qui ai décidé d'incarcérer les chefs syndicaux, mais la justice", il a déclaré "le jugement a été rendu relativement rapidement et, à cause des circonstances que l'on connaît, les chefs syndicaux n'ont pas été entendus".

Selon le premier ministre, ce sont

autant de raisons qui devraient inciter les chefs syndicaux à en appeler du jugement, et à faire valoir les "circonstances atténuantes" devant une cour supérieure.

En refusant de le faire, selon M. Bourassa, MM. Pepin, Laberge et Charbonneau "font la politique du pire et veulent pousser le Québec dans l'anarchie".

Attaque contre les chefs syndicaux

Le premier ministre s'est violemment attaqué aux chefs syndicaux qui, a-t-il dit, "trompent les travailleurs"

et "sont en train de faire reculer les frontières de l'irresponsabilité".

Selon M. Bourassa, les chefs syndicaux ont tenté de faire croire aux syndiqués que c'était le gouvernement qui les avait incarcérés, et d'autre part que le gouvernement voulait abolir le droit de grève.

C'est complètement faux, a-t-il dit: le bill 19 n'a fait que suspendre le droit de grève en raison de la prolongation de la pire grève qu'ait connue le Québec, une grève qui mettait en danger la sécurité et la santé publi-

Voir BOURASSA, en page A 4

Une faible majorité des cols bleus pour la grève

par Louise COUSINEAU

C'est par une faible majorité, soit 216 voix, que les cols bleus de la ville de Montréal ont rejeté les offres de l'Administration municipale, au cours d'une assemblée tenue samedi où la confusion la plus totale a régné. Les dirigeants du syndicat ont déclaré qu'aucun service d'urgence ne serait maintenu, sauf celui de l'eau potable. La grève des 3.000 employés manuels, interrompue en février dernier par une intonation à cause des tempêtes de neige, reprend donc de plus belle.

Les Montréalais, qui auraient peut-être voulu passer le premier week-end de la saison à La Ronde, au Jardin des Merveilles ou au golf municipal, ont dû se contenter des parcs où les balançoires et les jeux ne sont pas encore installés.

Une petite consolation: les terrains de stationnement de Concordia sont maintenant gratuits. Mais s'y rendre n'est pas facile puisque les feux de circulation sont de moins en moins synchronisés notamment sur le boulevard Dorchester.

Le vote dans le brouhaha

Le vote a eu lieu dans le brouhaha. En dépit des appels lancés par le président du local 301 du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ), M. Roger Lampron, les gens circulaient dans le gymnase Maisonneuve pendant la distribution des bulletins, les portes sont restées ouvertes et les bulletins étaient distribués presque au hasard. Si bien qu'à un moment donné, on a retrouvé un bulletin vierge sur la table des journalistes. Le décompte des voix s'est fait dans la même confusion.

Et ce qui n'a rien arrangé, le système de son a fait défaut au moment de la période de questions de la salle. M. Lampron a parlé de sabotage au cours d'une conférence de presse à l'issue de la réunion. Le communiqué officiel, émis quelques heures plus

Voir COLS BLEUS, en page A 4



Le système de son étant en panne, c'est la bonne vieille méthode de la pancarte qui a servi samedi matin à donner le résultat du vote de grève des cols bleus de la ville de Montréal. La pancarte des "refuse" est entre les mains du président du syndicat, M. Roger Lampron.

Les mouvements de débrayages se poursuivent de façon désordonnée

Aucune des centrales syndicales ne disposait, la nuit dernière, du bilan précis des débrayages, ce qui se poursuit au Québec. Des sondages faits dans certaines régions du Québec et auprès des responsables des centrales donnent à peu près le tableau suivant, région par région et dans les secteurs de travail les plus touchés.

Les régions:

La Côte-Nord: le mouvement de débrayage semble devoir se poursuivre aujourd'hui à travers la Côte-Nord. A Sept-Iles, un porte-parole syndical déclarait que "les seuls syndiqués qui travaillent ici sont les policiers". Il n'est pas certain non plus que tous les

commerces reprennent normalement.

À Baie-Comeau, Port-Cartier et Hauteville, le mouvement se poursuit également. Seule exception: les employés de la Québec North Shore Paper de Baie-Comeau doivent rentrer au travail aujourd'hui. À Port-Cartier, il n'est pas certain que l'invitation de la Québec Cartier Mining à

reprendre le travail donne des résultats.

Nord-ouest québécois et la région de Thetford Mines-Asbestos: poursuite des grèves dans le secteur minier et dans le secteur public.

Saint-Jérôme et Joliette: en général, Voir DEBRAYAGE, en page A 4

La FTQ ne prise pas le "paternalisme" de MacDonald

(par L.B.R.) — La Fédération des travailleurs du Québec verrait d'un mauvais oeil que le Congrès du travail du Canada prenne contact avec le gouvernement du Québec "par-dessus la tête du Front commun" et "joue les grands frères vis-à-vis du mouvement syndical québécois".

Telle a été la réaction du secrétaire général de la FTQ, Fernand Daoust, à la prise de position du président du Congrès du travail du Canada, David MacDonald, qui, après avoir réclamé l'amnistie pour tous les syndicalistes condamnés à la prison, demandait en fin de semaine à tous ses affiliés québécois de "rétablir le calme" et proposait ses bons offices pour reconstruire le gouvernement et le Front commun.

Sur certains points, il y a identité de vues entre le UTC et nous-mêmes, a déclaré à LA PRESSE M. Daoust, sur la il est du rappel de la loi 19 et de l'annulation, mais sommes d'accord sur le fait que nous ne sommes pas sur la même longueur d'ondes. C'est

Voir FTQ, en page A 4



Un coin du terrain de stationnement du zoo d'Annisville en banlieue de Québec où s'est tenu en fin de semaine une manifestation de solidarité avec les trois chefs syndicaux emprisonnés à quelques pieds de là.

Le veto de Rockefeller maintient l'avortement

ALBANY, N.Y. (UPI, AFP) — Le gouverneur Nelson Rockefeller de l'Etat de New York a opposé samedi son veto au projet de loi, adopté par l'Assemblée et le sénat de cet Etat, visant à abroger la loi de 1970 qui

Voir VETO, en page A 4



Généraliste depuis 1968, le service météo de la Presse est disponible 24 heures sur 24. Nos informations en page A 14

Mardi 10h 50 • Détails à la page A 6

minitoto
TIRAGE
VENDREDI 12 MAI
27944
21 GAGNANTS DE 15.000
7944
168 GAGNANTS DE 1500
944
1701 GAGNANTS DE 100

François Cloutier et les cegeps:

Un piège syndical que le gouvernement a évité

par Gilles DAoust
de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'approche ministérielle à la récente crise dans les cegeps fut surtout "politique". Cette crise, tout comme l'affaire de règlement no 7 aux niveaux élémentaire et secondaire, faisait partie intégrante du contexte des négociations dans la fonction publique, de la stratégie syndicale.

Le cheminement qu'a suivi le ministre de l'Éducation ne pouvait être autre. Céder sur le principe du calendrier scolaire (auquel de toutes façons on a trouvé des "accommodements" qui ont su satisfaire la majorité des étudiants) aurait tout simplement fait tomber le gouvernement "dans le pantofole".

Ce sont là quelques-unes des réflexions qu'a tenu à formuler le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier au cours d'une entrevue accordée à LA PRESSE, relativement à l'attitude qu'il a adoptée il y a dix jours face au problème causé aux étudiants de cegep par la grève du secteur public et relativement aussi, aux critiques qu'ont formulées à son endroit les partis d'opposition, l'accusant généralement de n'avoir pas agi avec suffisamment de célérité et de diplomatie et d'avoir fait perdre la crédibilité de son ministère auprès des élèves et de la population.

Même si le malaise chronique provoqué auquel font face les cegeps du Québec demeure intact, a dit M. Cloutier, le ministère de l'Éducation s'est tiré de façon satisfaisante de la récente crise causée par la grève des enseignants, grève qui menaçait les emplois d'été étudiants par une prolongation de l'année scolaire.

Le ministère, a dit M. Cloutier, n'a mis que trois jours (chose assez inusitée) à régler la situation à la satisfaction de la majorité des étudiants, tout en maintenant le principe d'une ses-



François Cloutier: "Tout cela était lié aux négociations dans le secteur public..."

sion normale de 82 jours auquel il ne voulait absolument pas déroger. Contrairement à ce que l'on a dit, le ministre n'a pas perdu sa crédibilité.

Double approche

Il y avait certes des motifs pédagogiques à l'attitude du ministre; M. Cloutier avoue, tout comme l'oppo-

sition, que le chiffre de 82 jours n'est pas magique mais une fois qu'on l'avait établi pour l'année 71-72, surtout en raison du cheminement du côté professionnel, il était dangereux de le modifier en cours d'année et surtout à la fin.

Ainsi, certaines corporations professionnelles, telle celle des infirmières,

avaient déjà laissé savoir au gouvernement qu'elles n'accepteraient pas la validité du diplôme collégial si la session n'était pas maintenue à 82 jours. De même, le ministre craignait que les universités, devant un raccourcissement de la période de 82 jours, exigent un examen d'admission des étudiants du collégial. Le diplôme d'étu-

des collégiales cessait alors d'être une porte d'entrée automatique à l'université.

D'autre part, il y avait aussi certains motifs pratiques et politiques. Accepter de réduire la période de 82 jours cette année en raison des circonstances évidemment exceptionnelles créées par la grève des enseignants revenait au fond, selon le ministre, à accepter le principe que le ministère, chaque année, puisse avoir à négocier avec les étudiants et les enseignants la durée prévue de la session.

C'était alors remettre en cause tout le système, dit le ministre, en ajoutant que c'est parce que son analyse de la situation avait surtout été "politique" qu'il avait décidé de "tenir" sur le principe des 82 jours. Ainsi, pour le ministre de l'Éducation, annoncer une réduction automatique de la session signifiait que l'on sapait la crédibilité de chacune des administrations locales de cegep.

"Je ne refuse pas de remettre en cause le système, dit le ministre, mais il aurait été de la dernière maladresse de le faire en période de crise."

Des motifs reliés aux négociations

Le ministre souligne que c'est avec beaucoup de rapidité, compte tenu des circonstances et de la machine administrative, qu'ont eu lieu les réunions au sommet ministère-administrations locales, qu'ont été trouvés les "accommodements" satisfaisants aux calendriers scolaires, tout en maintenant le principe des 82 jours. Mais, souligne M. Cloutier en fai-

sant allusion aux difficultés qu'il a dû traverser et aux critiques qu'ont formulées à son endroit les députés d'opposition, "il faut comprendre que tout cela a été utilisé pour des raisons évidentes liées aux négociations actuelles dans le secteur public".

Le ministre va plus loin en affirmant que le "premier front", celui des cegeps, a ensuite donné naissance à un deuxième, aux niveaux élémentaire et secondaire, portant sur le règlement no 7 (dont l'un des articles augmente le temps de l'élève à l'école), deuxième front qui est également utilisé dans la stratégie syndicale. Et l'on se sert maintenant de la question du non-réengagement des professeurs...

Il s'agit, selon M. Cloutier, de tout un ensemble de moyens de pression destinés à faire passer le message syndical. Le ministre, en adoptant une attitude différente de celle qu'il a adoptée, aurait commis une grave erreur. Si cela n'avait pas été la question du calendrier scolaire, on aurait utilisé autre chose.

Mais, affirme M. Cloutier, le gouvernement n'a pas l'intention de céder à ces moyens de pression. Quant au malaise profond qui sévit dans les cegeps du Québec, le ministre avoue qu'il faudra, tôt ou tard, par de vastes consultations, ouvrir le dossier du secteur collégial et examiner si les difficultés qu'il traverse sont dues à des problèmes de structure, des problèmes de direction, ou aux lacunes de la loi 21.

M. Cloutier n'exclut pas l'idée de convoquer à un certain moment la commission parlementaire de l'éducation pour étudier le problème. Mais il faut attendre que la présente ronde de négociations dans le secteur public soit terminée, attendre la fin de la présente année scolaire... On parlera après d'une commission parlementaire.

Les juges ne savent pas apprécier les forces sociales

— David Lewis

OTTAWA (PC) — Les sentences d'un an d'emprisonnement imposées aux trois chefs de centrales syndicales au Québec sont "stupides, sauvages et

antisociales", a déclaré le chef néo-démocrate David Lewis.

Ces sentences sont la cause principale "de la situation difficile qui

existe présentement au Québec", a-t-il dit dans un interview.

Plus tôt, il avait formulé des commentaires semblables au congrès national des Métallurgistes unis d'Amérique.

Il a dit que des juges ne savent pas apprécier les forces sociales et les sentiments humains.

Cinq jours de grèves et des manifestations ont secoué le Québec depuis que Marcel Popin, Louis Labrecq et Yvon Charbonneau ont été condamnés à un an de prison pour outrage au tribunal.

"Je ne défends pas les chefs syndicaux sur la question de leur appel à voter une injonction", a dit M. Lewis. Mais, n'est-il suggéré, le juge qui les a condamnés aurait pu faire preuve de plus de compréhension des relations de travail et du rôle de chef syndical, de même qu'il aurait pu examiner les effets que les sentences auraient sur la société.

Les bibliothécaires ne veulent pas faire les frais de la politique du livre

Les bibliothécaires du Québec sont mécontents de "faire les frais" de la politique du livre adoptée par le gouvernement du Québec au début de l'année.

Aussi, les quatre résolutions qu'ils ont adoptées à l'occasion de leur 40e congrès annuel qui s'est déroulé à Mont-Royal visent-elles toutes à obtenir des fonds supplémentaires pour les bibliothèques publiques.

La politique du livre qui oblige notamment les bibliothèques subventionnées à acheter leurs volumes chez les libraires du Québec et qui interdit à ces derniers d'accorder des remises

aussi importantes que celles accordées précédemment entraîne, selon les bibliothécaires, des déboursés supplémentaires d'au moins 20 pour cent.

Les bibliothécaires demandent donc au gouvernement de rembourser ce supplément et d'augmenter les subventions per capita accordées aux bibliothèques.

Quel montant faut-il ?

Les bibliothécaires se plaignent également de l'augmentation du nombre de bibliothèques jointe à la stagnation du montant des subventions qui fait diminuer le montant des subventions par bibliothèque. Aussi voudraient-ils que le gouvernement "consacre pour

le développement et la création de bibliothèques publiques des sommes qui seraient en accord avec les besoins actuels de la province". Les bibliothécaires n'ont cependant pas la moindre idée du montant supplémentaire dont ils ont besoin.

Si le congrès a réuni une cinquantaine de bibliothécaires, plusieurs ont dit regretter que la région métropolitaine ait été très bien représentée mais que les bibliothécaires des régions éloignées qui sont mal payées n'aient pas eu les mêmes privilèges.

Mme Sée Bost, directrice de la bibliothèque de Mont-Royal, a été nommée présidente de l'association.

école d'été LPS

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE

Programmes pour tous niveaux (débutants, intermédiaires, avancés)
Cours intensifs ou semi-intensifs — matin, après-midi, soir.

ADOLESCENTS — ADULTES LPS PEUT VOUS AIDER

Profitez de nos tarifs spéciaux d'été. Renseignez-vous des aujourd'hui.
Téléphonez, écrivez ou présentez-vous à:

LPS — Montréal, 878-2821, étage F — Québec, 529-0331, 4ème étage
PLACE BOUAVENTURE 500 EST GRANDE ALLEE

Institutions reconnues par le Ministère de l'Éducation

CONSERVATOIRE LASSALLE

COURS D'ÉTÉ

26 JUIN — 28 JUILLET

Phonétique • Pose de voix • Lecture
Interprétation • Pratique oratoire

L'AMOUR DE LA LANGUE FRANÇAISE
EST LA SEULE CONDITION À L'INSCRIPTION

PROSPECTUS
881-4114

1290, rue SAINT-DENIS
523-2675

Les fonctionnaires ontariens

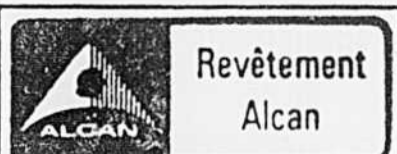
Pas de grève pour défendre le droit de grève

TORONTO (PC) — Le comité exécutif de l'Association de la fonction publique de l'Ontario s'est inscrit en faux contre tout débrayage de ses 55.000 adhérents pour protester contre le projet de loi qui leur retirerait le droit de grève.

Le comité s'est réuni samedi en présence de 200 délégués de la base pour aviser des mesures à prendre contre le projet de loi que le président, M. George Gemmill, a qualifié de "dangereux".

Le bill, voté en deuxième lecture mardi par l'Assemblée législative, ne reconnaît pas aux fonctionnaires provinciaux le droit de grève et définit les questions qui peuvent faire l'objet de négociations.

Les délégués de la base ont autorisé le comité exécutif de prendre toute mesure qu'il jugera nécessaire afin de combattre le projet de loi en question.



Revêtement
Alcan

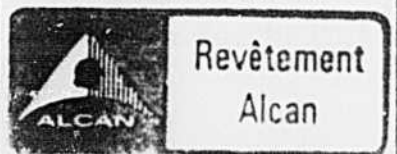
ESTIMÉ GRATUIT
481-7983

- PORTE • FENÊTRE
- REVÊTEMENT EN ALUMINIUM
- AUVENT • ABRI D'AUTO • TOIT

• SALLE DE JEU

- TERMES SI DESIRÉS • GARANTIE 20 ANS
- DANS UN RAYON 100 MILES DE MONTREAL

Centre d'Aluminium de Montréal Ltée
4640 boul. DeCarie, Montréal



Revêtement
Alcan

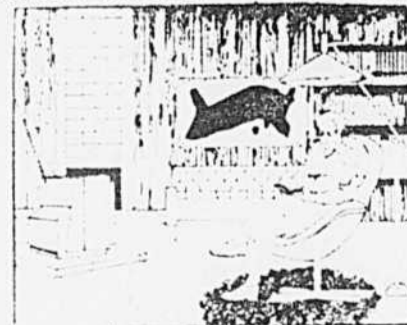
RÉNOVEZ VOTRE MAISON

ESTIMATION GRATUITE
aucune obligation

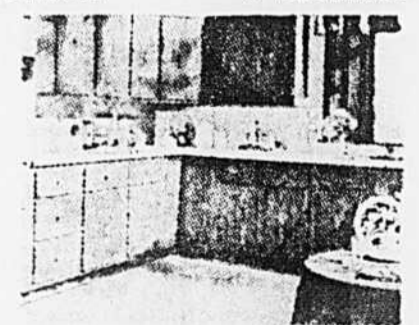
AJOUTEZ UNE PIÈCE

Créez pour vous par des spécialistes

- * Rajeux
- * Grenier
- * Salle de bains
- * Salles familiales
- * Chambres à coucher
- * Salle de jeux
- * Cuisine
- * Lucarnes



Salle de jeux de 11'x17'
à compter de \$1,045



Renovez ou modernisez votre cuisine
à compter de \$595

EXÉCUTION GARANTIE

Quand on s'en remet à RENOVACTIONS PROVINCIALES on peut compter sur une exécution de premier ordre — un travail incomparable. Invitez un de nos conseillers à vous rendre visite bientôt. Vous verrez comme nos prix sont modiques et nous garantissons votre satisfaction jusqu'à cinq (5) ans.

Financement complet offert

VISITEZ NOS SALLES D'EXPOSITION

POURQUOI DEMENAGER, IL EST SI SIMPLE DE RENOVER GRACE A

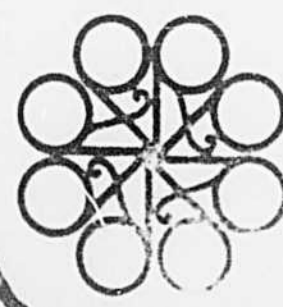
RÉNOVACTIONS PROVINCIALES

1058 OUEST JEAN
MONTREAL

ÉTÉ

202

DESCO



Marthe Richard ne sait pas très bien ce qu'elle peut faire pour la cause de Martha Adams

par Louise COUSINEAU

Mme Marthe Richard est surtout célèbre pour avoir fait fermer les maisons de prostitution en France, même si elle préfère parler de ses activités de résistance durant les deux grandes guerres mondiales. Toujours est-il qu'elle est arrivée à Montréal samedi, à la demande de Me Auguste Choquette qui a l'intention de la faire témoigner au procès de Martha Adams.

Mais témoignera-t-elle au dit procès? Car elle avoue, à sa descente d'avion, n'avoir jamais entendu parler de Martha Adams, dont la renommée semble-t-il n'a pas encore traversé l'Atlantique.

A son arrivée, Me Choquette lui a remis un subpoena. Mme Richard, qui n'est pas habituée aux subtilités de la loi canadienne, se demande encore ce qu'est un subpoena.

"Je vais voir", dit-elle, après avoir

lu l'autobiographie de Martha Adams et s'être renseignée sur l'affaire. On sait que Mme Adams doit comparaître ces jours-ci sous l'accusation d'avoir tenu une maison de débauche.

Seion Me Choquette, Mme Richard pourrait toujours refuser d'aller en cour puisqu'elle n'est pas canadienne (elle détient deux passeports, un français et un anglais).

Mais pourquoi Mme Richard, qui a fait fermer les bordels, témoignerait-elle en faveur d'une présumée tenancière de maison de débauche? Voilà la question.

La vieille dame de 83 ans, toujours élégante dans son tailleur noir, raconte qu'elle n'en a pas contre la prostitution en tant que telle mais plutôt contre l'esclavage des "bordels".

En 1946, dit-elle, elle a visité 120 "maisons" à Paris, rencontré des centaines de prostituées. Ce qui l'a révoltée, c'est leur esclavage: elles ne pou-

vaient pas s'en sortir car elles étaient en dette, étant revendues d'un "Jules à un placier".

Elle a donc, en tant qu'échevin de quatre arrondissements de Paris, fait fermer les maisons. La loi est devenue la "loi Richard" et pas un Français n'a oublié son nom.

Aujourd'hui, dit-elle, la prostitution a changé. Les filles, à Paris précise-t-elle, sont des travailleuses autonomes, délivrées de l'obligation de faire vivre leur "Jules". De plus, nous apprend-elle, les prostituées à Paris ne sont plus des Parisiennes. Elles viennent de province et plus souvent encore de l'étranger. "Car les Français aujourd'hui peuvent apprendre un métier qui leur permet de gagner leur vie."

Vu que la prostitution n'est pas appelée à disparaître, Mme Richard propose un nouveau système: des maisons de prostitution à la moderne où les prostituées hommes et femmes autonomes, recrutent leurs clients. Sans souteneurs et sans contrôle policier, les prostituées, de dire Mme Richard, peuvent très bien se policer elles-mêmes.

Sur les policiers, Mme Richard a une opinion arrêtée: "Les plus grands maqueux sont les policiers qui acceptent de l'argent pour fermer les yeux."



Mme Marthe Richard



Les recherches se sont poursuivies durant toute la soirée de samedi et la matinée d'hier pour retrouver les corps des victimes de l'écrasement d'un Cessna près de l'île des Soeurs. En bas, à droite, on peut apercevoir la queue de l'appareil qui émerge légèrement de l'eau.

Froidement assassiné après avoir échappé à une première tentative

Un contremaître d'une entreprise de construction a été tué de sept balles de revolver, tôt samedi matin, par un cagouillard qui s'était introduit dans son domicile, au 125, rue Jean-Paul Vincent, à Longueuil.

La Sûreté de Longueuil s'interroge toujours sur le mobile de l'assassinat crapuleux qui a coûté la vie à M. André Lacasse, âgé de 44 ans, qui a succombé sur les lieux à la décharge meurtrière.

M. Lacasse avait déjà été victime d'une attaque identique, en janvier dernier, alors qu'on avait fait feu à cinq reprises dans sa direction, l'atteignant trois fois. Cet attentat avait été commis sur le terrain de stationnement du centre commercial Versailles, dans l'est de la ville.

Samedi matin, vers 1 h., M. Lacasse regardait la télévision dans la

cuisine, en compagnie de sa femme et de son fils de 16 ans, quand l'individu est entré dans la maison sans s'annoncer, la porte n'étant pas verrouillée.

En apercevant le gunman, Mme Lacasse et son fils se sont cachés sous la table pendant que l'assassin faisait feu à sept reprises, atteignant M. Lacasse de deux balles à la tête et de cinq autres au corps, vraisemblablement avec un revolver de calibre .32.

Le meurtrier a déguerpi aussi soudainement qu'il était venu et le fils de M. Lacasse a pu le voir monter dans une petite voiture allemande.

Les sergents-détectives Renaud Lacombe et Claude Guidi, de la Sûreté de Longueuil, se sont vu confier l'enquête sur cet assassinat.



Pierre "Satan" Dussault

"Satan" Dussault a fini de jouer à la cache-cache

Pierre "Satan" Dussault est mort comme il a vécu: l'arme à la main. Cerné par une vingtaine de policiers de la ville de Québec, le tueur de 19 ans a trouvé la mort dans la fusillade qui s'est engagée alors qu'il tentait de résister à son arrestation.

En dépit de son jeune âge, Dussault avait déjà connu une vie criminelle assez intense et il en était à sa troisième évasion quand il a taussé compagnie à deux agents de la Sûreté du Québec, vendredi soir dernier, leur "empruntant" leurs armes et leur voiture.

Le fuyard, qui était conduit à Québec pour subir son procès pour le

meurtre de M. Gérard Bergeron, un employé d'hôtel de 64 ans, tué à coups de barre de fer, le 5 juin dernier, pour quelques malheureux dollars, purgeait déjà une peine de 29 ans de pénitencier pour vols à main armée.

Dussault devait être retrouvé samedi soir, au 8, rue Brébeuf, derrière le Château Frontenac. Les policiers qui sont entrés à l'intérieur ont été accueillis par des coups de feu tirés par Dussault qui était en compagnie d'une jeune femme.

Les policiers ont demandé du renfort et une fusillade s'est ensuivie. Des gaz ont été utilisés pour tenter de déloger le gunman mais ce fut sans résultat. Dussault aurait menacé de tuer la jeune femme si on ne le laissait pas aller.

Finalement, c'est au moment qu'il mettait le nez à l'extérieur, par une fenêtre, pour respirer, qu'un policier l'atteignit sous l'oeil droit. La balle s'étant logée dans le cerveau, l'évadé est mort sur le coup.

La jeune femme devait sortir de l'appartement, ensanglantée. Elle a expliqué qu'elle avait été éclaboussée du sang de Dussault.

La jeune femme a été détenue pour interrogatoire puis relâchée, quelques heures plus tard, après avoir prétendu que Dussault s'était introduit de force dans son domicile.

Dussault s'était déjà évadé à deux reprises de la "prison-passoire" d'Orsainville, avant d'être finalement incarcéré au pénitencier fédéral de Sainte-Anne-des-Plaines, après avoir été condamné.

Et c'est alors qu'on le transfèrerait à Orsainville pour la durée de son procès pour meurtre qu'il s'évadait de nouveau.

2 ans à un accusé de 17 ans, pour "manslaughter"

Un adolescent de 17 ans, qui avait reconnu sa culpabilité à une accusation d'homicide involontaire, en marge de la mort d'un compagnon de 16 ans, a été condamné à deux années de pénitencier, jeudi, par le juge J.K. Huggessen, des Assises.

Ce dernier a cependant déclaré qu'il recommanderait une libération rapide du prévenu, à la Commission des libérations conditionnelles, qui sera chargée de réviser son cas dans quelques mois.

Le principal argument de la défense, pour réclamer la libération de la cour à l'égard du prévenu, a été le fait qu'il aurait été sous l'in-

fluence du L.S.D., au moment du drame.

Alors que le prévenu, Gordon Ellis, avait une carabine de calibre .22 dans les mains, la victime, Donald O'Connor, lui aurait dit:

"Tu n'as pas le cran de tirer sur le gâchette."

Et... le coup serait parti. Mais, en cour, le jeune homme déclara ne pas se souvenir d'avoir effectivement pressé la gâchette.

Son procureur réclamait sa remise en liberté immédiate sous surveillance, jusqu'à ce que l'avocat de la Couronne, M. Raphaël Séguin, devant assigner qu'il avait fait de l'usage de sa arme à feu.

et qu'une peine de prison additionnelle au temps déjà passé aux cellules, depuis l'arrestation, devait être im-

posée au jeune homme, en dépit des circonstances atténuantes que l'on avait représentées.



Le corps de la dernière des quatre victimes de l'écrasement d'un Cessna dans le fleuve Saint-Laurent, a été retiré des débris au début de l'après-midi d'hier. Deux hommes-grenouilles ont travaillé pendant plusieurs heures pour dégager les trois derniers corps qui étaient coincés dans l'appareil déchiqueté.

Quatre jeunes meurent dans l'écrasement de leur avion

Trois Montréalais et un Verdunois ont perdu la vie, samedi après-midi, quand le Cessna de location dans lequel ils voyageaient s'est écrasé dans les eaux du fleuve Saint-Laurent, entre l'île des Soeurs et Laprairie.

Les victimes de cette tragédie aérienne ont été identifiées comme étant: M. Michel Dore, âgé de 21 ans, du 347, 3e Avenue, à Verdun; Jean Gagnon, 29 ans, du 954, rue La-

porte; Alain David, 18 ans, du 10,207, rue Sacré-Coeur, et Serge Genovese, 25 ans, du 1258, rue Saint-André.

Les quatre hommes avaient loué l'appareil de la compagnie Méfco Aviation, à Saint-Hubert, et s'étaient envolés vers 4 h. samedi après-midi. On ignore qu'elle était leur destination mais on a souligné que les victimes étaient des adeptes de la plongée sous-marine.

Une heure plus tard, soit vers 5 h., l'avion, piloté par Michel Doré, plongea dans le fleuve. Un groupe de pêcheurs qui se trouvaient dans une embarcation près l'île aux Hérons, ont assisté impuissants au plongeon funeste.

Les pêcheurs se sont dirigés vers les lieux de l'accident et ils ont réussi à repêcher le corps de Serge Genovese qu'ils ont transporté à la Marina de Verdun.

Les recherches se sont poursuivies pour retrouver les corps des autres victimes, mais ce n'est qu'hier après-midi que deux hommes-grenouilles, M. Roger Girouard, de Lemoyne, et Guy Tardif, de Saint-Lambert, réussirent à dégager les corps qui étaient coincés dans le fuselage de l'avion.

Affreusement mutilés, les cadavres ont été transportés à la morgue de Montréal, pendant qu'une enquête se poursuit sur cette tragédie.

L'appareil est tombé à un endroit où il y a à peine quatre ou cinq pieds d'eau et l'on présume que les quatre victimes ont été tuées sur le coup.

D'autre part, le ministre fédéral des Transports a également amorcé son enquête et M. Don McLellan, qui a été dépêché sur les lieux, a révélé hier qu'il croyait qu'une panne de moteur serait à l'origine de la tragédie.

À VOS PIEDS...

SOUILLERS POUR HOMMES DAMES ET ENFANTS

ORDONNANCES MÉDICALES REMPLIES AVEC SOIN.

Lanoue LIMITEE

G. A. Guimet, propriétaire
 1444 ouest, rue SHERBROOKE 849-5023

COLLÈGE DE ROSEMONT CEGEP SESSION D'ÉTÉ 1972

Le CEGEP ROSEMONT offre cet été trois sessions intensives:

- 2 sessions le jour Du 27 juin au 18 juillet
- 1 session le soir Du 27 juin au 8 août

COURS OFFERTS — JOUR SOIR

BIOLOGIE	201 317 401 921 931	301 317 921
CHIMIE	111 101 201 202	111 201
ECONOMIQUE	921	920
FRANÇAIS	202 302 321 502	102 122 302 321
HISTOIRE	951 972	
INFORMATIQUE	201 909	300
MATHÉMATIQUES	111 101 103 105 203 301	111 101 103
PHILOSOPHIE	101 201 421	101 201
PHYSIQUE	111 101 201 202 301 302	301
PSYCHOLOGIE	101 211 901 903	900 911
SCIENCES POLITIQUES	950	
SOCIOLOGIE	952	
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	115 201	101 101 116
TECHNIQUES DE LABORATOIRE	101 321	
MÉDICAL		

DATE D'INSCRIPTION
 Du 29 mai au 16 juin

TOUS LES NOUVEAUX DOSSIERS DOIVENT ÊTRE ENTRÉS POUR LE 9 JUIN 1972

Pour de plus amples renseignements — EDUCATION PERMANENTE
 Collège de Rosemont
 6400, 16e Avenue, Montréal, Q.108
 Tel. 376-1620 poste 244

Cet été, chez Berlitz prix réduits pour étudiants et enseignants!

Pour renseignements appelez: **288-3111**

Berlitz
 Cours de langues vivantes d'un océan à l'autre
 SERVICE DE TRADUCTION

2055 rue Peel 288-3111
 50 Place Crémazie 387-2566

CENTRE ORTHOPÉDIQUE DE MONTRÉAL (ENRG)
 (Succursale de la Pharmacie Montréal)

Bas de jambes - Bandes élastiques - Bas élastiques - Béquilles - Cannes - Chaises roulantes - Coussinets - Marchettes - Coque à roulettes - Tréteaux - Coussins - Support anatomique - Colonne - Mastomie - Mastectomie - Urinal portatif

CORSETS - Divers modèles - Pour dames - Taille réduite - Pour enfants

Vente et location de chaises roulantes — Stationnement gratuit

La plus grande Pharmacie de détail au monde

845-7251 **PHARMACIE MONTRÉAL** JEAN P. DUBOYET L.P.H.
 916-922 est, rde STE-CATHÉLINE

La révolte des syndiqués

La sentence imposée lundi dernier à MM. Marcel Pepin, Louis Laberge et Yvon Charbonneau a été, pour les syndiqués du Québec, la goutte qui a fait déborder le vase. En s'en prenant ainsi aux trois hommes qui symbolisent le syndicalisme québécois, le pouvoir judiciaire a déclenché un mouvement de colère dont les objectifs à courts termes sont connus, mais dont on parvient difficilement à saisir les objectifs à long terme. Les syndicats qui passent à l'action exigent la libération immédiate des chefs syndicaux et le retrait de la loi 19 qui, on le sait, a forcé les employés des secteurs public et parapublic à mettre fin à une grève de 11 jours. Mais certaines méthodes utilisées par des syndiqués portent à croire que ce mouvement de protestation ne saurait se poursuivre longtemps sans que le Québec soit plongé dans une situation proche de l'anarchie.

Des commentateurs qui exigeaient hier du gouvernement qu'il fasse preuve de plus de "fermeté" envers les syndicats, des commentateurs qui n'hésitent jamais à mettre dans le même panier réformistes et radicaux, indépendants et socialistes, semblent tout à fait dépassés par les événements. En fin de semaine, il fallait écouter les émissions d'affaires publiques à la radio et à la télévision pour en entendre quelques-uns aligner "les erreurs" du gouvernement de M. Bourassa ou soudain découvrir des côtés "positifs" à la crise actuelle au Québec. Habituellement à se ranger derrière ceux qu'ils croient être les plus forts, il ne faut pas se surprendre de les voir ainsi mettre en veilleuse leurs traditionnels refrains contre les syndicats et les groupements populaires qui, depuis deux ans, ont tenté de convaincre les autorités de compter aussi avec ceux qui favorisent des changements dans la société. Mais ne nous dispersons pas. Ce qui se passe actuellement n'a rien de bien malin: le pouvoir syndical a décidé de montrer sa force au pouvoir politique; le pouvoir syndical demande d'être respecté.

Cette révolte des syndiqués au Québec ne saura se résorber par des appels au calme qu'on pourra lancer à gauche et à droite. Il faudra que le gouvernement de M. Bourassa n'écoute pas ceux qui l'invitent bêtement à mater les syndicats, pour comprendre que l'équilibre des forces dans la société exige que le syndicalisme québécois retrouve tous ses droits. Dans l'immédiat, le gouvernement devra s'évertuer à reprendre le dialogue interrompu avec le Front commun des employés des secteurs public et parapublic. Pour cela, il devra faire des concessions qui, dans un premier temps, permettront au syndicalisme de sortir de la voie hasardeuse qu'il semble tenté d'emprunter et qui, dans un deuxième temps, donneront, autrement que

par un décret imposé d'autorité, des conditions de travail et des salaires convenables aux collaborateurs de l'Etat. Le Québec n'a rien à gagner d'un affrontement qui, en amenant une dégradation du climat social, pourrait le faire reculer au lieu de le faire avancer.

Les syndiqués veulent la libération des chefs syndicaux. Faut-il, pour cela, exiger du gouvernement qu'il leur accorde une amnistie générale et forcer ainsi le pouvoir exécutif à renverser les décisions du pouvoir judiciaire? Certains se réjouissent de voir le gouvernement "supplier" MM. Pepin, Laberge et Charbonneau de se prévaloir de leur droit d'appel. C'est peut-être la une douce vengeance à l'endroit d'un gouvernement que d'aucuns accusent à tout moment de dicter aux juges leur ligne de conduite. Mais ce n'est pas ainsi qu'on permettra à l'appareil judiciaire de garder ses distances vis-à-vis l'Etat. Les trois présidents des centrales syndicales devraient donc écouter les milieux qui les pressent d'utiliser tous les recours judiciaires à leur disposition. MM. Pepin, Laberge et Charbonneau peuvent quitter la prison d'Orsainville sans admettre que la justice est parfaite au Québec; mais ils pourront de nouveau assumer leur rôle de leaders.

Le gouvernement est disposé à négocier le contenu des conventions collectives des fonctionnaires. Avec un mélange de souplesse et de fermeté, M. Bourassa l'a répété hier soir à l'émission "Franc parler", au réseau TVA. De plus, sa décision de nommer M. Jean Cournoyer à la Fonction publique semble le démontrer. Le mouvement syndical saura-t-il se satisfaire de cette ouverture ou multipliera-t-il les moyens de pression afin d'obliger le gouvernement à retirer le bill 19? Les prochains jours nous l'apprendront. S'il est normal qu'un syndicat soit privé de son droit à la négociation et à la grève, les événements des dernières semaines ont par ailleurs prouvé qu'un arrêt de travail dans la fonction publique pose tout le problème des services essentiels. Ce problème devra, au cours des prochains mois, être examiné par toutes les parties. En attendant, il ne s'agit pas d'engager une lutte de prestige; encore une fois, il s'agit d'établir, par la négociation, des conventions collectives qui permettront aux employés de l'Etat de jouer pleinement leur rôle dans la société.

Après l'adoption du bill 19 au Parlement, le gouvernement de M. Bourassa a paru adopter une "ligne dure" envers les syndicats au Québec. Il fallait que les syndiqués réagissent. Ils l'ont fait depuis mardi dernier. Et la leçon a déjà donné des résultats. Mais, en voulant préserver le syndicalisme, les syndiqués ne doivent pas agir de manière à détruire le Québec.

Claude GRAVEL



L'affaire Castonguay-L'Allier

Depuis quelques années, le Québec passe par de dures épreuves. Une crise n'attend pas l'autre. Mais dans la tourmente, le simple citoyen conserve une assurance: le gouvernement Bourassa, avec ses soixante-douze sièges, reste la planche de salut. Mais voici que même cette planche menace de vaciller. Au moment où un vent d'anarchie souffle sur le Québec, deux ministres annoncent leur intention de démissionner incessamment parce que, estiment-ils, le premier ministre Bourassa manque de fermeté dans ses rapports avec le premier ministre Trudeau.

Plusieurs n'en croient pas encore leurs oreilles. Comment, d'une façon aussi inopinée, deux hommes qu'on tient pour des esprits pondérés et lucides peuvent-ils en venir à se montrer sous un jour aussi desobéissant? Comment se fait-il, que tout récemment encore, M. Castonguay jugeait valable et acceptable la proposition fédérale au chapitre des allocations familiales, alors que tout à coup, il décide que rien ne va plus. Il faut, selon lui, et "dans les plus brefs délais, un pacte nouveau entre le Canada et le Québec"? Est-ce bien M. Castonguay qui parle?

deux vedettes (et peut-être de quelques autres) n'augure rien de bon pour les citoyens, ni non plus pour le parti et les démissionnaires. Le Québec a besoin de stabilité, le parti libéral doit éviter un autre éclatement et les démissionnaires éventuels risquent fort de se noyer s'ils se jettent hors du bateau. Où qu'ils aillent, leur geste les suivra.

Pour plusieurs romantiques de la politique, la tactique de la démission passe pour héroïque et courageuse. Et pourtant, c'est une dérobade, ou pis, une trahison. Chacun est libre de se présenter ou de ne pas se présenter aux élections. Celui qui se présente et qui est élu se trouve face vis-à-vis de ceux qui l'ont élu, et ce, jusqu'à la fin de son terme. S'il démissionne, il trahit ceux qui lui ont fait confiance.

MM. Castonguay et L'Allier auraient pu se présenter péquites. Ils ont préféré le parti libéral. C'est à la discipline de ce parti qu'ils doivent se plier. Le chef du parti libéral du Québec a été élu démocratiquement par un congrès, et ce congrès a cherché à concilier deux choses: soit le retour à la loi et l'ordre au Québec, et la poursuite d'un dialogue constructif avec Ottawa. Ces objectifs demeurent.

Bourassa réaffirme en 1972 ce qu'il affirmait au congrès: le Québec n'a que deux options: "un fédéralisme difficile et ingrat ou une indépendance catastrophique".

MM. Castonguay et L'Allier croient-ils possible de changer la règle du jeu au beau milieu de la partie? Ils savent pourtant que le Québec passe par une période difficile. Pourquoi parler de démission au moment où le gouvernement a le plus besoin d'unité? S'agit-il d'une pure coïncidence, d'un calcul ou d'un chantage?

On chuchote que M. Castonguay ne serait pas bien entouré. Il aurait des conseillers plus idéalistes que réalistes. M. Claude Morin en était un. Il a quitté ses hautes fonctions il y a quelques mois et, depuis lors, il ne manque aucune occasion de critiquer la politique qu'il a lui-même contribué à élaborer. Qui a raison: les conseillers de M. Castonguay ou ceux de M. Bourassa?

Les gens quelque peu réalistes estiment que, jusqu'au prochain congrès, c'est Bourassa qui demeure à la direction du parti, et ceux qui ont fait équipe avec lui commettraient une grave erreur de jugement s'ils allaient l'oublier.

Jean PELLERIN

LE BLOCUS DU NORD-VIETNAM

Nixon est jugé par la presse mondiale

par les agences AFP et UPI

L'attention ayant été retenue ailleurs, nous n'avons pu accorder à la guerre du Vietnam l'importance qu'elle mérite. Nous reproduisons aujourd'hui une sélection des meilleurs éditoriaux portant sur ce sujet et notamment sur la décision du président Nixon de soumettre le Nord-Vietnam à un blocus.

Washington

Le quotidien THE WASHINGTON POST reproduisait récemment les passages suivants d'un éditorial qu'il avait publié le 2 mai 1970, au lendemain de l'incursion américaine au Cambodge:

"Une fois de plus, on ne consulte pas le public, on l'informe a posteriori conformément à la grande tradition de la guerre du Vietnam, un président nous met devant un "fait accompli". Ainsi, une fois de plus, on est envahi par une sensation d'impuissance face à une guerre qui ne cesse de se renouveler d'elle-même."

"Deux ans après, ajoute le POST, on se demande que peut-on trouver d'autre à dire?"

"Après avoir rappelé que le projet de miner les ports nord-vietnamiens avait été avancé une première fois, il y a six ans, pour être rejeté par le président Johnson, le POST déclare:

"La première question soulevée par la décision présidentielle de miner ces ports est la suivante: pourquoi cela vaut-il la peine en 1972, au nom de la sécurité de 69.000 soldats américains, et alors que nos pertes sont pratiquement nulles, si cela n'en valait pas la peine en 1969, alors que nous avions plus d'un demi-million d'hommes au Sud-Vietnam et que nos pertes atteignaient le chiffre de 300 par semaine?"

La WASHINGTON POST poursuit: "Il est presque inévitable que la réponse à cette question doive être non pas que l'idée de miner les ports nord-vietnamiens se soit améliorée en prenant de l'âge, mais que la situation au Vietnam, sur le terrain, ou cela compte, a changé beaucoup, à Hue, à An Loc, à Kontum, ainsi qu'au sein de la structure du pouvoir militaire qui fait figure de gouvernement au Sud-Vietnam."

Abordant la question des conséquences de la décision présidentielle sur les rapports américains-soviétiques, le POST déclare: "Il était pour ainsi dire inévitable que l'homme M. Nixon soit finalement jugé par un débat direct au président américain. Soit la perspective d'être jugée aussi consciencieusement par le peuple américain, soit le peu de l'ouïe, l'ouïe politique."

justifier les risques exorbitants de la chasse."

"Bien sûr, ajoute l'éditorialiste, il n'est pas exclu qu'une sorte de marché ait été passé, que le président ait reçu de Moscou l'engagement secret de faire peser sur Hanoi un peu de cette "influence constructive" que le Kremlin a exercée, nous a-t-il dit, en avril. En échange, M. Nixon pourrait offrir au Kremlin certaines concessions, dans le domaine des SALT ou du commerce, par exemple. D'un autre côté, "s'il n'y a pas de marché, alors, M. Nixon a commis une erreur monumentale".

"La seule consolation, conclut le POST, c'est que M. Nixon n'est pas loin de la fin de son mandat et que le peuple américain aura bientôt l'occasion de rendre un verdict direct concernant sa politique."

Londres

LE TIMES écrit: "De nombreux Américains... admettent que le président veut la paix et que le bombardement de Haiphong lui a été imposé, comme l'intervention au Cambodge, pour dégrader son pays du conflit sans subir une humiliation d'un degré tel qu'elle serait politiquement désastreuse. Ils auront le sentiment que plus les manifestations contre la guerre seront bruyantes, dans les universités et dans les rues, plus l'ennemi sera convaincu qu'il va remporter la victoire et plus il s'obstinera à refuser un compromis. Leur soutien sera peut-être donné en maugréant. Mais ils condamneront les manifestations contre la guerre comme des tentatives de braver l'Amérique. Ils forment — le président compte sur eux, à n'en pas douter — la majorité silencieuse des élections de novembre."

LE TIMES note dans un autre éditorial: "L'homme qui se voyait candidat à la réélection comme le président qui avait apporté la paix aux Etats-Unis s'est soudain vu comme le président apportant le désastre et la honte. Ce n'est pas seulement l'homme politique, c'est le président et le commandant en chef qui ont été déçus de parer à ce danger... On peut se demander si on peut encore la question du retour de Nixon, ainsi choisi, à la présidence pour en sortir? Plus précisément, nos actes émergents au regard du monde?"

Le DAILEY MIRROR écrit: "M. Nixon a exposé son plan de paix en l'appuyant d'une action périlleuse. Il veut être réélu président et doit avoir le sentiment que le peuple américain est avec lui. C'est le dernier acte de la grande tragédie américaine. Le président fait un pari sur la compréhension des Russes. Il fait un pari sur la bienveillance et la générosité des communistes nord-vietnamiens à l'heure de leur victoire? Il préfère ce défi calculé à une reddition immédiate. Mais lorsque la défaite est certaine, le drapeau blanc est-il un emblème déshonorant? Il est certainement plus honorable de l'arborer que d'infliger encore plus de souffrances sans motif à des paysans asiatiques qui n'ont jamais su, après tout, la raison de cette guerre."

Paris

LE FIGARO (droite modérée) estime que l'URSS est dans une position inconfortable et que "si Moscou peut trouver un "biais" pour sortir de cette position et si la débacle sud-vietnamienne peut être évitée d'ici le 22 mai, et pendant le voyage (du président américain), Nixon sera reçu à Moscou avec beaucoup de sérieux". Le journal ajoute: "Les deux "gendarmes" du monde veulent se rencontrer parce qu'ils ont une somme d'intérêts communs. (...) En fait même de leur grandeur et de leurs engagements planétaires, les deux super-grands traînent derrière eux une suite de difficultés quasi insurmontables. (...) La guerre du Vietnam n'est donc qu'une partie d'un grand ensemble. On imagine difficilement que l'URSS risque l'apocalypse pour Hanoi. Les quinze heures d'entretiens secrets entre Kissinger et Gromyko ont vraisemblablement permis aux deux interlocuteurs de définir les limites au-delà desquelles ils iraient à la catastrophe. Le sachant, on comprend facilement que Washington et Moscou cherchent à se rencontrer."

L'AUREOLE (droite radicale) analyse les réactions aux mesures prises par le président Nixon et écrit: "L'agresseur, d'après les vagues jusqu'à présent reçues, c'est celui qui attaque le premier. Seulement, essayez plutôt de le faire ad-

mettre par ces enrages qui s'en vont clamant aujourd'hui, par exemple, qu'au Vietnam, l'agresseur, ce n'est pas Giap, c'est Nixon. Les communistes du Nord se sont jetés sur les non-communistes du Sud pour leur imposer un régime hâ, les communistes du Nord, depuis des années, ont entrepris de mettre le pays à feu et à sang, mais cela ne compte pas. (...) Et quand les sudistes osent défendre leurs terres et leurs libertés, ces sudistes ne sont que des fauteurs de guerre, vils complices de l'impérialisme yankee. Surtout qu'on ne riposte pas à l'offensive communiste par des bombardements ou le minage des ports. Riposter, c'est se faire agresseur et se mettre au ban de l'humanité."

Le quotidien communiste L'HUMANITE écrit: "La plupart des observateurs soulignent la différence entre l'optimisme affiché par M. Nixon dans son entretien du 30 avril avec les banquiers du Texas et la reconnaissance dans son discours d'hier de l'échec de la vietnamisation. L'offensive des patriotes, selon lui, représente même un péril pour les soldats américains qui se trouvent au Vietnam."

Ce qui est d'une remarquable hypocrisie. Car, enfin, à partir du moment où M. Nixon acceptera de retirer ses troupes — comme il aurait dû le faire depuis longtemps et comme il sera en fin de compte contraint de le faire — les "boys" cesseront de courir la moindre espèce de danger. Ce ne sont pas les Vietnamiens, on le sait, qui ont envahi l'Amérique ni même qui en nourrissent le projet.

On appréciera également, dans cet ordre d'idées, la trouvaille selon laquelle "aucun soldat soviétique n'est menacé au Vietnam", alors que "soixante mille soldats américains sont menacés. On ne saurait mieux avouer qui est l'agresseur."

Toute l'argumentation développée par M. Nixon est d'ailleurs de la même eau. A l'entendre, il serait un archange de paix, pavé de bon-

nes intentions, qui "aurait fait preuve d'un degré de modération sans précédent dans les années de la guerre" mais dont le malheur est d'avoir en face de lui "des hors-la-loi internationaux", "insolents" de surcroît, qui n'utilisent "qu'une rhétorique pleine de fanfanterie" et n'aspirent qu'à "la reddition" des Etats-Unis.

On demeure confondu de voir tant de médiocrité alliée à une telle bassesse d'âme."

Allemagne fédérale

"Le président américain, écrit la FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG, journal des milieux d'affaires, a observé une certaine modération... Nixon cependant a pris un grand risque. L'Union soviétique n'aurait pas dû permettre que les deux adversaires en arrivent à une telle situation. Moscou doit maintenant choisir entre la perte de prestige et l'escalade."

Sous le titre "épreuve de force des géants", la KOELNISCHE RUNDSCHAU, indépendant de tendance chrétienne-démocrate, affirme: "Comme Kennedy, lors de la crise de Cuba en 1962, Nixon s'aventure aujourd'hui dans une politique au bord de la guerre... La signification de sa décision dépasse largement le Vietnam."

La FRANKFURTER RUNDSCHAU, libéral de gauche, estime pour sa part qu'il s'agit du risque le plus grave qu'un président américain ait pris depuis la crise des fusées à Cuba en 1962. "La généralisation de la paix", conclut le quotidien, "est engagée dans la plus grave aventure militaire qu'elle ait connue. La guerre la plus longue, que les Etats-Unis aient faite, durera encore longtemps."

La SUEDEDEUTSCHE ZEITUNG, libéral de gauche, estime de son côté que "la décision du président provoque la mort du monde... La situation sur le champ de bataille, conclut le quotidien de Munich, ne changera pas immédiatement. La situation à la table des négocia-

tions de Paris ne s'améliorera pas non plus... Il s'agit d'une aventure mortelle, dans laquelle nous, les Européens, sommes impliqués sans avoir été consultés."

Tunisie

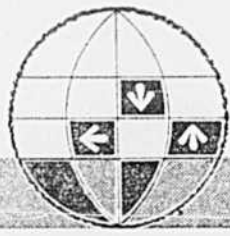
Pour LA PRESSE DE TUNISIE, le chef de la Maison Blanche "a pris de gros risques" qui peuvent "porter un coup fatal" aux chances de paix dans la région. Le journal souligne principalement que les Nord-Vietnamiens vont devoir compter encore plus sur la Chine, "dont le rôle logistique se trouve accentué", et se demande si cette nouvelle situation ne va pas anéantir la détente due au voyage à Pékin du président Nixon et "accentuer les foyers de tension, radicaliser les positions des parties engagées dans le conflit".

AS SABAN reprend la thèse avancée dans les milieux tunisiens selon laquelle un accord tacite pourrait bien exister entre Moscou et Washington. "Doit-on comorendre, écrit-il, que l'aggravation de la situation au Vietnam se déroule selon un accord tacite entre les Etats-Unis et l'Union soviétique qui expliquerait aussi les événements actuels au Moyen-Orient?"

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, 1361, rue St-Jacques, Montréal. Sous la direction de M. Jacques Morin. La Presse canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles de la Presse Astoria et de la Presse de Vancouver. Les abonnements sont en vigueur jusqu'au 31 mai 1972. Les tarifs sont en vigueur jusqu'au 31 mai 1972. Les tarifs sont en vigueur jusqu'au 31 mai 1972.

TELEPHONE	874-7272
1361, rue St-Jacques	874-7061
1361, rue St-Jacques	874-7306
1361, rue St-Jacques	874-7111
1361, rue St-Jacques	874-6911



PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE

En Italie, les gains néo-fascistes poussent le "centre" à l'efficacité

Fernand BEAUREGARD

CHRONIQUEUR À L'INFORMATION ÉTRANGÈRE



La démocratie chrétienne stationnaire, les communistes en très légère perte de vitesse, la droite néo-fasciste en hausse spectaculaire; tels sont les principaux résultats du grand branle-bas électoral des 7 et 8 mai dernier au cours duquel plus de 34 millions d'Italiens ont élu 630 députés et 322 sénateurs.

C'est ainsi qu'en dépit de son écoeurement d'un régime de coalition inefficace centré sur la démocratie chrétienne, au pouvoir depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, l'électorat italien n'a pu faire mieux que de confier ses destinées à un autre gouvernement "coalisé".

Mais ce faisant, il a commencé à desavouer un parti communiste rongé par des dissensions internes et double la représentation tant à la Chambre des députés qu'au Sénat, de l'extrême-droite néo-fasciste du "Signor" Giorgio Almirante (ancien ministre sous Mussolini).

Ce virage sensible vers la droite était nettement perceptible dès les élections partielles de juin 1971, alors que le MSI d'Almirante recueillait 13,9% des votes.

Vers quelle alliance se dirigent la démocratie chrétienne? Tout indique qu'elle aura recours aux 41 sièges des socialistes et aux 29 sièges des sociaux-démocrates, ce qui lui fera avec les 27 sièges qu'elle obtient avec ses électeurs, 97 sièges soit une majorité largement suffisante dans une Chambre comprenant 630 députés.

Les libéraux qui figuraient dans la "coalition" sortante ont vu leur représentation réduite de 31 à 21 sièges et il serait étonnant que le premier ministre, chargé par le président de former le nouveau gouvernement, le 25 mai, alors que

le régime de transition sera dissout, fasse appel à cet allié qui semble perdre de plus en plus la faveur populaire.

Il n'est évidemment pas question d'alliance avec les communistes qui, en dépit de leurs pertes, constituent encore la deuxième formation politique en Italie.

Le PCI a récolté, pour la Chambre basse, plus de 9 millions de voix, soit 27% et compte 179 députés. Il continuera d'assumer le rôle, qu'il joue d'ailleurs excellent, de parti officiel d'opposition. Son entrée dans une coalition avec la démocratie chrétienne provoquerait le désordre social et n'aurait d'autre effet que de renforcer la tendance vers la droite que symbolise la "victoire" du MSI.

La DC se gardera bien d'un tel faux pas, dans un pays où la voix du Vatican compte encore pour beaucoup auprès d'une population à forte prédominance catholique.

Pas question non plus de rapprochement avec la droite néo-fasciste du signor Almirante. Une telle alliance serait, de l'avis de tous les observateurs, l'arrêt de mort de la "démocratie chrétienne". Car si 8,9% de l'électorat semble s'être laissé séduire par le chant de "si-rette" du leader néo-fasciste, il ne faut pas en conclure que cela équivalait à un feu vert pour l'accès à un régime de coalition DC-MSI.

Le scénario de la campagne

Vingt-cinq partis, près de 8.500 candidats, plus de 37 millions d'électeurs inscrits, deux Chambres à élire (630 députés et 322 sénateurs): telles ont été les caractéristiques d'une campagne électorale de deux mois qui prenait fin le dimanche et lundi 7 et 8 mai.

Déclenchés un an avant l'expiration du mandat de l'actuel gouvernement pour éviter la désintégration d'une coalition centre-gauche qui ne fonctionnait plus, les élections ont fait mentir les prévisions d'observateurs chevronnés de la scène politique italienne selon lesquels le scrutin serait marqué par un fort absentéisme. Plus de 90% de la population habilitée à voter a exercé son droit.

Les éclatants succès remportés



M. Giorgio Almirante, au milieu d'un groupe de ses partisans.

par l'extrême-droite (MSI) aux élections du 13 juin dernier, avaient semé la frayeur tant chez les communistes que chez les tenants des formations centristes (démocratie chrétienne et libéraux).

Moins d'un an plus tard, cette crainte n'avait pas été dissipée et c'est ainsi que la campagne qui vient de se terminer a vu se manifester un rassemblement très peu orthodoxe du centre, de la gauche et de l'extrême-gauche dont le principal thème, sur les tribunes électorales de l'Italie et de la Sicile, était: "Sus au fascisme d'Almirante."

Or, le leader prestigieux du MSI à su profiter du fait que les grands partis politiques semblaient consacrer toutes les énergies à le combattre plutôt qu'à enoncer, auprès de l'électorat, leurs programmes politiques, pour dénoncer l'ineptie de ses adversaires qui, soit après 25 ans de pouvoir, soit un quart de siècle dans le rôle de l'opposition officielle, n'avaient réussi qu'à maintenir le pays dans la stagnation, les perturbations sociales, les graves incessantes et un chômage croissant.

Si la stratégie d'Almirante lui a permis de doubler le nombre de

ses représentants dans les deux Chambres, elle n'a cependant pas réussi à faire du MSI un parti actuellement à redouter. Les grands tenants de la démocratie chrétienne ont entonné l'hymne de "l'ordre et la justice", se plaçant eux aussi sur une voie "réaliste" que l'électorat mécontent lui indiquait. C'est ainsi que s'expliquent le vote de 30% des 267 députés et ses 135 sénateurs. La DC peut considérer le "statu quo" de cette double représentation comme une "victoire". Il lui suffira de se conformer aux désirs de la population, de s'adonner à des réformes sociales longtemps

attendues et pour lesquelles l'argent est toujours disponible, pour asseoir sur des bases plus stables, un nouveau gouvernement de coalition.

La tâche qui attend le nouveau régime de coalition ne sera toutefois pas facile. Le chômage sévit toujours en Italie, chômage qui serait catastrophique si ce n'était des quelque 800.000 travailleurs utilisés sur les divers chantiers des pays du Marché commun. La corruption bat son plein, l'inflation est galopante, la crise du logement persiste, les perturbations s'accroissent dans les conflits ouvriers. Et pourtant, miracle dont seule la péninsule italienne semble capable, l'économie du pays semble ne s'en pas porter plus mal.

Le phénomène italien

Un diplomate français a déjà décrit ce phénomène: "L'Italie est comme un chat. Quand vous le jetez par la fenêtre, il tombe sur ses pattes. Le peuple italien est énormément rusé et n'ayant jamais eu de gouvernement efficace, il a appris à se débrouiller. Dans d'autres pays, quand les choses vont vraiment mal, l'Etat doit intervenir: pas en Italie. Le Parlement est ridicule, comique, avec ses jeux et ses complots. Mais la nation progresse et parfois à une vitesse étonnante."

Le verdict que vient de rendre l'électeur italien ne laisse plus aucun doute. Il entend être dirigé par le centre. "In medio stat virtus." Mais si le centre, symbolisé par la démocratie chrétienne, échoue à la tâche, ce pays ensoleillé de 53 millions d'habitants, ce pays de citoyens volubiles et bruyants mais patients, pourrait bien opter pour un "extrême". Et cet extrême, selon les indications du dernier scrutin, serait celle que personnifie Giorgio Almirante et qui ferait revivre, dans cette contrée où fleurit la démocratie, l'hydre du fascisme.

Ce serait faire appel à un "vétérinaire" là où un médecin n'a pas apporté la guérison. L'Italie est malade, comme elle l'était il y a 50 ans. Et ce fut "Il Duce" Mussolini qui s'empara du pouvoir. Il ne faut pas que l'histoire se répète.

Nixon pousse l'escalade au Vietnam pour se donner du prestige au pays

Collaboration spéciale de New York
Louis Wiznitzer



TANDIS que le mutisme soviétique tient Washington en haleine, le plongeon des actions enregistré à Wall Street, les manifestations en chaîne qui replantent le pays dans le bruit et la fureur de l'ère jacksonienne, l'humour séduisant du Congrès où un député, Bela Abzug, a déposé une motion pour "mettre le Président des États-Unis en accusation" et où pour la première fois les députés menacent de couper les fonds nécessaires à la poursuite de la guerre attestent, que M. Nixon est loin de disposer, comme John F. Kennedy en 1962, de l'appui unanime de son opinion publique ou même des cercles dirigeants.

"Je m'engage à mettre fin à la guerre au Vietnam et si l'échoué, le peuple américain aura raison de me demander des comptes". Cette phrase

prononcée par M. Nixon au cours de son premier discours télévisé à la Maison Blanche en 1968 est aujourd'hui sur la bouche non seulement de ses adversaires démocrates mais dans l'esprit de la vaste majorité des Américains.

La guerre, un atout pour négocier

Le "Christian Science Monitor" indique pour sa part que le Vietnam a brusquement passé du quatrième au premier rang des préoccupations de la population. Fait plus grave et rapporté par tous les grands journaux, M. Nixon aurait confié avant son élection à l'un de ses conseillers, M. Whalen, que "la guerre vietnamienne est impossible à gagner mais nous devons tendre le contraire sans quoi nous serions sans atouts pour négocier". Cet aveu, rapporté dans un ouvrage qui vient de paraître, semblerait indiquer que la poursuite pendant 3 années des hostilités avec son cortège de mort et de misère n'avait d'autre but que préserver le prestige personnel du Président.

Cependant le silence prolongé du Kremlin — que certains ici trouvent assourdissant — apporte de l'eau au moulin de plusieurs officiels qui font circuler une thèse au moins curieuse. A en croire ces hauts dignitaires, la décision de miner Haiphong ainsi que les réactions soviétiques et nord-vietnamiennes consécutives feraient partie

d'un scénario minutieusement élaboré dans les couloirs du Kremlin lors du séjour que le machiavélique Dr. Kissinger — auprès duquel le Dr. Mabase décidément fait figure d'enfant de choeur — fit récemment dans la capitale soviétique.

Cette trame byzantine déboucherait d'ici peu sur une paix définitive en Indochine. Selon cette thèse, il faudrait prêter moins d'attention au méchant bâton que M. Nixon vient de brandir face aux Nord-Vietnamiens qu'à l'alléchante carotte qu'il leur a présentée.

Le départ de toutes les troupes américaines du Sud-Vietnam à une date fixe ne rejoint-il pas pour l'essentiel ce que Hanoi avait toujours exigé? Les Nord-Vietnamiens ne seraient-ils pas tentés, après avoir amélioré leurs positions militaires et coupé le Sud-Vietnam en deux à la hauteur de Pleiku, d'accepter l'offre de M. Nixon et de la transformer en un nouveau partage territorial qui les laisserait maîtres de la moitié nord du Sud-Vietnam?

Le cas de Haiphong: donner le change

Toujours selon ces officiels, la décision de miner Haiphong et de soumettre le Nord-Vietnam à de nouveaux bombardements intensifs serait destinée à donner le change à la frange ultra-patriotique américaine et à lui montrer de quel bois M. Nixon n'hésite pas à se chauffer. Elle permettrait aux Soviétiques de se contenter de protestations verbales. Enfin elle

permettrait à tous les protagonistes du drame de sauver la face en se contentant d'obtenir à la négociation finale des objectifs moins ambitieux que ceux qu'ils s'étaient publiquement fixés.

Le fait que depuis quelques jours 6 équipes de négociateurs américains et soviétiques poursuivent leurs travaux sans désespérer peut évidemment prêter à réflexion. A Moscou, 40 emissaires américains sous la direction de Ronald Walker mettent au point les détails pratiques du voyage présidentiel. Des savants américains et soviétiques traacent un programme commun pour la protection de l'environnement. A Washington le ministre du Commerce extérieur soviétique négocie d'importants accords économiques avec les États-Unis. Des représentants des ministères de la Marine des deux pays étudient le moyen d'éviter que ne se produisent des incidents navals (sic). Des pourparlers se tiennent sur un accord touchant à la navigation marchande. A Helsinki enfin, les discussions SALT se poursuivent dans une atmosphère de "business as usual".

L'optimisme tous azimuts affiché par M. Kissinger tend encore à renforcer cette thèse.

Un retour à la guerre froide?

D'autres officiels qui préfèrent garder l'anonymat ne cachent pas, au contraire, leur pessimisme. D'après eux le minage du port de Haiphong et l'escalade généralisée ordonnée par

M. Nixon constitueraient de sa part un geste désespéré, l'aveu de l'échec de sa politique de vietnamisation. Se sachant vaincu au Vietnam, il tenterait de porter le conflit sur le plan planétaire. Pour détourner l'attention de l'opinion publique américaine d'un conflit dont elle s'est lassée, il l'attire sur une confrontation plus spectaculaire avec un adversaire — l'URSS — qu'il est plus aisé de présenter sous les traits du croquemitaine.

En fait son discours était une mise en demeure du Kremlin de choisir entre la fidélité envers l'allié socialiste et la détente avec les États-Unis.

Les partisans de cette thèse sont convaincus que Moscou ne pourra pas passer l'éponge et que les longues délibérations du Kremlin aboutiront à

l'annulation du "sommet" et à des graves décisions susceptibles de replonger le monde dans les affres de la guerre froide. Certes, disent-ils, M. Nixon vient d'obliger l'URSS à se "mouiller diplomatiquement" plus qu'elle ne souhaitait à propos du Vietnam. Mais ce faisant, il fait courir aux États-Unis des risques sans commune mesure avec les bénéfices (vietnamiens et électoraux) qu'il pourrait recueillir dans la meilleure des hypothèses.

Et ils avouent leur angoisse: "Si la carte que M. Nixon vient de jouer pour assurer sa survie politique et celle de Thieu ne donne pas les résultats escomptés, quelle carte osera-t-il jouer ensuite?" demande un diplomate.

la presse

LA PRESSE est publiée le 15 mai 1972, à 10h 00, par la Presse Inc., 1100 Avenue du Parc, Montréal, Québec H3A 2K4. Toute réimpression sans autorisation est formellement interdite. Toute diffusion non autorisée est formellement interdite. Toute diffusion non autorisée est formellement interdite.	VENTES DU JOURNAL	\$14 611
	PUBLICITE	\$4 255
COMPTABILITE		\$4 255
INFORMATION GENERALE		\$4 255
FETITES ANNONCES		\$4 255
PROMOTION		\$4 255

VENTES DU JOURNAL	\$14 611
PUBLICITE	\$4 255
COMPTABILITE	\$4 255
INFORMATION GENERALE	\$4 255
FETITES ANNONCES	\$4 255
PROMOTION	\$4 255

HYGRADE FUELS INC. ANNIVERSAIRE OFFRE SPECIALE 18^e

TELEVISEUR NOIR ET BLANC 10" (TAXE DE VENTE A DEBOURSER)

AVEC UN CONTRAT D'HUILE DE 3 ANS (AU PRIX DU MARCHÉ) MINIMUM 1000 GALLONS PAR ANNEE - POUR NOUVEAUX ET ANCIENS CLIENTS

Pour informations appelez 489-7267

HYGRADE FUELS INC.

230 Norman — Ville Saint-Pierre, Québec

SANYO

NOTRE SPECIALITE... UN DECOR EXCLUSIF

CONSULTEZ-NOUS POUR DES IDEES NOUVELLES FAITES DES ECONOMIES SENSATIONNELLES

CONSULTEZ NOS EXPERTS EN PLANIFICATION ET DECORATION 324-0331

ESTIMATION GRATUITE

RONALD PROULX FILS
Expert en planification et décoration

CUISINE	PEINTURE	SALLE DE JEU	SALLE DE BAIN
DECOR	BALCON	TOIT	ALUMINIUM
PORTE	PATIO	CIMENT	LUCARNES
MENUISERIE	BAR	PLANCHERS	TUILES
PLUMBIE	RALLONGE	FOYER	TAPISSERIE

FACILITES DE PaiEMENT
ESTIMATION GRATUITE
SOLICITE SANS OBLIGATION

GARANTIE

LES RENOVATIONS PROULX ET FILS LTEE
9105 LA CORDAIRE, MONTREAL
324-0331

La météo

Au bon temps pour le camping!

Il est vrai que la journée d'aujourd'hui n'est pas idéale, mais le ciel est bleu et le soleil est au-dessus de l'horizon. C'est le meilleur moment pour aller faire un tour de camping. Les conditions sont parfaites pour aller faire un tour de camping. Les conditions sont parfaites pour aller faire un tour de camping.

dans les deux sens. Rien n'allait. Pas surprenant que Michel Chartrand ait été d'une humeur massacrante... ce n'était pas du tout la fin de semaine idéale pour faire du camping, on était mieux, même en prison. Ce sera la même chose aujourd'hui, que cela vous plaise ou non.

Theophraste Renaudot II

A Montreal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum: 20° - Minimum: 5° Quelques averses. Possibilité d'un orage.	Maximum — Minimum — Quelques averses.

En Quebec

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Montreal, Cités de la Laurentides	Max. 20° Min. 5° Nuageux avec averses	Quelques averses
Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Cap-Saint-Ignace et Rivière-du-Loup	Max. 15° Min. 5° Nuageux avec averses	Quelques averses
Val-de-la-Croix, Gaspésie et Saguenay	Pluie	Généralement nuageux
Chaudière, Estrie, Montérégie	Max. 15° Min. 5° Généralement nuageux	Généralement ensoleillé
Péninsule de Gaspésie		

En tout Canada

Province	Température	Conditions
Colombie-Britannique	45-65	Nuageux
Alberta	45-65	Généralement ensoleillé
Saskatchewan	45-75	Partiellement nuageux
Manitoba	45-75	Partiellement nuageux
Ontario	50-70	Partiellement nuageux
Nouveau Brunswick	40-65	Partiellement nuageux
Nouvelle Écosse	40-65	Partiellement nuageux
Île-du-Prince-Édouard	40-65	Partiellement nuageux
Terre-Neuve	40-65	Partiellement ensoleillé

Si vous partez...

Destination	Température	Conditions
Aux États-Unis		
New Orleans	61-83	
Miami	76-83	
San Francisco	58-68	
Washington	58-68	
Los Angeles	61-81	
Paris	12-18	
Bruxelles	12-18	
Madrid	12-18	
Barcelone	12-18	
Amsterdam	12-18	
Brno	12-18	
Prague	12-18	
Vienne	12-18	
Berlin	12-18	
Stuttgart	12-18	
Munich	12-18	
Frankfurt	12-18	
Paris	12-18	
Bruxelles	12-18	
Madrid	12-18	
Barcelone	12-18	
Amsterdam	12-18	
Brno	12-18	
Prague	12-18	
Vienne	12-18	
Berlin	12-18	
Stuttgart	12-18	
Munich	12-18	
Frankfurt	12-18	
Paris	12-18	
Bruxelles	12-18	
Madrid	12-18	
Barcelone	12-18	
Amsterdam	12-18	
Brno	12-18	
Prague	12-18	
Vienne	12-18	
Berlin	12-18	
Stuttgart	12-18	
Munich	12-18	
Frankfurt	12-18	
Paris	12-18	
Bruxelles	12-18	
Madrid	12-18	
Barcelone	12-18	
Amsterdam	12-18	
Brno	12-18	
Prague	12-18	
Vienne	12-18	
Berlin	12-18	
Stuttgart	12-18	
Munich	12-18	
Frankfurt	12-18	
Paris	12-18	
Bruxelles	12-18	
Madrid	12-18	
Barcelone	12-18	
Amsterdam	12-18	
Brno	12-18	
Prague	12-18	
Vienne	12-18	
Berlin	12-18	
Stuttgart	12-18	
Munich	12-18	
Frankfurt	12-18	
Paris	12-18	
Bruxelles	12-18	
Madrid	12-18	
Barcelone	12-18	
Amsterdam	12-18	
Brno	12-18	
Prague	12-18	
Vienne	12-18	
Berlin	12-18	
Stuttgart	12-18	
Munich	12-18	
Frankfurt	12-18	
Paris	12-18	
Bruxelles	12-18	
Madrid	12-18	
Barcelone	12-18	
Amsterdam	12-18	
Brno	12-18	
Prague	12-18	
Vienne	12-18	
Berlin	12-18	
Stuttgart	12-18	
Munich	12-18	
Frankfurt	12-18	
Paris	12-18	
Bruxelles	12-18	
Madrid	12-18	
Barcelone	12-18	
Amsterdam	12-18	
Brno	12-18	
Prague	12-18	
Vienne	12-18	
Berlin	12-18	
Stuttgart	12-18	
Munich	12-18	
Frankfurt	12-18	
Paris	12-18	
Bruxelles	12-18	
Madrid	12-18	
Barcelone	12-18	
Amsterdam	12-18	
Brno	12-18	
Prague	12-18	
Vienne	12-18	
Berlin	12-18	
Stuttgart	12-18	
Munich	12-18	
Frankfurt	12-18	
Paris	12-18	
Bruxelles	12-18	
Madrid	12-18	
Barcelone	12-18	
Amsterdam	12-18	
Brno	12-18	
Prague	12-18	
Vienne	12-18	
Berlin	12-18	
Stuttgart	12-18	
Munich	12-18	
Frankfurt	12-18	
Paris	12-18	
Bruxelles	12-18	
Madrid	12-18	
Barcelone	12-18	
Amsterdam	12-18	
Brno	12-18	
Prague	12-18	
Vienne	12-18	
Berlin	12-18	
Stuttgart	12-18	
Munich	12-18	
Frankfurt	12-18	
Paris	12-18	
Bruxelles	12-18	
Madrid	12-18	
Barcelone	12-18	
Amsterdam	12-18	
Brno	12-18	
Prague	12-18	
Vienne	12-18	
Berlin	12-18	
Stuttgart	12-18	
Munich	12-18	
Frankfurt	12-18	
Paris	12-18	
Bruxelles	12-18	
Madrid	12-18	
Barcelone	12-18	
Amsterdam	12-18	
Brno	12-18	
Prague	12-18	
Vienne	12-18	
Berlin	12-18	
Stuttgart	12-18	
Munich	12-18	
Frankfurt	12-18	
Paris	12-18	
Bruxelles	12-18	
Madrid	12-18	
Barcelone	12-18	
Amsterdam	12-18	
Brno	12-18	
Prague	12-18	
Vienne	12-18	
Berlin	12-18	
Stuttgart	12-18	
Munich	12-18	
Frankfurt	12-18	
Paris	12-18	
Bruxelles	12-18	
Madrid	12-18	
Barcelone	12-18	
Amsterdam	12-18	
Brno	12-18	
Prague	12-18	
Vienne	12-18	
Berlin	12-18	
Stuttgart	12-18	
Munich	12-18	
Frankfurt	12-18	
Paris	12-18	
Bruxelles	12-18	
Madrid	12-18	
Barcelone	12-18	
Amsterdam	12-18	
Brno	12-18	
Prague	12-18	
Vienne	12-18	
Berlin	12-18	
Stuttgart	12-18	
Munich	12-18	
Frankfurt	12-18	
Paris	12-18	
Bruxelles	12-18	
Madrid	12-18	
Barcelone	12-18	
Amsterdam	12-18	
Brno	12-18	
Prague	12-18	
Vienne	12-18	
Berlin	12-18	
Stuttgart	12-18	
Munich	12-18	
Frankfurt	12-18	
Paris	12-18	
Bruxelles	12-18	
Madrid	12-18	
Barcelone	12-18	
Amsterdam	12-18	
Brno	12-18	
Prague	12-18	
Vienne	12-18	
Berlin	12-18	
Stuttgart	12-18	
Munich	12-18	
Frankfurt	12-18	
Paris	12-18	
Bruxelles	12-18	
Madrid	12-18	
Barcelone	12-18	
Amsterdam	12-18	
Brno	12-18	
Prague	12-18	
Vienne	12-18	
Berlin	12-18	
Stuttgart	12-18	
Munich	12-18	
Frankfurt	12-18	
Paris	12-18	
Bruxelles	12-18	
Madrid	12-18	
Barcelone	12-18	
Amsterdam	12-18	
Brno	12-18	
Prague	12-18	
Vienne	12-18	
Berlin	12-18	
Stuttgart	12-18	
Munich	12-18	
Frankfurt	12-18	
Paris	12-18	
Bruxelles	12-18	
Madrid	12-18	
Barcelone	12-18	
Amsterdam	12-18	
Brno	12-18	
Prague	12-18	
Vienne	12-18	
Berlin	12-18	
Stuttgart	12-18	
Munich	12-18	
Frankfurt	12-18	
Paris	12-18	
Bruxelles	12-18	
Madrid	12-18	
Barcelone	12-18	
Amsterdam	12-18	
Brno	12-18	
Prague	12-18	
Vienne	12-18	
Berlin	12-18	
Stuttgart	12-18	
Munich	12-18	
Frankfurt	12-18	
Paris	12-18	
Bruxelles	12-18	
Madrid	12-18	
Barcelone	12-18	
Amsterdam	12-18	
Brno	12-18	
Prague	12-18	
Vienne	12-18	
Berlin	12-18	
Stuttgart	12-18	
Munich	12-18	
Frankfurt	12-18	
Paris	12-18	
Bruxelles	12-18	
Madrid	12-18	
Barcelone	12-18	
Amsterdam	12-18	
Brno	12-18	
Prague	12-18	
Vienne	12-18	
Berlin	12-18	
Stuttgart	12-18	
Munich	12-18	
Frankfurt	12-18	
Paris	12-18	
Bruxelles	12-18	
Madrid	12-18	
Barcelone	12-18	
Amsterdam	12-18	
Brno	12-18	
Prague	12-18	
Vienne	12-18	
Berlin	12-18	
Stuttgart	12-18	
Munich	12-18	
Frankfurt	12-18	
Paris	12-18	
Bruxelles	12-18	
Madrid	12-18	
Barcelone	12-18	
Amsterdam	12-18	
Brno	12-18	
Prague	12-18	
Vienne	12-18	
Berlin	12-18	
Stuttgart	12-18	
Munich	12-18	
Frankfurt	12-18	
Paris	12-18	
Bruxelles	12-18	
Madrid	12-18	
Barcelone	12-18	
Amsterdam	12-18	
Brno	12-18	
Prague	12-18	
Vienne	12-18	
Berlin	12-18	
Stuttgart	12-18	
Munich	12-18	
Frankfurt	12-18	
Paris	12-18	
Bruxelles	12-18	
Madrid	12-18	
Barcelone	12-18	
Amsterdam	12-18	
Brno	12-18	
Prague	12-18	
Vienne	12-18	
Berlin	12-18	
Stuttgart	12-18	
Munich	12-18	
Frankfurt	12-18	
Paris	12-18	
Bruxelles	12-18	
Madrid	12-18	
Barcelone	12-18	
Amsterdam	12-18	
Brno	12-18	
Prague	12-18	
Vienne	12-18	
Berlin	12-18	

Surplus de \$127,044 à Ville Saint-Laurent

Les états financiers de Ville Saint-Laurent, accusent pour 1971 un surplus de \$127,044. Le revenu s'élève à \$17,552,930 et les dépenses à \$17,624,986.

En rendant publics les états financiers de 1971, au cours de l'assemblée régulier

lière du conseil municipal, tenue hier soir, le maire Marcel Laurin a expliqué que l'excédent résulte de trois facteurs principaux :

— une compression efficace des dépenses, opérée en cours d'exercice pour faire

face aux coûts imprévus de déneigement durant le dur hiver de 1970-71;

— des faibles coûts de déneigement au cours des mois de novembre et décembre 1971, le début de l'hiver 1971-72 ayant été moins rigoureux;

— des revenus non prévus au budget par suite de l'instauration de la taxe de \$25 par étudiant perçue des CEGEP.

Les dépenses de 1971 ont augmenté de près de

\$5,000,000 par rapport à celles de 1970. Les revenus et dépenses de Saint-Laurent s'élevaient en 1970 à \$13,147,420 et \$13,133,998.

M. Laurin a expliqué que l'augmentation substantielle

des revenus et dépenses en 1971 résulte principalement de la contribution accrue de Saint-Laurent à la Communauté urbaine de Montréal.

**BALAYEUSES — POLISSEUSES
LAVEUSES DE TAPIS**
**VENTE-LOCATION
RÉPARATION**
Pièces authentiques
Sacs — Filtres — Courroies
VACUUM REBUILDERS MTL INC.
5774 BOUL.
ST-LAURENT 273-2821

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrication
en tous pays
**MARION
ROBIC & ROBIC**
2100, Drummond, Montréal 107
Telephone 288-2152



photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

— Visite réconfortante

Des dizaines de bénévoles ont répondu à l'invitation des Petits frères des pauvres pour distribuer des fleurs aux personnes seules, à l'occasion de la fête des mères. Sur notre photo on voit Mme Cécile Harbour qui accueille Johanne Côté et Claude Slezak venus la saluer et lui offrir des fleurs.

L'Alliance de la fonction publique exprime ses craintes

OTTAWA (PC) — Le nouveau Code canadien du travail, prévu par le bill C-183, "ne protège pas suffisamment" les emplois des travailleurs, soutient l'Alliance de la fonction publique du Canada.

Dans un mémoire présenté, jeudi, au comité permanent des Communes sur le Travail, la Main-d'œuvre et l'Immigration, l'Alliance exprime sa crainte que la définition "restrictive" de changement technologique ainsi que celle d'avis pourraient limiter, à un degré très restreint, les dispositions qui prennent les parties pour aider les employés touchés

par les changements technologiques.

Cet avis, prévoit-on dans le projet de loi, doit être donné seulement lorsque le changement technologique projeté affecte un nombre important d'employés.

D'autre part, l'Alliance qui représente 16 unités de négociation assujetties au Code canadien du travail, estime que le projet de loi est de nature "à entraver le progrès dans les relations industrielles".

Elle souscrit toutefois aux dispositions visant l'extension des droits de négociation collective aux employés de professions et de surveillance

Pressions des astronomes pour que le Canada collabore à l'observatoire d'Hawaii

Les membres de la Société astronomique du Canada qui étaient réunis en congrès, vendredi et samedi, à l'Université de Montréal, ont décidé d'exercer des pressions sur le gouvernement fédéral pour qu'il réponde à une demande du gouvernement français qui désire installer, en collaboration avec le Canada, un observatoire astronomique à Hawaii.

Le coût de cet observatoire, dont les astronomes français et canadiens parlent depuis quatre ou cinq ans, est évalué à \$18 millions. Si le projet se réalise, ce montant serait divisé en parts égales entre les deux gouvernements.

Pour la France qui a

nommé un comité d'astronomes et d'ingénieurs pour assurer la mise en train du projet, l'observatoire devrait fonctionner pour 1976. Compte tenu des délais de construction, cela implique, selon M. Gilles Beaudet, vice-président de la Société d'astronomie du Canada, que le Canada donne sa réponse avant la fin de l'été.

Les astronomes canadiens, a dit M. Beaudet, auraient préféré que le gouvernement décrive le coût d'un observatoire qui aurait été construit au Chili mais à défaut d'avoir leur propre observatoire, ils seraient heureux que le projet de la France se réalise.

BETOURNAY & CRONE OPTOMÉTRISTES

CHEZ *Simpsons*

L. A. Bétournay - S. R. Crone - J. P. Cardinal
C. Lemire - P. Meunier

EN VILLE, au septième 842-3241, poste 676
Fairview-Pointe Claire, niveau du Promenoir 697-4870, poste 242
Les Galeries d'Anjou, niveau du Promenoir 353-3300, poste 234

Dapper Dan
Le plus grand magasin de "jeans" au monde.

St-Catherine & Bleury
6627 Plaza St-Hubert

Le revêtement Stelco dure, dure, dure, dure indéfiniment... et ne coûte pas plus cher que les revêtements métalliques ordinaires.



Le revêtement Stelco résiste aux chocs et au bousellement mieux que tout autre revêtement métallique actuel.

Le revêtement Stelco est élégant. Deux genres de finition. Et sept couleurs décoratives.

Le revêtement Stelco est durandant. Il ne se écaille pas, ne se fendille pas, ne cloque pas.

Le revêtement Stelco augmente la valeur de votre maison. Il supprime les frais de peinture.

Et il est garanti. Une garantie de 20 ans, la meilleure qui soit. Comparez et vous verrez.

Pourtant, il ne coûte pas plus cher que les revêtements métalliques ordinaires.

stelco
le seul revêtement en



Pour une estimation gratuite, appelez le représentant Stelco autorisé.

**B.P. Aluminum
Limitée**
774 Pierre-Viger, Boucherville
655-1324

**Laval Aluminum & Steel
Limitée**
3576 Du Souvenir, Laval
688-9981

**Montreal North Roofing
Limitée**
8200 Rue LaFrenais, St. Leonard
324-8300

**Weather-Vane Aluminum
& Steel Products Limitée**
3055 Verdun Avenue, Verdun
769-3853

Une magnifique occasion d'économiser à l'achat d'articles de luxe



HEMSLEY'S

VENTE de MAI

de bijoux élégants

Le solde débute le 16 mai à 9 heures

Chez Hemsley's, la plus ancienne maison de diamantaires à Montréal, lorsqu'il y a un solde, c'est vraiment un événement marquant. Pour vous prouver à quel point vous pouvez économiser, nous laissons les étiquettes originales sur tous les articles — vous calculez le rabais

d'après le prix indiqué. Notre vente de mai est l'une des plus importantes. Les aubaines sont vraiment remarquables, le choix de montres et de bijoux est plus grand que jamais. Peu importe où vous habitez, même si vous êtes très occupé, prenez le temps de venir chez Hemsley's.

«Symbole de confiance depuis 189 ans»

40% DE RABAIS SUR

bijoux en or

33 1/3% DE RABAIS SUR

diamants

50% DE RABAIS SUR

perles de culture

40-50% DE RABAIS SUR

bijoux de succession

40% DE RABAIS SUR

montres Hemsley

25-60% DE RABAIS SUR

montres réputées

SOLDE SPÉCIAL
d'articles choisis
par tout le magasin, à des
rabais de 50% et plus

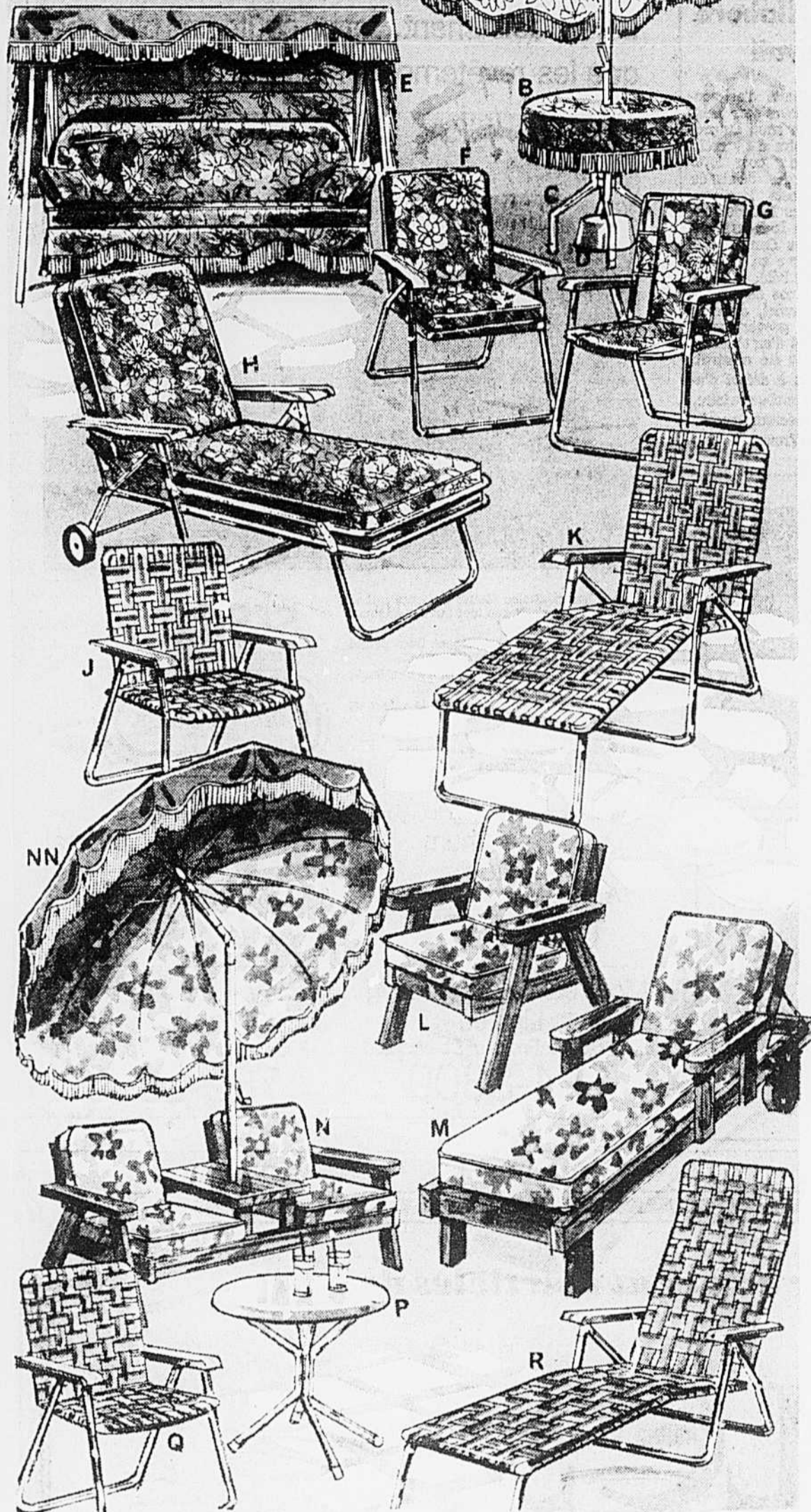
HEMSLEY'S

Les plus anciens diamantaires à Montréal
660 ouest, rue Sainte-Catherine
(angle University)

Nous regrettons...

Pas de boîtes-cadeaux — pas de commandes téléphoniques.
Toutes les ventes seront finales.
• Nous n'acceptons pas de carte de crédit durant la vente

• Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 heures



SPECIAL CENTENNALE DE SIMPSONS

En vente à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 23 mai (jusqu'à épuisement du stock)



Meubles de jardin... pour un été agréable

- | | | | |
|--|--------------|---|-------------|
| A. Parasol de 7' pi., 8 branches. Fonctionnement à cran. Intérieur motifs floraux, extérieur ton uni. | 4725 | K. Chaise longue assortie. Sangles 7 x 21. | 1659 |
| B. Recouvrement pour table. Avec glissière. Assorti à l'intérieur du parasol. | 789 | Ensemble bois rouge californien. Traite rebelle aux intempéries pour durabilité. Tous avec coussins remplis mousse, motifs floraux, ton orange. | 2889 |
| C. Table 42 po. pour parasol. Fin email cuit. | 1589 | L. Chaise avec appui-bras. | 5439 |
| D. Support pour parasol. Aluminium. | 769 | M. Chaise longue. | 6279 |
| E. Balancelle de luxe, appuis-bras traversin. Coussin de siège rempli mousse. Auvent réglable avec intérieur motifs floraux turquoise et extérieur ton uni. Mens. 89 | \$115 | NN. Parasol de 5' pi., 12 branches. Fonctionnement à cran. Intérieur motifs floraux, extérieur ton uni, frange ton blanc. | 5679 |
| F. Chaise pliante avec cadre en aluminium, appuis-bras en plastique moule, siège et dossier coussinés mousse. Motifs floraux. | 1389 | P. Table cocktail diamètre 19 po. En acier avec fini email cuit, ton blanc. | 339 |
| G. Chaise pliante avec siège et dossier renforcés. Vinyle à motifs floraux. | 889 | Q. Chaise pliante en aluminium. Sangles 6 x 9, ton bleu ou mandarine. | 769 |
| H. Chaise longue pliante, cadre en aluminium, matelas remplis mousse. Imprimés floraux. | 3689 | R. Chaise longue assortie. Sangles 6 x 21. | 1349 |
| J. Chaise pliante en aluminium 7 x 11. Sangles. Mandarine et avoie. | 895 | | |

Rayon 769, au sixième. Aussi choix à Fairview et Anjou.

Venez en personne, écrivez ou composez: 842-7221

Voyez, tout y est... Ens. photo à cartouche

Special Centennial Simpsons **17.99** complet

Ensemble photo complet pour seulement 17.99... une autre formidable aubaine du siècle Simpsons rendue possible grâce au travail incessant, aux efforts concertés des acheteurs.

- Rien de plus facile que de prendre une photo avec l'appareil 'Imperial Magimatic'.
- Insérez la cartouche... vous êtes prêt à prendre les plus jolies photos en noir-blanc, couleur ou des diapositives fideles et nettes.
- Mise au point fixe qui ne requiert aucun réglage; lampe éclair sans piles.
- 'Magicube type X' contient 4 ampoules, protecteur et réflecteurs.
- Un merveilleux ensemble surtout si vous voyagez... il prend si peu d'espace.
- A ce prix spécial Centennial vous pouvez l'offrir comme cadeau d'anniversaire lors de la collation des diapositives.

Rayon 704, au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview et Anjou

Venez en personne, écrivez ou composez: 842-7221

Utilisez un compte Simpsons pour tous vos achats.

AVENDOS DE CETTE PAGE SE TROUVENT D'AUTRES BOYS ACHATS SIMPSONS

DERNIER JOUR! La vente prend fin aujourd'hui

avec simpsons **vente** centennale de **mai**

• En ville • Fairview • Les Galeries d'Anjou

Ce soir... vous pourriez gagner une LINCOLN CONTINENTAL

N'oubliez pas, vous devez avoir la circulaire bilingue de 24 pages de la Vente Centennale de Mai pour gagner une auto. Si vous n'avez pas reçu la votre venez en prendre une chez Simpsons.

Ce soir... avec les règles du concours à portée de la main et synchronisez les postes TAD ou CKVL entre 19h45 et 19h55. Vous pourriez gagner la Lincoln Continental.



Découvrez votre visage... avec la lumière noire d'Orlane

la lampe qui révèle l'âme des pierres précieuses

La lampe à lumière fluorescente filtrée FLUO-TEST utilisée par les experts en pierres précieuses ou en peintures d'art afin de révéler les plus intimes secrets des gemmes ou des tableaux anciens, est maintenant utilisée par "Orlane" pour l'analyse en profondeur de la peau. Si votre visage est illuminé par la lampe Fluotest dans l'obscurité de la "chambre noire" Orlane, les imperfections normalement invisibles à l'œil nu à la lumière normale, se distingueront nettement. Votre visage apparaîtra fluorescent avec différentes teintes de fluorescence. Chaque teinte révèle avec précision une caractéristique particulière de l'épiderme. Ainsi vous pourrez voir le véritable aspect de votre peau en même temps que l'esthéticienne Orlane. Celle-ci, grâce aux révélations de cette lampe magique, pourra établir votre Fiche personnelle de beauté.

Nous vous invitons à profiter de ce fascinant examen, suivi de conseils beauté et complète, si vous le désirez de l'application d'un maquillage professionnel.
Examen fiche conseil: 10 minutes
Avec maquillage: 30 minutes
Examen, conseils, maquillage sont entièrement gratuits.

A. Lotion hydro-tonique. Lotion composée de substances végétales que les cellules de l'épiderme assimilent instantanément, fortifie et rajeunit les tissus.
6.95 on. **750**

B. Vesperale. Crème de nuit liquide, adoucissante et cicatrisante. Un accélérateur cellulaire vitaminé. Légèrement parfumée par un mélange d'essences naturelles et fraîches.
1.88 on. **950**

C. Bio-Lacta. Élément protecteur idéal pour la journée. Stimule le métabolisme, élimine les toxines, équilibre la nutrition.
4.33 on. **\$19**

D. Crème hydratante. Cette crème a pour seul but de restituer à la peau la quantité d'eau qui lui est nécessaire et lui assurer son parfait équilibre.
1 on. **\$6**

Les produits "Orlane" ne sont en vente qu'en ville seulement.

Nous vous invitons à profiter de ce fascinant examen. Venez rencontrer Mlle Anne d'Armonval, directrice internationale de formation de l'Institut de Beauté Orlane de Paris.



Fameux produits "Love" à l'arôme citronné

Se parfumer est plus qu'un simple geste c'est un complément à un art de vivre... c'est pouvoir rafraîchir son corps à l'heure du bain ou toute autre heure du jour.

E. Lotion hydratante et adoucissante pour le corps.
6 on. **\$3**

F. Lotion nettoyante, hydratante et crémeuse pour une peau douce et fraîche.
6 on. **\$4**

G. Gelee moussante pour une peau resplendissante. Pour le bain ou la douche.
6 on. **350**

H. Nettoyant frais pour un visage d'une propreté éclatante.
12 on. **550**

J. Astringent léger qui tonifie et stimule votre peau.
4 on. **\$3**

K. Huile de bain. Fait disparaître la sécheresse et satine votre peau.
4 on. **\$4**

L. Poudre après-bain. Pour une peau douce et veloutée, apparence chatoyante.
5 on. **450**

Vous êtes invitées à venir rencontrer Mlle Pierrette Vincent, conseillère en beauté de "Love", qui sera chez Simpsons en ville du 17 mai au 20 mai. Elle vous conseillera dans l'achat de vos produits.



"Shiseido"... reflet de la pure beauté orientale

Des traitements de beauté et produits parfumés au délicat arôme de fleurs... le reflet de la traditionnelle quiétude et pureté de la belle japonaise.

M. Eau de Cologne "Zen". Légère, rafraîchissante et délicatement épicée.
2 1/2 on. **\$9**

N. Lotion hydratante pour le corps. Lotion lactée, fraîche, légèrement parfumée.
7 on. **750**

P. Masque facial. Pour tous les genres de peaux.
Tube 2 on. (10 applications) **550**

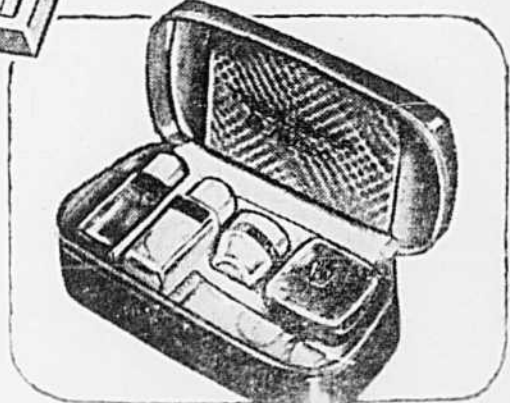
Q. Crème raffermissante pour le cou. Stimule et raffermi les muscles du cou.
4 tubes **1150**

Nous vous invitons à venir rencontrer Mlle Keiko ABE en ville, Mlle FUMIE Takasak à Fairview, Mlle FUMIKO URIGAMI à Anjou qui seront à votre disposition du 16 au 27 mai pour vous aider dans le choix de vos produits.

Boni: Avec chaque achat de produits "Shiseido" d'une valeur de 7.50 et plus, vous recevrez en cadeau un produit de traitements "Shiseido".

Rayon 101 au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview et Anjou.

Venez en personne, écrivez ou composez **842-7221**



Economie

la presse

Washington menace Michelin d'une hausse des tarifs sur les pneus

HALIFAX (PC) — Les pneus Michelin du Canada Ltée, l'un des plus récents et des plus importants employeurs de la Nouvelle-Ecosse, est menacé de tarifs douaniers supplémentaires de la part des Etats-Unis au moment où la compagnie s'apprête à agrandir ses deux usines dans cette province.

Quelques jours à peine après que la compagnie française eut annoncé un projet d'expansion de \$40 millions visant à agrandir ses usines de Granton et de Bridgewater afin d'y produire des pneus d'automobiles qui viendront s'ajouter à sa ligne de pneus de camions, le département du Trésor américain a avisé cette compagnie qu'il était fortement question d'imposer des tarifs supplémentaires sur les pneus à carcasse radiale parce que le gouverne-

ment canadien lui avait consenti une subvention pour l'agrandissement de ses deux usines.

Un porte-parole du département du Trésor à Washington a signalé que depuis décembre dernier, les importations américaines de pneus Michelin pour camions s'élevaient à environ \$3.3 millions. Le secrétaire au Trésor doit prendre une décision finale d'ici quelques mois.

Réponse canadienne?

Industrial Estates Ltd., une société de la couronne créée par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, a consenti à la société Michelin des prêts totalisant près de \$50 millions. Le premier ministre Gerald Regan compte que le gouvernement d'Ottawa viendra à convaincre les autorités américaines de ne pas punir la compagnie néo-écoss-

aise. Dans les milieux d'affaires à Halifax, on a confiance qu'à l'approche d'élections, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, on ne voudra ni d'un côté de la frontière ni de l'autre ternir les relations commerciales bilatérales.

Etonnement de Regan

M. Regan ne cache pas son étonnement devant la réaction du Trésor puisque des barrières tarifaires sont généralement imposées quand des produits étrangers se vendent à des prix inférieurs à ceux du pays importateur. Or, dans le cas des pneus Michelin, ils sont plus dispendieux que les produits domestiques.

Le premier ministre Regan soutient que si Michelin est visé en raison des subventions accordées par le ministère fédéral d'expansion régionale, alors la plupart des

usines canadiennes sont dans la même catégorie.

On s'y attendait

Les usines Michelin installées en Nouvelle-Ecosse ont constitué pour leurs concurrents américains un embêtement depuis le début. Aussi ne s'étonne-t-on pas trop de l'intervention américaine qui était en quelque sorte anticipée.

Ce n'est que récemment, toutefois, qu'un compétiteur américain a accusé Michelin de concurrence déloyale à cause d'une assistance gouvernementale.

Même si des tarifs additionnels sont imposés, on ne s'attend pas à ce que cela modifie tant soit peu les projets d'expansion de la compagnie dont une partie sera défrayée par des subsides gou-

vernementaux de \$8 millions. L'agrandissement des deux usines portera le nombre des employés à 2.500. La production accrue devrait commencer à compter de la fin de 1973.

Toutefois, le présent conflit pourrait influencer l'intention de la société Michelin d'augmenter sa part du marché américain actuellement limitée à 5 pour cent.

Le Canada, l'Australie, le Japon et le Mexique dans un Marché commun avec les USA?

WASHINGTON (PC) — Les Etats-Unis pourraient bien, un jour, former avec le Canada, le Japon, le Mexique et l'Australie une alliance semblable et parallèle au Marché commun européen, estime M. John Connally, secrétaire américain au Trésor.

Au cours d'une série de déjeuners qu'il a eus avec des journalistes, M. Connally a exposé ses idées, ajoutant toutefois qu'il s'agissait là d'une pure spéculation sur le développement à long terme de l'économie mondiale.

Ce qui intrigue le secrétaire au Trésor, c'est le protectionnisme restrictif qui s'est fait jour dans les pays du Marché commun au cours de ces dernières années.

Projet prématuré

Sur une union avec le Canada ou le Japon, M. Connally juge improbable la con-

clusion d'un accord communautaire actuellement, bien qu'il ait souligné les possibilités d'une coopération plus étroite avec le Canada au cours de récents entretiens.

L'idée d'un autre Marché commun est évidemment due au succès des réalisations européennes qui ont provoqué un boom économique tel que les autres pays doivent maintenant trouver le moyen de concurrencer la Communauté.

Constatant que la prédominance américaine dans l'économie mondiale a considérablement diminué avec le rétablissement du Japon et de l'Europe après la guerre, M. Connally juge que les Etats-Unis devront se joindre à un bloc commercial.

Toutefois, les Américains et lui-même s'inquiètent des conséquences que provoquerait l'existence de plusieurs Communautés commerciales.

A ce propos d'ailleurs, M. Paul Volcker, sous-secrétaire au Trésor, devait déclarer:

"Nous craignons surtout que les blocs en concurrence n'élevent autour d'eux des restrictions financières et des contrôles. Or, nous les constatons en Europe et sommes inquiets."

Parlant du Canada, M. Connally pense que les barrières établies par Ottawa ne seront pas supprimées et il estime que le gouvernement fédéral n'a pas l'intention de modifier ses politiques économiques de façon à se plier aux exigences des Etats-Unis.

Les pourparlers américano-canadiens ont été rompus et la récente visite du président Nixon à Ottawa n'a pas permis de prévoir leur reprise dans un proche avenir.

Les emprunts obligataires sont moins nombreux cette année

A tous les paliers, gouvernements et sociétés du Canada ont emprunté, en avril, \$331,717,000 sous forme d'obligations, comparativement à \$370,953,220 en avril 1971.

Selon la maison Wood Gundy Limited, les gouvernements provinciaux, celui du Canada, les administrations municipales et les sociétés ont émis, pour les quatre premiers mois de l'année, pour \$1,652,229,320 d'obligations, contre \$2,158,186,573 au cours de la même période l'an dernier.

Le gouvernement du Canada n'a émis aucune obligation de plus de trois ans en avril dernier, ou en avril

1971. Ce genre de financement, pour les quatre premiers mois de l'année, s'est élevé pour le gouvernement canadien à \$225 millions, contre \$505 millions en 1971.

Les provinces ont émis pour \$81,390,000 d'obligations en avril, contre \$216 millions pour le même mois l'an dernier. De janvier à avril, leurs émissions d'obligations se sont élevées à \$566,715,000, contre \$662,200,000 l'an dernier. L'émission provinciale la plus importante a été celle de \$50,000,000 de l'Hydro-Québec, à 8 1/4 pour cent, arrivant à échéance le 1er mai 1977.

Quant aux municipalités, leurs émissions en avril ont

atteint \$20,827,000 contre \$17,696,220 à la même période l'an dernier. Pour les quatre premiers mois, ces emprunts se chiffrent à \$178,414,320 contre \$160,049,573 l'an dernier.

Les sociétés, enfin, ont émis des obligations pour \$229,500,000 en avril, comparativement à \$137,257,000 à la même période l'an dernier. Pour les autres premiers mois, les chiffres sont de \$682,100,000 cette année, et \$830,937,000 l'an dernier.

Les revenus de l'Hydro: plus d'un demi-milliard

Pour la première fois, les ventes d'électricité de l'Hydro-Québec ont dépassé l'an dernier le demi-milliard de dollars. Elles se sont élevées à \$518,314,000, soit 8.4 pour cent de plus qu'en 1970.

Les dépenses totales, qui englobent les frais d'exploitation et d'entretien, les salaires, l'amortissement, les taxes scolaires et municipales, l'impôt provincial sur l'énergie produite et les achats d'énergie, se sont élevées à \$227,865,000. Le communiqué

n'indique pas le détail du rapport dépenses-revenus.

Les réserves, qui représentent l'avoir-propre, ont dépassé pour la première fois le milliard de dollars et s'établissent, au 31 décembre, à \$1,040,000,000, soit plus que le quart du capital investi. L'actif total de l'Hydro a doublé le cap des 4 milliards de dollars et s'élevait, à la fin de l'an dernier, à \$4,250,000,000 contre \$3,890,000,000 l'année précédente.

Les banques verseront de plus gros dividendes

Les dividendes que recevront ce mois-ci les actionnaires des banques, des sociétés de fiducie et autres institutions financières seront plus élevés que pour tout autre mois de mai des années antérieures, surtout ceux des banques.

En tout et par tout, selon la maison de courtage Bongard Leslie, les dividendes que payeront ce mois-ci les institutions financières s'éleveront à \$28.3 millions, comparativement à \$27.5 millions l'an dernier et \$24.8 millions en 1970.

Les dividendes accumulés de toutes les compagnies canadiennes du 1er janvier au

31 mai se chiffrent par \$372,913,856, soit 3.7 pour cent de moins qu'au cours des cinq premiers mois de l'an dernier. Pour les cinq premiers mois de 1970, le total s'élevait à \$576,384,649.

Pour le seul mois de mai, toutefois, l'ensemble des dividendes s'éleva à \$72,299,163, comparativement à \$70.3 millions en mai 1971 et \$72.9 millions en mai 1970.

Diverses industries payeront \$27 millions, comparativement à \$27.1 millions l'an dernier et \$27.7 millions il y a deux ans. Payé le 1er mai, le dividende régulier de Stelco se chiffre, pour ce mois-ci, à \$7,369,170, ou 27

pour cent du total des industries.

Les dividendes des mines sont de nouveau à la baisse, comme ce fut le cas pour quatre des cinq premiers mois de l'année, et se chiffrent par \$7.9 millions ce mois-ci. Ils étaient de \$9.4 millions en 1971 et de \$9.6 millions l'année précédente.

Dans les services publics, les dividendes sont fortement à la hausse, comme du reste ils l'ont été depuis le début de l'année.

En mai, ces dividendes s'élevèrent à \$9.1 millions, comparativement à \$6.3 millions l'an dernier et \$5.7 millions en mai 1970.

par Jean POULAIN

Si les effets de l'inflation sont aisément discernables dans une économie, il n'en est pas de même de ses causes. Ceci explique pourquoi l'attitude des divers gouver-

nements diffère selon la façon d'aborder le problème.

C'est ce qui ressort des délibérations qui se sont déroulées jeudi à la Conférence monétaire internationale. Cette Conférence annuelle qui a choisi le Canada pour tenir cette année ses assises représente 115 des plus importantes banques de vingt pays du monde libre, ainsi que des économistes renommés et des dirigeants d'institutions d'émission.

Les débats se tenant à huis clos, une conférence de presse a réuni après les délibérations quelques-uns des orateurs y ayant participé. C'est ainsi qu'ont été analysées les causes de l'infla-

tion en Hollande, en Angleterre, en France, en Suède et aux Etats-Unis.

HOLLANDE

M. Christian F. Karsten, directeur de l'Amsterdam-Rotterdam Bank N.V., a expliqué que dans son pays l'inflation a pris naissance par une sur-enchère dans les salaires. Au début des années 1960 le gouvernement et les centrales syndicales avaient conclu des

ententes de salaires qui comportaient des plafonds. Lors-

que le secteur des travailleurs non syndiqués a graduellement négocié des hausses supérieures, une sur-enchère a commencé qui a eu pour conséquence des augmentations de prix et la spirale s'est poursuivie depuis, de sorte que la Hollande est actuellement le pays d'Europe qui souffre de l'inflation la plus élevée, ne cédant le pas que devant la Grande-Bretagne.

FRANCE

M. André de Lattre s'est dit d'avis que les causes de la montée des prix sont structurelles: main-d'oeuvre pratiquement utilisée à sa capacité, manque de mobilité dans l'agriculture et dans certains secteurs industriels, amenant des pressions sur les prix et salaires du secteur public indexé au coût de la vie.

ETATS-UNIS

De son côté, M. Herbert Stein, président de la commission des conseillers économiques des Etats-Unis, a dévoilé une situation opposée pour l'inflation américaine, ou elle n'est pas due à des pressions sur certains secteurs de l'économie mais de nature temporaire: sans le conflit au Vietnam, a-t-il déclaré, rien n'indique que l'inflation serait permanente.

SUEDE

En Suède, la hausse des prix, visible comme pour le

Nixon ferait profiter les industriels de l'inflation

par Louis WIZNITZER
notre correspondant
aux Etats-Unis

Le bond en avant effectué par les bénéfices au cours du premier trimestre de cette année n'a pas fait que des heureux. Certains des actionnaires et les industriels se frottaient les mains à la nouvelle de cette "percée" mais la publicité faite à l'heureux événement par les grands journaux embarrassera M. Nixon et ses conseillers.

Elle suit de trop près, à leur gré, l'accusation portée par M. George Meany, président de la centrale syndicale AFL-CIO contre la Commission des Prix et des Salaires, de bloquer les salaires mais pas les bénéfices et de favoriser ainsi le patronat au détriment des travailleurs.

Au cours des premiers trois mois de 1972, la IBM enregistra une avance de 21 p. cent par rapport à la même époque en 1971, la Xerox vit ses bénéfices augmenter de 16 p. cent, Chrysler de 30 p. cent et Dupont de 35 p. cent.

Mais ces bonnes nouvelles sont d'autant plus gênantes pour le gouvernement qu'une Commission du Sénat, présidée par William Proxmire, vient de révéler, preuves à l'appui, que cette hausse spectaculaire des bénéfices s'est accompagnée d'une hausse des prix, d'une baisse de la productivité et de la persistance d'un taux élevé (5.9 p. cent) du chômage.

Lorsqu'on sait que les

démocrates ne se lassent pas d'accuser M. Nixon d'aider le "big business" pour l'inciter à se cotiser généreusement pour la campagne électorale du parti républicain, on comprendra son embarras actuel.

Et c'est sans doute dans l'espoir de dédoubler le gouvernement que Jackson Grayson, président de la Commission sur les Prix et les Salaires, vient d'enjoindre la chaîne des magasins Woolworth de baisser le prix des "snacks" servis au comptoir, à l'heure même où enregistre une forte hausse sur les prix alimentaires.

Mais M. Nixon a des préoccupations plus sérieuses encore. Le PNB a certes augmenté de 30 milliards de dollars au cours du premier trimestre, c'est-à-dire de 11.8 p. cent (sur une base annuelle) mais il faut déduire de ce chiffre 6.5 p. cent dus à l'inflation, ce qui ne laisse que 5.3 p. cent de hausse réelle.

Il semble impossible, dans ces conditions, que le taux d'inflation puisse être réduit d'ici à novembre aux 3.25 p. cent auxquels il s'était solennellement engagé. Ses conseillers, enfin, sont préoccupés de voir l'inflation prendre un pareil élan au cours d'une période où l'expansion n'avance pas au rythme souhaité.

En fait le rendement de la main-d'oeuvre au cours du premier trimestre resta

en dessous de celui enregistré en 1971. La faute en incombe, à en croire Peter Peterson, ministre du commerce, aux industriels qui persistent à miser sur des résultats à court terme plutôt que mettre sur les rails les dispositifs pouvant mener à une hausse de production à long terme.

Les industriels ne manquent pas de répondre, à leurs détracteurs, qu'après une baisse sérieuse de leurs bénéfices de 1967 à 1970, il est normal qu'ils reprennent enfin du poil de la bête. Ils attirent l'attention sur le fait que si leurs bénéfices avaient suivi une courbe semblable à celle de 1967, c'est une augmentation de \$65 milliards et non pas de \$30 milliards qu'ils auraient pu réaliser au cours de ce premier trimestre.

Des patrons et des ouvriers, qui a raison? Ce qui est certain, c'est qu'ils s'accordent pour donner tort à M. Nixon. Pour se garder à gauche et à droite à la fois, le président américain promet qu'après sa réélection, il créera des structures permanentes et efficaces permettant d'assurer "la collaboration des syndicats, des industriels et du gouvernement". Mais ces beaux discours ont le don de faire enrager les industriels sans pour cela dissiper les soupçons des syndicalistes.



PIERRE ST. LAURENT
Melchers Nomination

Le Lieutenant-Colonel Sarto Marchand, E.D., K.L.J., Président et Directeur Général des Distilleries Melchers Limitée, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Pierre St. Laurent au poste de Trésorier de la Compagnie avec effet du 28 avril dernier. M. St. Laurent continuera en outre, d'exercer ses fonctions de contrôleur des Distilleries Melchers.



GULF OIL CANADA LIMITED
AVIS DE DIVIDENDE
Un dividende de quinze cents (15¢) par action pour le second trimestre se terminant le 30 juin 1972 a été déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie. Ce dividende est payable en argent canadien le 1er juillet 1972, aux actionnaires enregistrés à la fermeture des bureaux le 2 juin 1972.
J. C. PHILLIPS
Secrétaire
Toronto,
le 27 avril 1972



CHEZ AVON
Ivan P. Phelan
Avon Products of Canada Limited annonce que M. Ivan P. Phelan, vice-président et secrétaire, prend sa retraite après 37 années au service de cette entreprise. Agé de 63 ans seulement, M. Phelan profite ainsi du régime de retraite avantageux de cette société.

M. Robert Parizeau — Président du Conseil
et
M. Peter M. Bennett — Président
ont le plaisir d'annoncer l'ouverture le 1er juin 1972 des bureaux de
CANADIAN INTERNATIONAL REINSURANCE BROKERS LTD.
Le siège social sera à Toronto, dans le
Federal Building,
85 Richmond Street West
Cette nouvelle société a été formée en collaboration avec le Blanc Eldridge Parizeau, Inc. de Montréal et Golding Adam (Reinsurance Brokers) de Londres

Les USA doivent maintenir leur contrôle sur les sorties de dollars - Volcker

Les Etats-Unis doivent conserver leurs contrôles actuels sur les sorties de capitaux, a déclaré vendredi, M. Paul A. Volcker, sous-secrétaire au Trésor, à la 19e réunion annuelle de la Conférence monétaire internationale.

Il a ajouté que Washington vient d'expédier aux compagnies assujetties au programme de restrictions sur les investissements directs un message confirmant cette décision pour toute l'année 1972.

Le seul changement à ce programme sur le contrôle des capitaux, est que l'on prenne garde de nuire au financement des exportations de ces compagnies.

D'après M. Volcker, les Etats-Unis s'inquiètent des mesures prises par des blocs adverses tels qu'il s'en trouve en Europe: "Il y a là

un problème foncièrement nouveau qui agite notre système monétaire et notre régime commercial".

Il a ajouté que pendant longtemps la politique des Etats-Unis a encouragé la formation du Marché commun européen. Plus encore, si l'unité monétaire pouvait se réaliser en Europe ce serait un élément constructeur dans l'ordre monétaire mondial.

Ce que nous redoutons, dit-il encore, c'est l'apparition de blocs antagonistes, concurrentiels, s'entourant de restrictions financières et de méthodes commerciales; il y a déjà des tendances qui nous inquiètent.

Que vaut l'ajustement du taux d'échange, a demandé M. Volcker, lorsque dans un vaste secteur agricole où les Etats-Unis et le Canada pro-

duisent à environ la moitié des prix européens un système de droits variables a pour effet automatique de nuire à notre production?

Par contre, M. Volcker constate une amélioration. Nous avons tendance, dit-il, à nous libérer de l'habitude de défendre ce que nous connaissons le plus: nous sommes tous d'avis que le présent n'est pas satisfaisant.

Tout en demandant aux banquiers internationaux de coopérer à la solution du grave problème du déficit des paiements américains, M. Volcker a ajouté que le temps n'est plus où, politiquement et économiquement, on tolérait un dollar trop étiré: de nos jours, aucun pays n'est en position d'entreprendre ou de dominer la réforme monétaire.

Bond de 15.5% des ventes canadiennes aux Etats-Unis

cours des quatre premiers mois de l'année, les exportations nationales vers les Etats-Unis ont augmenté de 15.5 pour cent par rapport à 1971, mais elles ont régressé dans tous les autres pays parmi les principaux partenaires commerciaux du Canada.

Elles ont ainsi diminué de 15.5 pour cent au Royaume-Uni, de 20.1 dans les autres pays du Commonwealth et pays jouissant du régime préférentiel, de 10.8 au Japon, de 12.6 dans les pays membres de la Communauté économique européenne et de 1.2 en Amérique latine.

Dans un document publié, jeudi, par Statistique Canada, à Ottawa, on précise que les livraisons canadiennes vers les Etats-Unis ont été de \$3,768 millions; le Royaume-Uni, de \$420.7 à \$355.7 millions; les autres pays du Commonwealth et pays

jouissant du régime préférentiel, de \$226.0 à \$180.6 millions; le Japon, de \$248.2 à \$221.3 millions; la CEE, de \$350.1 à \$306.0 millions; et l'Amérique latine, de \$172.8 à \$170.7 millions.

La valeur des expéditions

Quant à la valeur des exportations pour ces quatre premiers mois, elle a atteint \$5,893.9 millions, soit 7.3 pour cent de plus que durant la période correspondante de 1971.

Statistique Canada indique toutefois qu'en avril dernier, les exportations canadiennes vers le Royaume-Uni et celles vers l'Amérique Latine ont augmenté par rapport à avril 1971. Elles sont ainsi passées de \$106.7 à \$111.0 millions et de \$31.4 à \$37.2 millions respectivement.

Dans l'ensemble, les livraisons canadiennes ont augmenté de six pour cent, le mois dernier. Il s'agit là d'une hausse "modérée" due, nous SC,

aux expéditions accrues vers les Etats-Unis.

Les principaux secteurs d'exportations où l'augmentation a été la plus marquée ont encore été ceux des produits de l'automobile, du bois de sciage et des combustibles.

Les expéditions de cuivre et de nickel se sont aussi accrues en avril, bien que celles d'aluminium soient demeurées peu importantes.

Les minerais, les métaux et les produits forestiers autres que le bois de sciage, sont également demeurés en faible progression durant les quatre premiers mois de 1972.

Quant aux livraisons de blé, de pétrole brut et de gaz naturel, elles ont toutes augmenté, en avril, atteignant \$30.1, \$85.3 et \$27.0 millions respectivement. Les ventes d'avions, de moteurs et de pièces ont régressé de \$23.4 à \$28.0 millions.

Les USA acceptent d'importer plus de pétrole canadien

OTTAWA (PC) — L'augmentation des quotas d'importations de pétrole aux Etats-Unis pourrait fort bien permettre au Canada d'exporter pour \$20 millions de plus cette année, a déclaré hier un porte-parole de l'Association des producteurs de pétrole du Canada.

Le président Nixon a annoncé jeudi que les quotas canadiens étaient augmentés de 30,000 barils par jour et portés à 570,000.

La politique pétrolière canadienne prévoit que l'Est du Canada importe le pétrole qu'il consomme tandis que les surplus d'huile de l'Ouest sont exportés aux Etats-Unis.

L'augmentation de la consommation américaine de pétrole oblige les Etats-Unis à augmenter leurs importations.

Gerald L. Warren, attaché de presse de la Maison blanche, a déclaré que l'augmentation des quotas était devenue nécessaire surtout parce que la production nationale du pétrole n'avait pas atteint

le niveau prévu.

Les quotas quotidiens des importations en provenance de l'Amérique Latine et du Moyen-Orient ont aussi été augmentés et sont passés de 965,000 à 1,165 millions barils. Les quotas canadiens étaient de 540,000 barils par jour à l'est des Montagnes Rocheuses et ont été portés à 570,000 barils. De plus, la côte-ouest des Etats-Unis importe environ 280,000 barils par jour sans aucune restriction.

Estimation

D'après une estimation du Conseil national de l'énergie, le Canada exporterait actuellement un million de barils hydrocarbures liquides par jour aux Etats-Unis, si on y inclut le gaz naturel liquide et divers produits raffinés.

De son côté, l'industrie privée estime que la moyenne quotidienne a été de 745,000 barils l'an dernier, et de 659,000 barils en 1969.

Les exportations de matériel dans la région à l'est des Rocheuses, dépasseraient de beaucoup le quota, prétend le Conseil de l'énergie. Cette situation viendrait du fait que les importateurs américains avaient importé 12,000 barils par jour de moins que les quotas en 1971 et qu'ils ont obtenu la permission d'ajouter cette quantité aux quotas de 1972.

Le Conseil de l'énergie croit qu'avec les nouveaux quotas, les exportations canadiennes à l'est des Rocheuses atteindraient 600,000 barils par jour durant la deuxième moitié de l'année courante de sorte que les exportations atteindraient une moyenne de 580,000 barils pour toute l'année.



Une remorque exceptionnelle

Le plus grand véhicule routier du Canada, une remorque surbaissée munie de 64 roues appartenant à la Brocklesby Transport, a entrepris un voyage initial ces jours-ci lorsqu'il transporta un transformateur destiné à la sous-centrale de la Vérendrye de l'Hydro-Québec d'une voie ferroviaire, à Ville LaSalle, une distance de deux milles. Une suspension hydraulique assure la répartition égale de la charge sur toutes les roues. La remorque, sur cette photo, avance le long du boulevard Dollard à Ville LaSalle.

Etats-Unis - Venezuela

Hausse des tarifs sur le pétrole?

WASHINGTON (AFP) — Les importateurs américains de pétrole sont menacés d'une augmentation considérable des tarifs douaniers sur les produits bruts à partir de juin prochain si l'accord commercial avec le Venezuela n'est pas renouvelé.

Cet accord bilatéral, qui date de 1952, a été dénoncé par le gouvernement de Ca-

racas en décembre dernier et deviendra caduc le 1er juin prochain. Il contient des tarifs douaniers très favorables (entre 5.25 et 10.5 cents par baril) qui ont été étendus à tous les pays exportateurs membres du GATT, en vertu de la clause de la nation la plus favorisée.

Si cet accord n'était pas renouvelé, les douanes américaines devraient automatiquement appliquer à partir du 1er juin prochain les tarifs normaux, qui sont de 21 cents par baril, à moins d'une modification législative de l'acte de 1932, qui paraît très aléatoire.

Le gouvernement de Caracas dispose donc d'un moyen de pression non négligeable dans les négociations qui se

poursuivent depuis un mois, tant au Venezuela qu'à Washington. On s'attend généralement à ce que les Etats-Unis accordent un traitement plus favorable au Venezuela sous la forme d'une augmentation des quotas pour les produits raffinés afin d'équilibrer le renouvellement de l'accord.

Le Conseil de l'énergie croit qu'avec les nouveaux quotas, les exportations canadiennes à l'est des Rocheuses atteindraient 600,000 barils par jour durant la deuxième moitié de l'année courante de sorte que les exportations atteindraient une moyenne de 580,000 barils pour toute l'année.

Le programme DISC n'aura des effets qu'à long terme au Canada - J.-L. Pépin

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, vient de déclarer que le programme américain DISC (Domestic International

Sales Corporation) aura surtout des effets à long terme sur l'industrie canadienne.

Ce programme prévoit des dégrèvements fiscaux aux

compagnies exportatrices installées en sol américain.

Selon M. Pépin, il a été extrêmement difficile d'établir exactement les avantages du programme DISC, car le gouvernement américain n'a jamais publié le contenu de cette législation.

1,500 candidatures

En second lieu, le ministre de l'Industrie a établi que seulement 1,500 compagnies américaines sur quelque 25,000 existantes, avaient accepté de s'inscrire pour recevoir les avantages du programme DISC.

De l'avis de M. Pépin, les compagnies American Motors et Ford ne désirent pas recevoir les avantages de DISC, alors que Chrysler et General Motors sont inscrites comme compagnies bénéficiaires.

Ces déclarations ont été faites dans le cadre du débat sur le discours du budget de M. John Turner, présenté lundi dernier aux Communes.

Ce budget prévoit des abattements fiscaux de \$500 millions pour les industries de

fabrication et de transformation établies au Canada.

Avantages normaux

Ce sont là des avantages normaux, de dire M. Pépin, à un moment où tous les pays viennent en aide à leurs industries.

M. Saltsman (NPD-Waterloo) a soutenu pour sa part que ces avantages aux industries n'avaient qu'un but: permettre la réélection du parti libéral.

Malgré les bienfaits de DISC, M. Pépin est confiant que les ventes canadiennes dans le domaine de l'automobile s'accroîtront encore cette année.

Les différences entre les prix iront, selon lui, s'amenuisant et le Pacte de l'auto continuera à bénéficier aux deux pays signataires, soit le Canada et les Etats-Unis.

Les abattements fiscaux devraient, selon lui, permettre à l'industrie canadienne de demeurer compétitive à celle des voisins du sud.

Ainsi, si la valeur du dollar demeure inchangée, la différence entre l'automobile américaine et la canadienne s'établira à deux pour cent au cours de l'année.

Depuis la découverte que certaines compagnies américaines utilisaient les avantages du programme DISC pour exporter leurs automobiles, le gouvernement Trudeau avait été questionné, car c'était là contrairement au Pacte de l'auto.

M. Trudeau et M. Pépin avaient indiqué que la position du gouvernement canadien serait précisée au moment du discours du budget.

Les avantages prévus pour les industries canadiennes, sont normaux, selon M. Pépin, puisqu'elles ne correspondent pas à des subventions directes à l'exportation qui, elles, sont contrairement à la législation sur les tarifs douaniers.

"Nous avons protesté, a signalé M. Pépin, puisque les subsides à l'exportation sont des avantages inégaux."

Le discours du budget et la relance boursière

Selon la PC

Un budget fédéral favorable a été déterminant dans la reprise du marché et la plupart des secteurs, notamment les manufactures générales, chimiques, aciéries, papiers et forêts, ont enregistré la semaine dernière, des hausses dues aux coupures fiscales annoncées lundi par le ministre des Finances.

Toutefois, les effets encourageants du budget ont été pratiquement annulés par les développements dans la guerre du Vietnam.

Réagissant à l'annonce de la reprise des bombardements et le blocus du Nord-Vietnam, l'indice Dow Jones des 30 industrielles a plongé de 17 points à l'ouverture de Wall Street mardi.

Le marché canadien a réagi de façon semblable, et les réactions aux mesures budgétaires ont été pratiquement nulles jusqu'au milieu de la semaine.

Faible hausse à Toronto

Indicateur des tendances, l'indice des industrielles de Toronto a pris 1.40 durant la semaine pour clôturer vendredi à 199.88.

A New York, les cotes ont enregistré des gains partiels après avoir subi de fortes baisses en début de semaine.

Aux Bourses de Montréal et Canadienne, l'indice composé a pris 1.84 à 203.14, pour un volume de transactions de 7.93 millions d'actions contre 8.25 millions, la semaine précédente.

A Toronto, le marché a été calme avec 9.88 millions d'actions échangées contre 9.27 millions la semaine précédente.

Les aurifères ont continué sur leur lancée pour la quatrième semaine consécutive grâce à la hausse de l'or sur les marchés libres où il a atteint, à Londres notamment, \$53 l'once, soit plus de \$15 au-dessus du cours officiel de \$38 l'once.

L'indice des aurifères à Toronto a clôturé à 187.53, prenant 5.64 points dans la semaine. L'indice a atteint 194.70 mardi, sa plus forte cote depuis le 10 août 1971.

A New York, l'indice Dow Jones des 30 industrielles a ferme vendredi à 941.82, pre-

nant 60. Il avait perdu 12.72 mardi.

Le volume total des transactions à Wall Street a été de 71.92 millions d'actions contre 72.92 millions la semaine précédente.

Les métaux de base étaient à la baisse, car les investisseurs se sont inquiétés des baisses de bénéfices. Leur indice à Toronto a cependant pris .09 à 95.18.

compagnies exportatrices installées en sol américain.

Selon M. Pépin, il a été extrêmement difficile d'établir exactement les avantages du programme DISC, car le gouvernement américain n'a jamais publié le contenu de cette législation.

1,500 candidatures

En second lieu, le ministre de l'Industrie a établi que seulement 1,500 compagnies américaines sur quelque 25,000 existantes, avaient accepté de s'inscrire pour recevoir les avantages du programme DISC.

De l'avis de M. Pépin, les compagnies American Motors et Ford ne désirent pas recevoir les avantages de DISC, alors que Chrysler et General Motors sont inscrites comme compagnies bénéficiaires.

Ces déclarations ont été faites dans le cadre du débat sur le discours du budget de M. John Turner, présenté lundi dernier aux Communes.

Ce budget prévoit des abattements fiscaux de \$500 millions pour les industries de

fabrication et de transformation établies au Canada.

Avantages normaux

Ce sont là des avantages normaux, de dire M. Pépin, à un moment où tous les pays viennent en aide à leurs industries.

M. Saltsman (NPD-Waterloo) a soutenu pour sa part que ces avantages aux industries n'avaient qu'un but: permettre la réélection du parti libéral.

Malgré les bienfaits de DISC, M. Pépin est confiant que les ventes canadiennes dans le domaine de l'automobile s'accroîtront encore cette année.

Les différences entre les prix iront, selon lui, s'amenuisant et le Pacte de l'auto continuera à bénéficier aux deux pays signataires, soit le Canada et les Etats-Unis.

Les abattements fiscaux devraient, selon lui, permettre à l'industrie canadienne de demeurer compétitive à celle des voisins du sud.

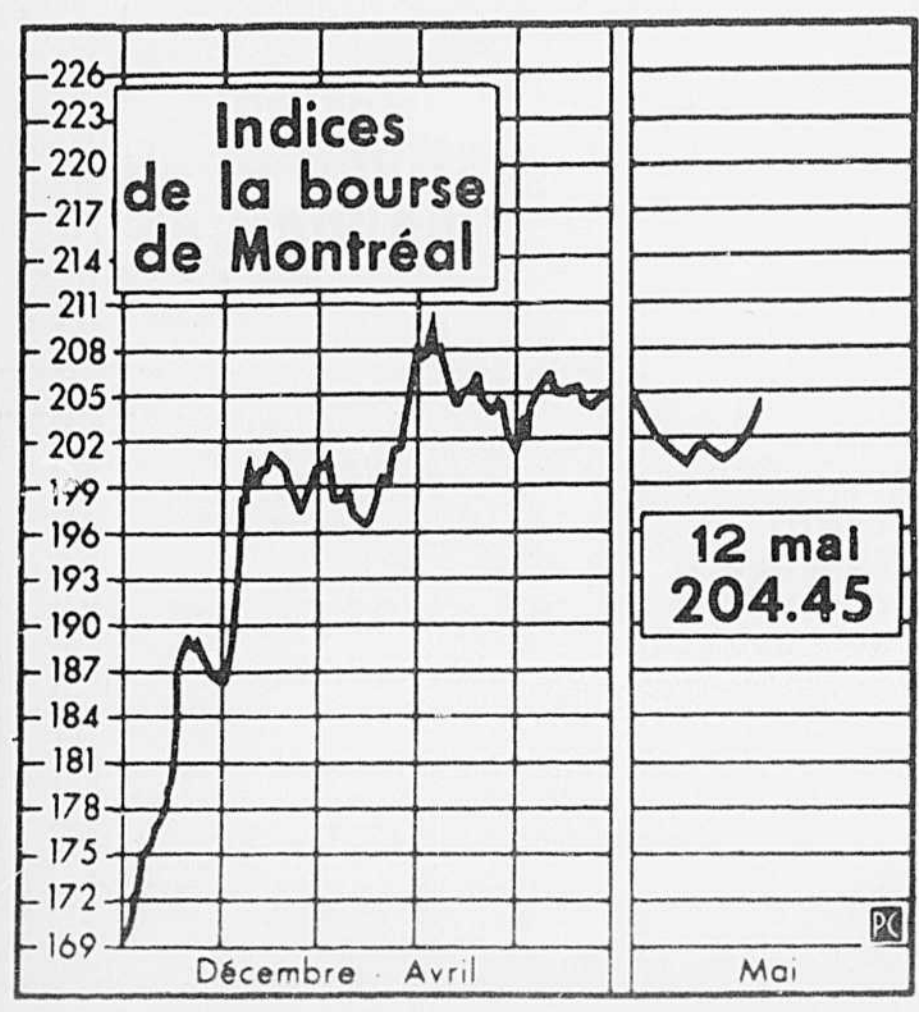
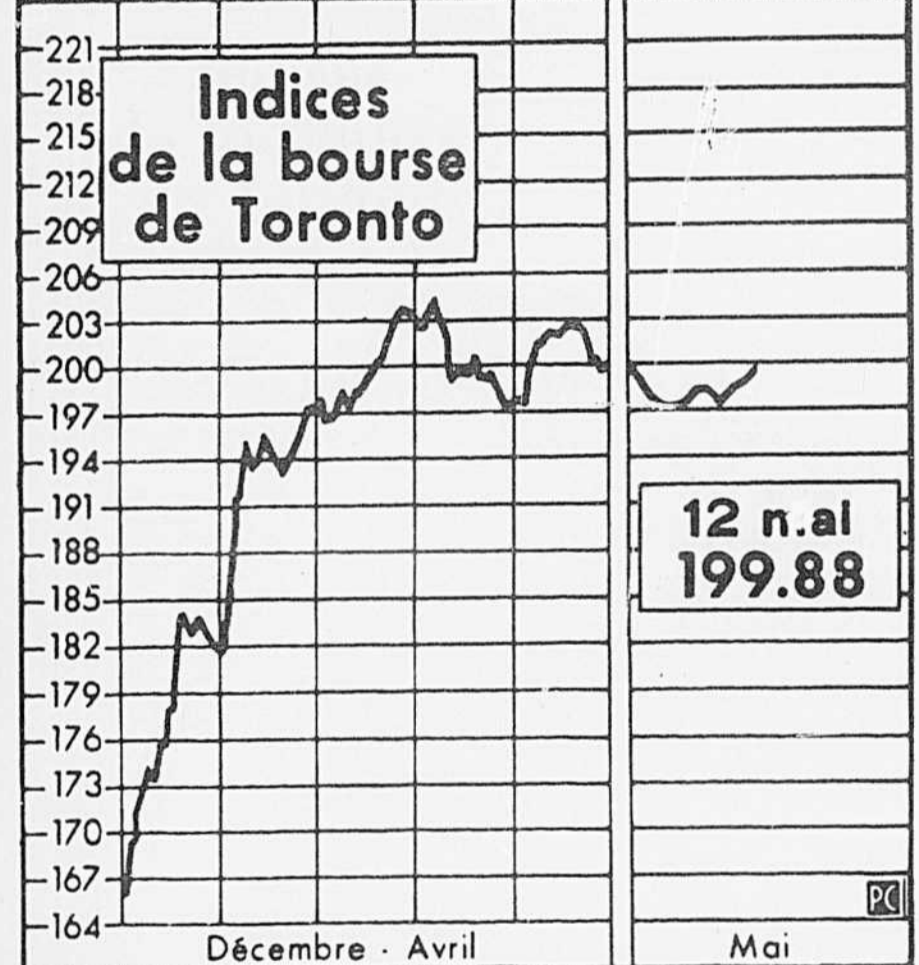
Ainsi, si la valeur du dollar demeure inchangée, la différence entre l'automobile américaine et la canadienne s'établira à deux pour cent au cours de l'année.

Depuis la découverte que certaines compagnies américaines utilisaient les avantages du programme DISC pour exporter leurs automobiles, le gouvernement Trudeau avait été questionné, car c'était là contrairement au Pacte de l'auto.

M. Trudeau et M. Pépin avaient indiqué que la position du gouvernement canadien serait précisée au moment du discours du budget.

Les avantages prévus pour les industries canadiennes, sont normaux, selon M. Pépin, puisqu'elles ne correspondent pas à des subventions directes à l'exportation qui, elles, sont contrairement à la législation sur les tarifs douaniers.

"Nous avons protesté, a signalé M. Pépin, puisque les subsides à l'exportation sont des avantages inégaux."



ACHAT VENTE

Acro Fd	1.45	1.60
Adanac	2.23	2.44
A.G.F. Special	3.40	—
All Cdn Com	8.55	9.34
All Cdn Div	9.56	10.45
All Cdn Ven	4.11	4.49
American Growth	4.84	5.11
Andree Equity	4.91	5.37
Associate Investors	5.92	5.98
Babson	46.30	46.63
Canada Growth	5.97	6.56
Canagex	10.63	11.49
Cdn Gas Energy	13.32	15.19
Cdn Invest Fd	5.02	5.50
Cdn Scudder Fd	20.82	20.82
Cdn Sec Growth	3.22	3.83
Cdn S. A. Gold Fd	6.41	7.01
Cdn Truisteed	5.00	5.49
CIM Japan Fd	7.75	7.15
Champion Mutual	2.45	9.23
Capital Growth	12.32	13.46
Chase Fd	6.66	7.58
Collective Mutual	6.99	8.05
Commonwealth Intl	7.51	8.25
Commonwealth Intl	7.51	8.25
Commonwealth Intl	7.51	8.25
Corporate Investors	7.51	8.25
Corp Investors Stock Fd	5.11	5.28
Dominion Compound	5.11	6.48
Edwards Inc	13.21	14.70
Dreyfus Intl	5.62	6.11
Eaton Vikings	7.47	7.86
Educator's Equity	6.01	7.18
Entire Investment	6.07	6.38
Exec Inv Intl	3.07	—
Financial Trend	20.01	20.61
Fonds Collectif A	5.09	6.08
Fonds Collectif B	5.09	6.08
Fonds Collectif C	5.09	6.08
Fonds Desirables A	4.27	—
Fonds Desirables B	4.27	—
Fonds P.E.P.	4.27	—
General Growth	11.04	12.14
Gis Compound	2.98	3.27
Gis Income	2.98	3.27
Growth Equity	31.02	31.27
Guardian Growth	7.22	7.91
Harvard	5.49	4.47
Industrial Growth	12.16	12.27
International Growth	6.43	6.43
Investors Growth	5.74	6.25
Investors Intl Mutual	6.79	7.44
Investors Japanes	6.79	7.44
Investors Mutual	5.74	6.25
Investors Refinement	6.79	7.44
Keystone Cde	22.06	24.18
Keystone Cust 5-1	4.15	2.31
Keystone Cust 5-4	7.32	8.03
Keystone Polar	5.48	6.21
Lexington Research	16.90	18.47
Manhattan	5.47	4.74
Maritime Equity	3.30	3.40
Marlborough	5.17	6.31
Mutual Accumulating	5.79	6.37
Mutual Bond	10.21	11.74
Mutual Growth	5.49	6.26
Mutual Income	5.18	5.70
Natural Resources	11.75	13.33
Natural Resources	7.11	7.77
N.W. Equity	7.11	8.03

ACHAT VENTE

Accurate Calc	500	90	90
A.G.F. Specul	900	332	332
Anthony Oil G	1000	51	51
Aztec Iron	22750	65	59
Bantam Mng	500	25	25
Bear Creek	7000	53	40
Belair Mng	4500	79	79
Burdun Mng	500	20	20
Brossman Can	2000	70	65
Cabot	200	1	1
Canada Mtn	200	53	5
Candida	500	149	149
Canadian Intl	4365	209	275
Chibex Mng	1000	50	42
Conn Chem	1620	387	—
Cumex	4500	75	71
Cumex Comp com	4500	75	71
Cuniv	84000	13	10
Copernic	6070	61	50
Elect 2555	500	202	215
Gowanda	7003	70	44
Hammond	3100	275	275
Harland	1529	72	70
Inter Allied	912	120	123
Key Way	100	150	150
Mandarin	4000	25	29

ACHAT VENTE

Midland Nick	2000	18	18
Mullico Hold	2700	125	118
Mult Access	2500	515	500
Ram Pete	1500	180	175
Schillere	500	50	52
Scott Chib	28500	6	415
Seneca	2550	83	71
Soca	4000	51	47
Spar	200	215	215
Systems Dim	350	317	317
Unimesco B	1520	400	400
Unimesco A	1520	425	425
Wiking	500	22	20
Wagelok	2000	25	25
Wilx Corp	200	700	700
Xoma	200	175	175

ACHAT VENTE

Const. Gas 8%	1992	92	98 1/2
Const. Gas 9%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 10%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 11%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 12%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 13%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 14%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 15%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 16%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 17%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 18%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 19%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 20%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 21%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 22%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 23%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 24%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 25%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 26%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 27%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 28%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 29%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 30%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 31%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 32%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 33%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 34%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 35%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 36%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 37%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 38%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 39%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 40%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 41%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 42%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 43%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 44%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 45%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 46%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 47%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 48%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 49%	1992	102 1/2	108 1/2
Const. Gas 50%	1992	102 1/2	108 1/2

La décision de Washington relance le projet canadien d'un gazoduc le long du Mackenzie

La décision de Washington d'opter en faveur de la voie trans-Alaska pour acheminer le pétrole de la Baie de Prudhoe à la côte ouest des Etats-Unis a donné un nouveau coup d'envoi au projet canadien de bâtir un conduit de gaz naturel depuis l'Arctique jusqu'à la localité d'Emerson, au sud du Manitoba et en bordure de la frontière américaine.

Préparé depuis 1970 par deux groupes canado-américains, ce projet avait été conçu originalement pour faire partie d'un complexe

intégré de transport de gaz et de pétrole, qui était en somme la voie alternative que proposait le Canada pour acheminer les hydrocarbures de l'Alaska et de l'Arctique vers le bassin des 48 Etats américains, du Mid-West jusqu'à la côte du Pacifique.

Bien que la décision américaine, annoncée jeudi par le secrétaire d'Etat à l'Intérieur, M. Rogers C.B. Morton, risque de provoquer une sous-utilisation d'un tel conduit de gaz, le gouvernement canadien a fait connaître dès

le début son appui à ce projet. Le premier homme d'Etat à signifier cette position canadienne fut le ministre fédéral à l'Environnement, M. Jack Davis qui, le 26 juillet 1971, affirmait que la construction de ce gazoduc était

presque assurée. Depuis lors \$12 millions de recherches furent dépensés par le gouvernement fédéral pour préciser les modalités de cette nouvelle voie de transport. C'est Imperial Oil Ltd qui est devenu le principal défenseur de cette initiative, à la

suite des formidables découvertes réalisées cet hiver dans le Delta du Mackenzie. La compagnie fore présentement quatre puits exploratoires et, si les résultats s'avèrent aussi prometteurs que les découvertes de cet hiver, le président de l'entreprise, M. J.A. Armstrong, estime que les réserves justifieront à elles seules la mise en développement d'un tel chantier.

Or, c'est cet été ou, au plus tard, au début de l'automne que la compagnie pourra évaluer les résultats de ces forages. Vendredi dernier, le président du Conseil d'administration d'Imperial Oil Ltd, M. W.O. Twaits, a repris ces propos à son compte en affirmant que la décision américaine ne comportait pas plus de risques de pollution que les importations canadiennes de 25 millions de barils de pétrole par année qui sont

Le pipeline trans-Alaska: un enjeu de \$7 milliards

Les Canadiens auraient recueilli \$7 milliards en frais de transport et bénéficieraient d'une balance favorable de \$500 millions à \$3 milliards si

Washington avait préféré la voie canadienne du Mackenzie pour acheminer le pétrole de l'Alaska à la côte ouest des Etats-Unis.

Telle est l'évaluation que fixait Atlantic Richfield, en septembre 1971, dans un mémoire confidentiel adressé au secrétaire d'Etat à l'Intérieur, M. Rogers Morton.

Dénonçant avec vigueur la proposition canadienne, Atlantic Richfield, qui assume le leadership de l'Alyeska Pipeline Service Co. qui succéda en août 1970 au Trans Alaska Pipeline Society (TAPS), avait indiqué que ces recettes canadiennes s'établiraient sur 20 ans.

Outre les avantages commerciaux immenses qui pesaient en faveur de la décision américaine, rendue publique jeudi dernier, avantages que n'a fait qu'amplifier le contexte du Plan Nixon, la construction d'un conduit de 800 milles de long et de 48 pouces de diamètres, de la Baie de Prudhoe au port de Valdez, en Alaska, aura également les conséquences suivantes:

—Disponibilités accrues pour 48 Etats américains, dans un laps de temps plus court que la période prévue par le projet canadien. La production pétrolière américaine ne couvre présentement que 77 pour cent des besoins actuels. En 1980, elle ne couvrira que 56 pour cent des besoins nationaux. Avec le pétrole de l'Alaska, les Etats-Unis n'auront plus besoin d'importer que 35 pour cent de leur consommation;

—Relance de l'industrie de construction navale aux Etats-Unis puisque le transport maritime du port de Valdez à la côte ouest nécessitera la construction de \$1,1 milliard de pétroliers;

—Mise en friche économique de l'Alaska par des royalties de 12,5 pour cent sur la production, soit \$750.000 de revenus par jour. En outre, depuis le transport sur place de caniveaux métalliques en 1969, le retard mis par Washington à statuer sur la voie de transport a entraîné des dépenses d'entretien de \$12 millions par mois de la part du groupe Alyeska Pipeline Service Co. Les principaux pionniers du

GAS ARCTIC SYSTEMS

Sociétés participantes :

- Alberta Gas Trunk Line Co.
- Canadian National Railways
- Columbia Gas Systems Inc.
- Northern Natural Gas Co. (de même que sa filiale Consolidated Pipeline Co., de Calgary)
- Texas Eastern Transmission Corp.
- Pacific Lighting Corp.

Valeur du projet :

en décembre dernier, les estimés fixaient le coût de ce projet à \$1,5 milliard et la longueur du conduit à 1.550 milles. Toutefois, le projet nécessite l'extension du réseau de la Trans-Canada Pipelines Ltd et d'Alberta Gas Trunk Line Co. au coût de \$500 millions, portant ainsi le total à \$2 milliards.

La différence du coût avec le projet du Northwest Project Study Group s'explique par cette rallonge du réseau de l'Alberta Gas Trunk qui se rend déjà à l'extrémité-nord de l'Alberta, au seul des Territoires du Nord-Ouest.

Financement et participation canadienne :

97 pour cent des intérêts du groupe sont déjà contrôlés par des sociétés canadiennes. Sur une capitalisation totale de \$1,5 milliard, la valeur du capital-actions n'atteindra que \$300 millions. Le contrôle canadien des actions serait donc plus aisé puisqu'il nécessiterait une absorption de \$150 à \$175 millions.

Echéances du projet :

Selon M. J.C. Osler, porte-parole du groupe, le Gas Arctic Systems devrait soumettre son projet à l'Office national de l'Energie au printemps prochain. C'est à ce moment-là que le financement serait organisé. Quant à l'exploitation du conduit, on estime que le transport ne pourra pas commencer avant 1976.

projet sont BP Alaska (contrôlée conjointement par British Petroleum et Standard Oil Co. d'Ohio), Atlantic Richfield Co. et Humble Oil & Refining Co. (contrôlée par Standard Oil of New Jersey) qui contrôlent 90 pour cent des réserves de gaz indiquées et 95 pour cent des concessions pétrolières.

57 milliards après 11 ans

Selon certains estimés, grâce au prix de base de \$2,80 le baril de pétrole sur la côte ouest, le profit que recueillera ce groupe représentera 30 cents sur chaque baril ou \$7 milliards au terme d'une période de 11 ans, soit l'équivalent de ce qu'aurait touché le Canada en 20 ans pour l'exploitation du pipeline le long du Mackenzie.

Pour Atlantic Richfield, la mise en exploitation commerciale des gisements d'Alaska était d'autant plus urgente qu'elle est l'une des principales compagnies à éprouver la plus grave pénurie de pétrole sur la côte ouest.

Le fait que le président exé-

cutif d'Atlantic Richfield, M. Robert O. Anderson, soit l'un des principaux dirigeants du Parti républicain pour la région du Nouveau-Mexique et conseiller spécial auprès du secrétaire d'Etat à l'Environnement, aurait été un facteur important dans la décision de M. Rogers Morton, souligne-t-on dans les milieux canadiens.

ALYESKA PIPELINE SERVICE CO. (ex-Trans Alaska Pipeline Society)

Sociétés participantes :

- British Petroleum North American Inc.
- Atlantic Richfield Corp.
- Humble Oil & Refining Co. (ces trois sociétés contrôlent 81,16% du projet)
- Mobil Oil
- Amerada Hess
- Union Oil
- Philipps Petroleum

Valeur du projet :

le projet original fixait de \$900 millions à \$1 milliard l'ensemble de l'aménagement. Depuis lors, cependant, certains estimés vont jusqu'à \$3 milliards. Un conduit, dont la longueur atteindra 800 milles et le diamètre, 48 pouces, sera construit de la Baie de Prudhoe au port de Valdez. Plus de \$50 millions ont été dépensés jusqu'ici par le groupe au seul secteur de la recherche.

la presse

tourisme

le cahier qui vous apprend à voyager économiquement.

- divertissant
- instructif
- utile
- illustré

Tous les semaines dans la presse

la presse

livraison à domicile

874-6911

du lundi au vendredi: 8h a.m. à 5h p.m.
le samedi: 8h a.m. à 5h p.m.

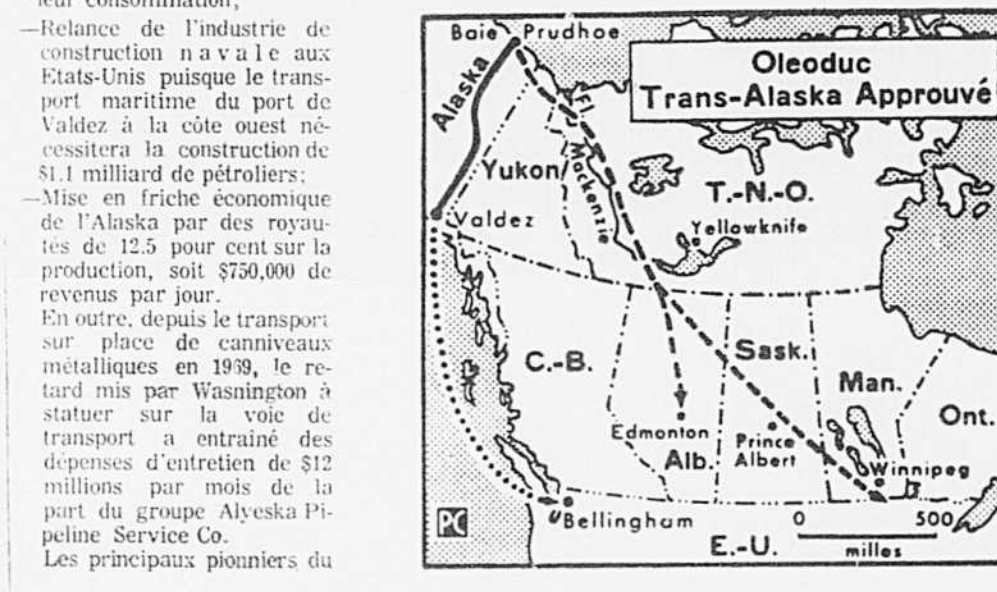


Oui, le bonheur s'achète.

Le bonheur pour ces enfants, c'est d'apprendre à jouer d'un instrument de musique, c'est chanter avec des amis. Pour ces enfants qui viennent de foyers brisés, c'est ça le bonheur. Oui, le bonheur s'achète. Achetez du bonheur aux autres. Faites-le aujourd'hui même. Contribuez à la Campagne de l'Armée du Salut.



Contribuez à la Campagne de l'Armée du Salut.



le monde des MATIÈRES PREMIÈRES

par Robert POULIOT

NORTHWEST PROJECT STUDY GRODP

Sociétés participantes :

- Trans-Canada PipeLines Ltd
- Atlantic Richfield Corporation
- Standard Oil Co. (Ohio)
- Humble Oil & Refining Co. (filiale de Standard Oil of New Jersey)
- Michigan Wisconsin Pipeline Co. (filiale de American Natural Gas Co., de Détroit)
- Natural Gas Pipeline Co. of America (filiale de Peoples Gas Co., de Chicago)

Valeur du projet :

le 15 juillet 1970 alors que le projet était évalué à \$2,5 milliards et impliquait la construction d'un conduit de 2.200 milles. En décembre dernier, la valeur du projet atteignait \$3 milliards et impliquait une longueur de 2.500 milles avec sources à la Baie de Prudhoe et dans le Delta du Mackenzie. Il y a quelques semaines, la valeur totale du projet atteignait \$5 milliards.

Coût et direction des recherches :

budget total de \$16 millions. La direction des recherches fut confiée à Williams Brothers Canada Ltd.

Financement du projet de conduit :

la structure de capitalisation serait partagée entre 75 pour cent de dette obligataire et 25 pour cent de capital-actions. Le groupe est assisté par les maisons de courtage Nesbitt, Thomson & Co., de Montréal, Dillon, Read & Co., de New York et Morgan, Stanley & Co., également de New York.

Participation canadienne :

Selon la firme Nesbitt, Thomson & Co., il sera impossible pour les Canadiens de contrôler 50 pour cent du capital-actions du projet puisque cela équivaudrait à un investissement de \$375 millions (sur une capitalisation totale de \$3 milliards), soit plus de la moitié du financement total par actions que l'industrie canadienne réussit à cueillir par année en période d'expansion.

Echéances du projet :

La construction du conduit pourrait être complète durant l'été 1978 et la capacité de transport pourrait atteindre 3,4 milliards de pieds cubes par jour en 1980. Le porte-parole du groupe, M. Lee G. Hurd, s'attend à ce que des batailles juridiques contre ce projet soient déclenchées dès l'été 1974 par les écologistes canadiens.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

Un organisme du gouvernement Fédéral à Montréal recherche les services d'ARCHITECTES, ARCHITECTES-URBANISTES et URBANISTES.

FONCTIONS :

- Faire l'examen des plans de lotissement.
- Faire l'examen des plans d'architecture.
- Participer à l'examen des plans d'aménagement et des plans de rénovation Urbaine.

EXIGENCES :

- Le récipiendaire doit être diplômé d'une Université reconnue.
- La préférence sera accordée aux postulants d'expression française.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Salaire établi selon qualifications et expérience.
- Avantages sociaux alléchants.

Toute demande sera traitée confidentiellement. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

CASE 12645 LA PRESSE

HÔPITAL ST-LAMBERT (convalescents)

831 rue NOTRE-DAME ST-LAMBERT

INFIRMIÈRES AUTORISÉES temps partiel (jour, soir, nuit)
GARDE-MALADES AUXILIAIRES
INFIRMIERS temps partiel (avec expérience)

S'adresser au : SERVICE DU PERSONNEL
672-3320 LOCAL 34

INGÉNIEUR INDUSTRIEL

REQUIS A VICTORIAVILLE

QUALIFICATIONS : Expérience d'au moins 5 ans, de préférence dans le domaine du textile. Bilingue.

FONCTIONS : Planification de la rentabilité de l'industrie au point de vue méthode de production. Analyse des tâches des employés en fonction du temps d'exécution. Selon qualifications.

SALAIRE : Faire parvenir demande à :

CASE 12.647 LA PRESSE

MAÎTRE D'HÔTEL

demandé

POUR CLUB SOCIAL PRIVÉ

- Doit avoir expérience • Bon salaire • Vacances annuelles.

Pour entrevue téléphoner à :

842-6801

lundi à vendredi. Demander M. ADRIEN BASTIEN

L'HÔPITAL JEAN-TALON DE MONTRÉAL

recherche

TECHNICIENS(NES) en inhalothérapie
Infirmiers auxiliaires
cytotechnicienne

Prière de s'adresser au :

BUREAU D'EMPLOI
HÔPITAL JEAN-TALON
1385 est. rue JEAN-TALON, MONTRÉAL 329
273-5151, LOCAL 231

CHEF COMPTABLE

pour compagnie manufacturière et entreprise de construction à Ste Thérèse. Relèvera du contrôleur et devra maintenir dossier de vérification permanent, préparer états financiers et diriger personnel de bureau.

Préférence à jeune homme d'environ 30 ans, bilingue, avec expérience dans l'industrie ou la comptabilité publique. Confidential

CASE 12.643. LA PRESSE

CARRIÈRES et PROFESSIONS

LE CONSEIL PROVISOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE NOUVELLE DE SAINT-HUBERT (LAFLECHE, LEMOYNE, SAINT-HUBERT) OFFRE D'EMPLOI

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (clientèle 7300 élèves)

ATTRIBUTIONS:
— sous l'autorité du directeur général, il organise et coordonne les activités de secrétariat pour l'ensemble de la Commission scolaire et, en particulier, pour les commissaires réunis en conseil d'administration ou conseil exécutif et pour le directeur général.
— il est responsable des activités d'administration et des relations internes et externes que lui confie le directeur général.
— il seconde le directeur général dans sa tâche conjointe de directeur des services du personnel.
— il fait partie de l'équipe de gestion des cadres supérieurs.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— diplôme universitaire de préférence en droit ou en administration.
— six ans d'expérience pertinente en particulier dans les services de secrétariat.

SALAIRE:
— selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir le curriculum vitae avant 5 h p.m., vendredi le 19 mai 1972 à:
M. Normand Pesant, secrétaire-trésorier intérimaire, Conseil Provisoire, 2505, rue Coderre, Saint-Hubert, P.Q.

Concours No: 4-72-5 (b)

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU SAGUENAY demande:

UN PSYCHOLOGUE SCOLAIRE ou UN CONSEILLER EN ORIENTATION

DESCRIPTION:

Veille à ce que l'élève profite au maximum de sa situation scolaire et y développe harmonieusement sa personnalité en assurant une consultation auprès de l'élève et de son milieu immédiat.

EXIGENCES:

Détenir une licence ou une maîtrise en psychologie scolaire ou en orientation scolaire et professionnelle et être membre de sa Corporation.

Faire parvenir votre candidature, par écrit, en joignant votre curriculum vitae et studiorum, avant le mercredi 17 mai 1972 à:

Comm. Scol. Rég. du Saguenay
à s. secrétaire général et directeur du personnel
36 est, rue J.-Cartier
Chicoutimi

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS:

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de \$1.00 la ligne nette. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases portées en double est offert gratuitement et strictement confidentiel. Le délai limite pour réception de ces annonces est fixé à 2 jours avant la date de parution.

Téléphoner à 874-7320 ou écrire à LA PRESSE, 7, rue Saint-Jacques Montréal

Chef comptable Raffinerie

Notre client, une organisation impliquée dans l'exploration, le raffinage et la mise en marché de produits pétroliers, est à la recherche d'un chef comptable pour une raffinerie.

Le candidat choisi relèvera du Directeur de la raffinerie, sera responsable de tout l'aspect comptable et verra à coordonner et à intégrer les systèmes comptables auprès des autres services de la raffinerie. Il aura la responsabilité des systèmes et procédés, participera à la préparation des budgets et sera impliqué dans le contrôle des coûts.

Les candidats seront bilingues et auront obtenu un C.A. ou un R.I.A. Ils posséderont des connaissances de la supervision et auront acquis préférentiellement une expérience comptable pertinente reliée au domaine du pétrole.

Toutes les demandes/faisant état de l'âge, de la formation et de l'expérience devront être faites par écrit et seront traitées confidentiellement.

Référence, dossier A-409

Woods, Gordon & Cie

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
630 OUEST, BOULEVARD DORCHESTER, MONTREAL 101, QUEBEC.
Membre de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration

RECHERCHÉ ANALYSTE DE SYSTÈMES

FONCTIONS:
— Effectuer des études de systèmes — informatiques et manuels — de gestion et d'opération.
— Définir les besoins d'information des différents échelons de gestion, concevoir les solutions en fonction des objectifs et des contraintes définies et selon les méthodes modernes de traitement des données.
— Documenter, appliquer et maintenir les systèmes adaptés.
— Travailler en collaboration étroite avec le personnel, aux différents niveaux de l'organisation.

EXIGENCES:
— Formation universitaire pertinente.
— Au moins cinq (5) ans d'expérience industrielle en conception et application de systèmes.
— Le candidat devra avoir à son actif la réalisation de systèmes dans des secteurs tels que production, mise en marché.

TRAITEMENT: Selon compétence et expérience.
Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur "curriculum vitae" au:

SERVICE DU PERSONNEL
RADIO-QUÉBEC,
800, rue FULLUM,
MONTREAL 133, QUÉBEC

INGÉNIEUR DE PROCÉDÉS

LE POSTE:
Sous la direction du surintendant de la fabrication du papier à notre usine de papiers fins de Windsor, Québec, le titulaire aura comme principale responsabilité la conceptualisation et l'élaboration de projets en vue du maintien et de l'accroissement de la productivité.

Plus spécifiquement, il devra être en mesure de justifier ses recommandations, préparer, coordonner et contrôler les projets, de leur naissance jusqu'à leur réalisation. En plus, il sera responsable de leur mise en opération.

Ce poste mène logiquement à des responsabilités au niveau de la direction.

LE CANDIDAT:
Gradué universitaire en génie chimique ou mécanique, le candidat aura 2 à 3 ans d'expérience dans l'industrie des pâtes et papiers. La connaissance des deux langues sera considérée comme un apport important.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae complet au:

DOMTAR

Service du personnel
Domtar Limitée
C.P. 7210
Montréal 101, Que.

Dossier 1922

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

PROGRAMMEUR-ANALYSTE

FONCTION:
Effectue, sous surveillance éloignée, des travaux spécialisés relatifs à la programmation sur ordinateur et à l'analyse détaillée de certains projets.

EXIGENCES:
Le candidat aura complète quinze années de scolarité et peut démontrer qu'il possède un minimum de deux années d'expérience comme programmeur-analyste.

Une expérience supérieure compensera pour le manque de scolarité. Connaissance des langages suivants: ASSEMBLER, COBOL, Connaissance de la méthode de documentation SCOT. Aptitudes à diriger le personnel.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Le salaire variera selon les qualifications et l'expérience. Avantages sociaux usuels.
Lieu de travail: Lévis.

Ces positions intéressées doivent faire parvenir leur candidature avant le 15 mai 1972 au:
Service du Personnel
Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins
150, avenue des Chambrésiers
Lévis, Québec

TECHNICIEN D'EXPLOITATION

FONCTIONS: Sous surveillance, selon ses affectations, prépare, installe, met en place et fait fonctionner les installations techniques, au besoin, exécute d'autres tâches connexes.

EXIGENCES: Gradué d'un CEGEP ou d'une institution reconnue, un (1) an d'expérience de l'enregistrement magnétoscopique, de la caméra, de la prise de son. A défaut d'un diplôme de technicien deux (2) ans d'expérience additionnelle par année de formation académique non complète.
Ce poste est à Québec.

TRAITEMENT: \$6.747 — \$9.922
Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur candidature avant le 15 mai 1972 au:

SERVICE DU PERSONNEL
RADIO QUÉBEC
800, rue FULLUM
MONTREAL 133 QUÉBEC

DIRECTEUR EXÉCUTIF

Association des Camps du Québec

L'Association des Camps du Québec, dont le siège social est à Montréal, est composée de deux sections, française et anglaise, qui groupe environ 150 camps à travers la province. Elle a pour but de promouvoir le camping au Québec. Le directeur exécutif dépend du conseil provincial et travaille en collaboration avec les deux sections et les bureaux régionaux.

Ses fonctions comprennent:
Administration du bureau provincial.
Relations extérieures.
Mise sur pied des programmes.
Organisation de Séminaire et Congrès.
Préparation et mise en oeuvre des normes.

Aptitudes requises:
Parfait bilingue
Expérience en administration
Connaissances du travail de groupe communautaire
Expérience du travail dans les colonies de vacances souhaitable mais non prérequis.

ÉCHELLE DE SALAIRE: \$9,000.00 — \$11,000.00

S.V.P. faire parvenir votre demande d'emploi à:
L'Association des Camps du Québec,
Comité du Personnel,
Monsieur Rossaire Corbin,
1055 Bois-de-Boulogne, Montréal 355, Québec.

HÔTEL-DIEU DE ST-JÉRÔME recherche

1— RESPONSABLE DU SERVICE DE STÉRILISATION CENTRALE
TÂCHE: Organiser, planifier et surveiller les activités du service.

QUALIFICATIONS: Infirmière (e) autorisée (e) avec un minimum de 5 ans d'expérience en nursing possédant une expérience administrative et une capacité d'adaptation certaine. La préférence sera accordée à une personne possédant une expérience dans un tel service et/ou en salle d'opération.

2— TECHNOLOGISTE MÉDICAL
Spécialisé en cytologie exfoliative.

Faire parvenir "curriculum vitae" au:
**BUREAU DU PERSONNEL
HÔTEL-DIEU DE ST-JÉRÔME
290 rue MONTIGNY, ST-JÉRÔME
(514) 432-9711**

CONTREMAÎTRE MÉCANICIEN

Requis immédiatement par entrepreneur général. Sera responsable de la réparation et de l'entretien de tout l'équipement lourd de construction.

Le candidat devrait posséder une vaste expérience en mécanique diesel, avec connaissances sur les véhicules Caterpillar et Ford. Enfin, l'expérience dans l'opération d'un atelier de réparation, d'un entrepôt de pièces, etc., essentielle.

Repondre à titre essentiellement confidentiel à:
M. J. F. Dobranski, gerant, lignes de transmission.

COMSTOCK (QUÉBEC) LTÉE
11525 Côte de Liesse
Dorval 760, Que.
Tel. 636-9340

UNIVERSITÉ D'OTTAWA UNIVERSITY OF OTTAWA

SUPERVISEUR — ENQUÊTES

La division Sécurité du Service de l'Entretien recherche un superviseur qui veillera à ce que l'Université possède des méthodes de prévention efficaces contre le crime et que les bris dus aux vols, dommages à la propriété, etc., soient les plus minimes possibles.

Compétences:
• Diplôme de 13e année de l'Ontario ou l'équivalent
• Cinq années d'expérience à temps complet comme enquêteur.
• Doit penser de façon analytique et deductive
• A déjà prouvé sa compétence comme superviseur et administrateur.
• Bilingue (français-anglais)

Traitement:
\$8,000 (minimum) selon la compétence et l'expérience. L'Université offre une gamme intéressante d'avantages sociaux.

Veillez faire demande par écrit et faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. Rheal A. Legault
Services du Personnel,
110, rue Wilbrod,
Ottawa, Ontario,
K1N 6N5

Morgan COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

DIRECTEUR DES MÉTHODES DU DÉTAIL

Une importante entreprise de commerce de détail recherche un directeur ayant de l'expérience dans les méthodes du détail.

Sous la direction du contrôleur de la région, le candidat choisi devra diriger et participer à la révision et au maintien de toutes les méthodes et procédés en étroite collaboration avec le directeur du centre d'informatique et des méthodes. Il sera responsable d'un groupe d'analystes et, en tant que directeur, devra posséder les qualifications nécessaires pour assurer un service professionnel à tous les niveaux de l'entreprise.

Lieu de travail: Montréal
Nous offrons un salaire de base intéressant ainsi qu'une gamme complète d'avantages marginaux.

Prière de faire parvenir votre "curriculum vitae" en toute confiance à:

M. M. Labre, chef de la sélection du personnel,
HENRY MORGAN CIE LTÉE
C.P. 6066, Montréal 101

Morgan COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

COMMERCE DE DÉTAIL - 1er ANALYSTE

Une importante entreprise de détail recherche un 1er analyste possédant une expérience d'ordre général. Bien que relevant du directeur des méthodes du détail, le candidat choisi aura l'occasion de prendre en charge la réalisation de projets d'envergure, pratiquement sans supervision. Sa première tâche sera d'organiser les méthodes de gestion des marchandises et l'utilisation des documents s'y rapportant, depuis la préparation des ordres d'achats jusqu'à la réception des marchandises. Une expérience dans une chaîne de magasins est un atout important.

Lieu de travail: Montréal
Nous offrons un salaire de base intéressant ainsi qu'une gamme complète d'avantages marginaux.

Prière de faire parvenir votre "curriculum vitae" en toute confiance à:

M. M. Labre, chef de la sélection du personnel,
HENRY MORGAN CIE LTÉE
C.P. 6066, Montréal 101

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL MONTMORENCY

PROFESSEURS

LE CEGEP MONTMORENCY REQUIERT LES SERVICES DE PROFESSEURS À PLEIN TEMPS OU À TEMPS PARTIEL POUR PLANIFIER LES COURS DANS LE CADRE D'UN PROJET EXPERIMENTAL DE PERSONNALISATION DE L'APPRENTISSAGE. POUR REMPLIR LES TÂCHES SUIVANTES

- La définition des objectifs de cours et de modules.
- La sélection de documents écrits ou audio-visuels.
- La réalisation de documents audio-visuels.
- La rédaction d'un manuel-guide pour chaque cours.
- La rédaction de critères d'évaluation.
- La participation à divers comités.
- La préexpérimentation des cours planifiés.

On demande un (1) professeur dans chacune des disciplines suivantes:

- ARTS ET LETTRES**
Animation sociale et culturelle
Français (poésie et théâtre)
Français (linguistique)
Bibliothécaire
- SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES ET ADMINISTRATIVES**
Techniques administratives (Texte et 2e session)
Informatique (1ère et 2e session)
Psychologie
- SCIENCES ET TECHNIQUES PHYSIQUES ET BIOLOGIQUES**
Génie chimique
Microbiologie
Fabrication mécanique
Chimie organique
Techniques biomédicales

- FORMATION GÉNÉRALE**
Éducation physique
- SCOLARITÉ** Formation en anglais
- EXPERIENCE** Expérience en enseignement de préférence au niveau collégial

Les nouveaux candidats sont priés d'envoyer immédiatement leur "curriculum vitae" au:

**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
CEGEP Montmorency
3719 boul. Levesque
Chomedey, Ville de Laval, Que.**

ESTIMATEUR — ATELIER D'USINAGE PRODUCTEUR D'ACIERS SPÉCIAUX

Du à l'expansion rapide de notre marche d'exportation, nous sommes à la recherche d'un estimateur d'expérience pour notre bureau de ventes à Sorel.

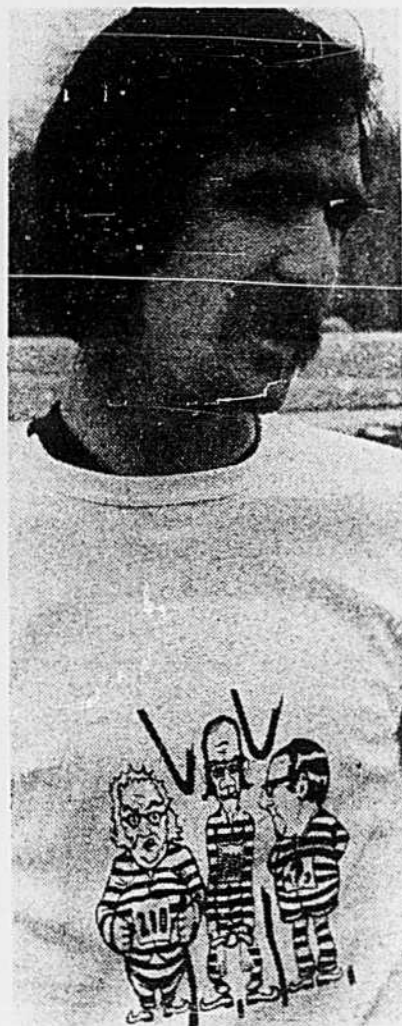
Le candidat doit posséder une excellente maîtrise du français et de l'anglais et de plus avoir les qualifications suivantes:

- Une expérience approfondie des pratiques d'atelier d'usinage surtout en ce qui a trait aux travaux lourds.
- Une connaissance de base en métallurgie.
- Au besoin, une période de familiarisation avec nos pratiques de forge sera accordée au candidat choisi.
- Toute soumission sera traitée confidentiellement.
- Veillez soumettre votre "curriculum vitae" ainsi que le salaire désiré à:

Directeur du Personnel et des Relations Ouvrières,
Calt Industries (Canada) Ltd.
Crucible Steel Division
Sorel P.Q.

HÔPITAL STE-JEANNE D'ARC POSTES VACANTS

DIÉTÉTISTE PROFESSIONNELLE pour emploi en production alimentaire
PHYSIOTHÉRAPEUTES INHALOTHÉRAPEUTES
S'adresser au Service du personnel
HOPITAL STE JEANNE D'ARC
3570 rue St-Urbain, Montréal 130
842-6141, postes 281 ou 282



En vente au Woodstock syndical d'Orsainville pour \$3, ce tee-shirt portant la caricature des trois chefs vêtus en prisonniers.

Woodstock syndical à Orsainville

QUEBEC — Le "Woodstock syndical" organisé par la Corporation des enseignants du Québec a réuni quelque 3,000 participants à Orsainville samedi aux abords de la prison où sont incarcérés les chefs syndicaux LaBerge, Pepin et Charbonneau. La manifestation, s'est déroulée dans le

Jean Marchand dénonce la loi 19

JOLIETTE (PC) — "Je suis contre la loi 19 qui a forcé les fonctionnaires à reprendre le travail, a déclaré M. Jean Marchand, ministre fédéral de l'Expansion économique régionale.

Ancien président de la CSN, M. Marchand a ajouté aux journalistes que, si le Québec l'avait consulté, il aurait conseillé l'arbitrage obligatoire pour régler le conflit opposant les 210.000 membres du secteur public et para-public au gouvernement québécois.

calme et s'est transformée dans la soirée en fête populaire.

Prévue pour tout le week-end, la manifestation s'est terminée aux petites heures dimanche matin, les organisateurs ayant donné ordre aux troupes de retourner dans leur région respective pour étudier les actions à prendre.

Une grande marche devait avoir lieu à 13 h. 30 depuis le terrain de stationnement du zoo d'Orsainville où campaient les manifestants jusqu'aux terrains de la prison situés à 1,000 pieds de là.

Un contre-ordre a toutefois remis la marche à plus tard: les chefs syndicaux venaient en effet d'apprendre que les autorités de la prison s'approprièrent à annuler la période des visites aux détenus à cause de la marche.

La plupart des campeurs

Les campeurs sont donc restés au stationnement et ont pu se consoler en écoutant Michel Chartrand leur prononcer un long discours, dans lequel il s'en est pris à René Lévesque, qu'il a qualifié de traître et d'abruti, parce qu'il avait invité quelques jours auparavant les trois chefs emprisonnés à se servir de leur droit d'appel.

"Nous autres le monde ordinaire, a-t-il lancé, on n'a pas besoin de peureux pour nous dire quoi faire".

M. Chartrand avait revêtu pour la circonstance un tee-shirt portant la caricature des trois chefs en habit de prisonniers. Ces chandails, une idée d'un groupe d'enseignants de Jonquière, se vendaient \$3 à Orsainville samedi. Dimanche midi, les vendeurs étaient plutôt penauds, n'ayant écoulé que 450 articles alors qu'ils en avaient 1,000 en stock.

M. Chartrand s'en est également pris aux ministres Claude Castonguay et Jean-Paul L'Allier "qui n'ont pas eu le courage de démissionner de leur poste".

Le président du Conseil central de Montréal a ensuite observé que le FLQ n'a été que la "p'tite bière du terrorisme" et qu'on n'avait rien vu encore.

Malgré les mots d'ordre, un groupe de manifestants s'est tout de même rendu aux abords de la prison, abords plutôt lointains d'ailleurs puisque dès l'entrée des barricades étaient dressées, surveillées par des policiers provinciaux armés de matraques.

Seuls certains prisonniers ont finalement eu la permission de recevoir des visiteurs. Les chefs syndicaux, qui faisaient partie du groupe des "privilegiés" ont toutefois refusé les visites, par solidarité avec les autres.

Finalement, la blague des faux enlèvements de leaders syndicaux par des syndiqués a pris fin samedi, et on n'a pas donné suite au projet d'échanger MM. Chartrand, Robert Chagnon, président de l'Alliance des professeurs et Marcel Perreault, président du Conseil du travail de Montréal contre les trois chefs de centrale. Le coup de l'enlèvement avait été mijoté par le Syndicat des enseignants de Champlain.

Dans un communiqué envoyé à LA PRESSE, M. Chagnon s'est plaint de "l'inutile sensationnalisme" d'un tel geste.



Environ deux cents représentants des différents groupes populaires de Montréal ont décidé, hier, de se regrouper en front commun pour demander le rappel de la loi 19 et la libération des présidents des trois centrales syndicales.

Une vingtaine de groupes populaires forment à leur tour un front commun

Une vingtaine de groupes populaires ont décidé, hier soir, de se regrouper en front commun pour combattre la loi 19, obtenir la libération des présidents des trois centrales syndicales et le retrait des sentences prononcées contre syndiqués et syndicats.

Ce nouveau front commun qui comprend notamment le Mouvement des travailleurs chrétiens, le Frap, le comité de citoyens de Milton Parc, le Centre des femmes, les Associations de locataires de Saint-Michel, du Centre-sud et du Montréal-métropolitain, des comptoirs alimentaires, des cliniques médicales et juridiques, des Carrefours de groupes populaires, etc. organisera, entre autres, dans les prochains jours, plusieurs manifestations régionales qui se termineront par un rassemblement dans un endroit qui reste à préciser.

S'emparer des ondes

Avant de confier à un comité comprenant un membre de chaque groupe populaire le soin de déterminer les modalités de ces manifestations, l'assemblée a adopté une résolution demandant à chacun de s'efforcer d'informer la population par tous les moyens possibles et notamment en s'emparant des ondes durant les émissions de lignes ouvertes.

La réunion d'hier a été convoquée par un front commun, formé vendredi soir, par les travailleurs des syndicats du Conseil de développement social, de l'Association coopérative d'économie familiale, l'Institut canadien d'éducation des adultes, le Bureau de consultation jeunesse, le Centre de planification familiale, l'Association des locataires de Montréal et le Centre de formation populaire. Selon les participants, c'est la première fois

que les groupes populaires participent à un objectif commun et s'unissent à cette fin.

Les actions de chaque groupe

Avant de se regrouper en front commun, les représentants des différents groupes populaires ont été invi-

tes à se faire part mutuellement des actions entreprises par chaque groupe.

De l'ensemble des interventions, il ressort que la semaine passée a surtout été consacrée à la réflexion et à la préparation d'une semaine d'actions diverses visant toutes le rappel de la loi 19 et la libération des chefs syndicaux.

Régime d'autogestion pour l'Institut Albert-Prévost

Depuis vendredi soir, les travailleurs de l'Institut Albert-Prévost assument l'autogestion de l'institution après en avoir expulsé les cadres administratifs.

Ce nouveau mode d'action lancé par les travailleurs de l'institution a manifestement pris les centrales syndicales par surprise. La CSN a rapidement donné son appui aux travailleurs de l'institution et, hier soir, à une assemblée populaire, M. Michel Bourdon, vice-président du Conseil central de la CSN recommandait ce mode d'action aux personnes présentes.

La FTQ a également emboîté le pas et M. Fernand Daoust, secrétaire général de la centrale a visité l'institut

hier matin avant de déclarer qu'il voyait là un signe avant-coureur des attitudes syndicales à venir.

À la suite des débrayages qui ont touché plusieurs hôpitaux la semaine dernière, la direction de l'Institut Albert-Prévost avait décidé de renvoyer environ deux tiers des patients si bien que les syndiqués n'ont la charge que de 50 personnes.

Les syndiqués se sont engagés à donner tous les services requis à tous les patients et à la suite d'une rencontre entre la direction, le bureau médical et les travailleurs, le bureau médical a fait savoir que tous les médecins assureront les soins réguliers.

De plus, les représentants du bureau médical qui ont fait une tournée des départements ont constaté que la situation était normale à l'intérieur de l'hôpital.

En plus de protester contre "des difficultés et des tracasseries grandissantes", les travailleurs de l'institution veulent faire la preuve de leur responsabilité et de leur capacité de participer à l'organisation d'une communauté thérapeutique.

L'occupation se poursuit aujourd'hui et tout le personnel, à l'exception des cadres administratifs est censé travailler selon l'horaire régulier.

Par ailleurs, l'exécutif du syndicat des employés de l'hôpital Saint-Michel de Montréal a demandé aux syndiqués de "ne pas écouter le chantage de l'administration" qui leur demande de rentrer au travail et que si des amendes sont imposées, "le front commun en est responsable".

"Nous avons des droits à défendre pour les années à venir, a dit M. Raymond Gagnon, président du syndicat, ne lâchons pas le combat."

35,800 fonctionnaires municipaux au Québec

Les municipalités du Québec emploient actuellement quelque 35.800 fonctionnaires à plein temps. Environ 5 p.c. de ces personnes occupent des postes de direction. A eux seuls, les services de police et de protection des incendies emploient plus de 35 p.c. de l'ensemble des fonctionnaires municipaux de la province. Ces renseignements proviennent d'une nouvelle publication du Bureau de la statistique du Québec intitulée: "Emploi et rémunération dans les secteurs public et parapublic du Québec".

Les Canadiens d'accord pour le paiement d'une péréquation aux provinces moins riches

La majorité des Canadiens, soit 73 p. cent, sont d'accord avec le gouvernement fédéral quant au paiement d'une péréquation aux provinces les moins bien nanties. Environ 13 p. cent désapprouvent un tel projet.

Ce haut taux d'acceptation du plan, qui prévoit une redistribution des impôts prélevés des provinces riches telles l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique, pour les donner aux provinces défavorisées, se manifeste dans toutes les régions.

Cependant, c'est au Québec que le taux est le plus bas avec 67 p. cent les provinces de l'Ouest, les citoyens dans une proportion de 20 p. cent désapprouvent le gouvernement,

comparativement à 10 p. cent d'objections en Ontario.

À la suite d'une proposition de la Colombie-Britannique demandant à la Cour Suprême de prendre une décision au sujet de la péréquation, la question suivante fut posée aux citoyens.

"Comme vous le savez, le gouvernement fédéral a exposé un programme dans lequel est prévue une assistance financière aux provinces défavorisées. Approuvez-vous ou désapprouvez-vous ce projet?"

	Approbation	Désapprobation	Indécis
CANADA	73%	13%	14%
Québec	67%	16%	17%
Maritimes	89%	—	11%
Ontario	72%	10%	18%
Ouest	—	—	—
canadien	73%	20%	7%

Pourquoi la réaction est-elle si forte à St-Jérôme?

par Louis-Bernard ROBITAILLE

SAINTE-JÉROME — "C'est probablement la province qui va provoquer les vrais changements au Québec. Depuis des années, les idées viennent de Montréal, mais les actions les plus radicales sont venues de l'extérieur de la métropole: Cabano, Mont-Laurier, et maintenant les débrayages les plus massifs qui ont eu lieu à Sept-Îles, à Sorel, à Saint-Jérôme.

"À Montréal, c'est tellement grand et anonyme que ça peut être difficile de mener une action coordonnée. Mais, dans les petites villes, les travailleurs comprennent vite, ils se connaissent et ils agissent."

Pierre Mercille, qui parle, est permanent au Conseil central des Laurentides (CSN) depuis sa fondation, il y a trois ans. C'est un des militants syndicaux de cette région que nous avons rencontrés, samedi, à l'issue d'une semaine étonnante, où la région de Saint-Jérôme — à l'instar de l'Abitibi, de la Côte Nord et de la région de l'amiante — a connu des débrayages massifs, aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public.

Une semaine d'agitation

Le bilan de la semaine: dans la région des Laurentides, qui va de Sainte-Thérèse à l'Annonciation et de LaChute aux limites de Joliette (exclusivement), environ 20.000 travailleurs se sont mis en grève, pendant au moins 24 heures, certains secteurs demeurant paralysés pendant trois jours. Le mouvement a été moins spectaculaire qu'à Sept-Îles, bien sûr: les commerces n'ont pas été fermés ("on ne ferme pas une ville à 30 milles de Montréal", disait un cadre syndical), et il n'y a eu aucune accrochage sérieux avec la police municipale. Tout

au plus le poste de radio CKJL est-il fermé depuis mercredi soir, à la suite de son occupation par un fort groupe de grévistes et une quarantaine de grévistes ont-ils été détenus brièvement par la police alors qu'ils invectivaient des travailleurs d'une usine du parc industriel à débrayer.

"Repli stratégique"

Apparemment, le mouvement est d'ailleurs en train de se résorber. Au cours d'une réunion de stratégie tenue samedi quelque 200 représentants des syndicats de la région ont décidé de recommander la reprise du travail pour aujourd'hui dans le secteur privé, seul le secteur public (environ 5.000 travailleurs sur 20.000) demeurant en grève.

Mais, selon le président du Conseil du travail de Saint-Jérôme (FTQ), un employé de l'usine de textile Régent Knitting, Paul-André Boucher, il ne s'agit pas d'un effondrement, mais d'un "repli stratégique". "Au besoin, nous débraierons de nouveau", dit-il. D'autres militants syndicaux parlent d'une reprise du mouvement pour le milieu de la semaine, si les présidents des centrales ne sont pas sortis de prison, et lorsqu'une quarantaine de dirigeants de syndicats locaux commencent à purger leurs peines d'emprisonnement.

Mais, selon tous les militants que nous avons rencontrés, il est impossible de faire à l'avance des prédictions: après l'adoption du bill 19, tous croyaient que le mouvement était définitivement mort.

"La bêtise que le gouvernement a faite a relancé tout le mouvement. Règle générale, explique Pierre Mercille, ce n'est pas à cause du bill 19 que les travailleurs ont débrayé, mais

à cause de l'emprisonnement des chefs syndicaux. Quand on en emprisonnera quarante autres, on ne sait pas ce qui va se passer."

Comment le débrayage se fait-il dans une petite ville "tranquille" comme Saint-Jérôme?

Le moteur: Régent Knitting

Ce qui a étonné, c'est que l'impulsion est venue du secteur privé.

C'est dans une des trois grandes entreprises de Saint-Jérôme, la Régent Knitting (textile: environ 400 employés), que le mouvement a commencé. La veille, le Front des travailleurs des Laurentides avait organisé une rencontre des militants des syndicats de la région, mais c'est mercredi matin que tout a commencé véritablement. Au cours d'une première assemblée, les travailleurs de la Régent Knitting ont décidé de débrayer pour 24 heures. Peu après un groupe d'entre eux décidaient d'aller occuper la station de radio CKJL pour diffuser leurs messages. Cette occupation devait prendre fin, après quelques heures avec l'arrivée de la police municipale.

Paul-André Boucher explique que la police a fracassé la porte pour pénétrer dans la station. "Tout cela s'est fait en direct: un micro diffusait directement l'entrée des policiers. Nous scandions "solidarité", pendant qu'on entendait les policiers enfoncer la porte."

Avant l'arrivée de la police, les grévistes avaient eu le temps de diffuser quelques messages: les entreprises ou les travailleurs voulaient "se faire débrayer" n'avaient qu'à téléphoner au comité installé dans un hôtel de la ville.

Mercredi matin, l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme avait été fermé, et les

travailleurs de la construction avaient bloqué l'entrée du parc industriel, où sont installées les nouvelles entreprises ("les bineries à Jean Marchand", dit Pierre Mercille) arrivées après la désignation de la ville de Saint-Jérôme.

Les débrayages

Mais c'est le comité de l'hôtel Lapointe qui a coordonné la plupart des débrayages: "on recevait un coup de téléphone, et on envoyait une quarantaine de gars pour inviter les travailleurs de l'endroit à débrayer. D'un point de vue légal, c'était mieux: ceux qui débrayaient ne pouvaient pas être tenus responsables."

C'est ainsi qu'on a fait le tour de Saint-Jérôme — presque tout le parc industriel a été fermé. Dans la plupart des cas, il n'y a pas eu de résistance de la part des employeurs ni de la police. "Les patrons voulaient vraiment éviter la bataille. Quant à la police, on les avait avertis: on ne voulait pas de violence, mais s'ils avaient touché à quelqu'un, ça aurait été épouvantable. Nos gars étaient montés, et il fallait plutôt les retenir: ils voulaient tout fermer."

A un endroit, un patron a été "pas mal bouculé" parce qu'il refusait de "sortir les chèques de paye". Ailleurs, à National Heal, où les employés (des femmes en majorité) ne sont pas syndiqués, il y a eu quelques frictions. Mais rien de plus.

Vendredi, le mouvement a culminé avec la descente au grand centre industriel de Sainte-Thérèse. Chez Sircard, le débrayage avait eu lieu la veille. Chez Coronation Food, "ils ne nous avaient pas attendus pour sortir". A General Motors, l'usine s'est vidée tout de suite.

Vendredi après-midi, il ne restait plus que les entreprises — importantes d'ailleurs — des Papiers Rolland et d'Uniroyal qui refusaient de sortir: "ils ont toujours été pas mal isolés, à Uniroyal; chez Rolland, ils ont surtout peur que l'usine ferme", explique Pierre Mercille.

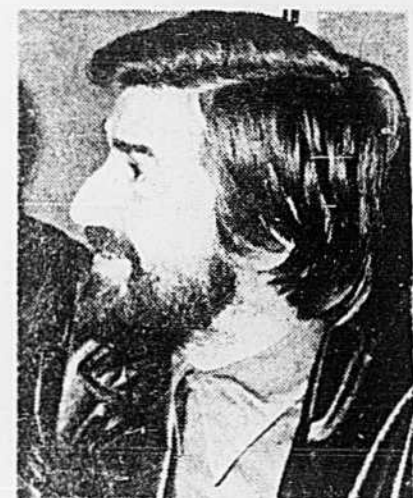
Pourquoi Saint-Jérôme?

Pourquoi le mouvement a-t-il eu tellement d'ampleur à Saint-Jérôme?

Selon les cadres syndicaux, il y a d'abord le fait que les salaires sont très bas dans toutes les entreprises, sauf aux Papiers Rolland. Un peu partout, chez Régent Knitting, à Uniroyal, dans les entreprises du parc industriel (subventionnées par le ministère de l'Expansion économique et régionale), les salaires horaires sont à plupart du temps inférieurs à \$2,00, "parfois les entreprises fonctionnent au salaire minimum".

Mais il y a plus: Saint-Jérôme a été le lieu de luttes syndicales assez dures. Même transplantés dans de nouvelles industries, les "anciens" d'Uniroyal ou de la Régent Knitting gardent un certain militantisme syndical.

La région de Saint-Jérôme, qui a déjà connu des taux de chômage énormes (près de 35 p.c.), a été le théâtre d'un travail politique suivi: il y a eu l'élection en 1968, du "maire des citoyens", Thibault, "qui a été très décevant, mais cette expérience a fait prendre conscience de certaines choses aux travailleurs", selon Pierre



Mercille. Il y a eu, surtout, la mise sur pied, du Front des travailleurs des Laurentides, il y a un an et demi. Le Front a mis sur pied une Caisse d'économie, a tenté de donner vie à une ACEF, a organisé des cours d'éducation politique et syndicale. "Au Front, les gens des trois centrales se rencontrent et travaillent ensemble". Pour Pierre Mercille et Paul-André Boucher, particulièrement le "pas en avant" fait au cours de ces journées ne pourra pas être oublié: "Nous avons fait une démonstration de force et de solidarité. Le mouvement ne peut que se renforcer", dit Pierre Mercille pour qui, à long terme, le but vise est l'unité, dans la région, des syndicats des trois centrales dans un mouvement ouvrier unifié.

Le week-end fait 21 victimes d'accidents

Le dernier week-end a été l'un des plus tragiques depuis le début de l'année alors que l'on a dénombré au moins 21 pertes de vies accidentelles au Québec, depuis 6 h. vendredi soir jusqu'à minuit ce matin.

Les accidents de la circulation ont entraîné 16 pertes de vies. On déplore une noyade et une tragédie aérienne a fait quatre victimes.

MM. Michel Doré, 21 ans, du 347, 3e Avenue, à Verdun; **Jean Gagnon**, 29 ans, du 954, rue Laporte, à Montréal; **Alain David**, 18 ans, du 10,207, rue Sacré-Coeur, à Montréal, et **Serge Genovese**, 25 ans, du 1258, rue Saint-André, à Montréal également, ont perdu la vie vers 5 h. samedi après-midi dans l'écrasement d'un monomoteur Cessna qui est tombé dans les eaux du Saint-Laurent, près de l'île des Soeurs. Il s'agit là de la pire tragédie de tout le week-end.

Victimes de la route

M. Hector Malo, 68 ans, du 3596, rue Saint-Germain, à Montréal, et **Mme Etienne Lavoie**, 61 ans, du 2672, rue De Lasalle, à Montréal, ont perdu la vie à la suite de la collision de trois automobiles survenue sur l'autoroute des Laurentides, hier. Deux des autos ont pris feu et Mme Lavoie a succombé sur les lieux tandis que M. Malo succombait à ses blessures à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, où il avait été transporté.

Mlle Bibiane Joyal, 22 ans, du Rang 5, à Saint-Nicéphore, a perdu la vie hier soir quand son automobile a capoté à Saint-Cyrille.

M. Jean-Clement Guérard, 23 ans, du 10, rue Morisset, à Saint-Emile, comté de Québec, s'est tué vers 4 h. hier matin, quand son auto a capoté sur la route des Dames, près de Saint-Emile.

Michel Lucier, 20 ans, du 160, rue Saint-Jean-Baptiste, à Beloeil, a perdu la vie, tôt hier matin, quand son auto a capoté sur la route Ruisseau-Nord, près de Beloeil.

Mme Madeleine Cyr, 30 ans, de l'Ange-Gardien, comté de l'Assomption, a perdu la vie dans la collision de deux automobiles survenue vers 1 h. hier matin, à l'intersection du boul. Saint-Michel et de la rue Emile-Journault, à Montréal. Le conducteur de l'autre véhicule impliqué a poursuivi

sa route et il est recherché par la police.

M. Pierre Valois, 25 ans, du 3669, rue Jeanne-Mance, à Montréal, a été tué par une automobile qui l'a heurté sur l'autoroute des Laurentides, à la hauteur de Sainte-Rose, peu avant 11 h. samedi soir.

Patrick Pinette, 2 ans, du 60 Place Caroline, app. 12, à Cowansville, a été tué vers 6 h. 40 samedi soir quand il a été renversé par une automobile à proximité de la demeure de ses parents.

Réjean Morin, 18 ans, de Berthier-sur-Mer, comté de Montmagny, a perdu la vie vers 2 h. 40 samedi après-midi quand sa moto est venue en collision avec une automobile, près de Berthier.

M. Louis Lévesque, 22 ans, du 21, rue Saint-Paul, à Rivière-du-Loup, s'est tué vers 6 h. 50 samedi matin quand son automobile a capoté à Saint-Simon, comté de Rimouski.

André Brouillette, 17 ans, du rang Séraphine, à l'Ange-Gardien, comté de Rouville, s'est tué vers 2 h. 50 samedi matin quand son auto a capoté à la sortie de Farnham de l'autoroute des Cantons de l'Est.

M. Claude Colligan, 24 ans, du 5300 Place Bonaventure, à Brossard, a perdu la vie vers 2 h. 30 samedi matin, dans la collision de deux automobiles survenue à l'intersection du boul. Roland Thérien et du Chemin Du Tremblay, à Longueuil.

Mme Yvonne Maloney, 59 ans, de Rivière Saint-Jean, comté de Duplessis, a été tuée vers 9 h. 15 vendredi soir quand elle a été heurtée par une automobile en face de chez elle.

M. Yvon Martel, 26 ans, du rang Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Guillaume, s'est tué, peu avant 9 h. vendredi soir quand son auto a fait une embardée sur le rang 13, à Saint-Eugène.

M. Jean-Luc Roy, 23 ans, de Saint-Romain, comté de Frontenac, a perdu la vie vers 6 h. 15 vendredi soir quand sa moto est venue en collision avec une automobile, sur la route 27, près d'East Angus, comté de Compton.

M. Yvon Cormier, 29 ans, de Haute-Rive, s'est tué samedi quand son automobile a fait une embardée et a dévalé dans un ravin, près de Haute-Rive.

Victime de l'onde

Jocelyn Laquerre, 12 ans, du 21, rue Onil, à Victoriaville, s'est noyé vers 8 h. 30 samedi soir au Trois-Lacs, dans le comté d'Artabaska.



En détruisant une succursale de banque, un restaurant, une épicerie et quatre logements, les flammes ont fait des dégâts de près d'un demi-million de dollars, hier après-midi, à l'intersection de l'avenue du Parc et de la rue Saint-Viateur.

photo Jean Goupil, LA PRESSE

35 logements endommagés par deux incendies à Montréal

Deux violents incendies, dont un d'origine douteuse, ont laissé des dégâts très considérables, hier après-midi et hier soir, dans la métropole.

Ces sinistres qui ont nécessité respectivement trois et quatre alertes, ont détruit une succursale de banque, deux établissements commerciaux, en plus d'occasionner des dommages à 35 logements.

À l'intersection de l'avenue du Parc et de la rue Saint-Viateur, une centaine de pompiers ont mis plus de deux heures à maîtriser le sinistre qui a complètement détruit la succursale de la Banque Canadienne Nationale, située au 5551 de l'ave-

nue du Parc, de même qu'un restaurant et une épicerie, aux 273 et 275 ouest, rue Saint-Viateur.

Quatre logements contigus à la banque ont également été détruits.

Aucun des occupants n'a été blessé mais sept pompiers ont dû être traités pour blessures diverses ou asphyxie.

Les dégâts matériels ont été évalués sommairement à près d'un demi-million de dollars.

Incendie criminel ?

Par ailleurs, l'escouade des incendies criminels poursuit son enquête à la suite d'un autre sinistre qui a nécessité

quatre alertes et qui a pris naissance dans des hangars, à l'arrière du 3472, rue Cartier, vers 10 heures hier soir.

Les flammes se sont rapidement propagées aux numéros civiques 3474-76 et 78 de la rue Cartier et les quatre alertes ont été sonnées en moins de 15 minutes.

Dix autres logements ont subi des dégâts par l'eau et la fumée alors que la chaleur intense se dégageant du brasier a fait voler en éclats les vitres de 17 appartements d'une maison de rapport située à l'arrière, rue Papi-neau.

Trois pompiers ont été légèrement blessés en combattant les flammes.

Autobus dans le Nil: 50 morts

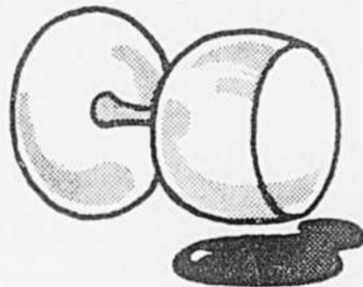
LE CAIRE (AFP) Cinquante passagers d'un autobus ont péri noyés, hier, dans le Nil, en Haute-Egypte. Le véhicule, qui transportait 70 personnes à Minieh pour la visite d'un couvent, a dé-

rapé sur une pente au bord du Nil et a versé dans le fleuve. Les vingt personnes qui s'étaient installées sur le toit de l'autobus ont réussi à se sauver. Seuls neuf corps ont été jusqu'à présent repê-

Le tapis de laine s'oppose aux salissures, au feu, à la pression, aux mites, aux décolorations, aux taches, au bruit, à l'électricité statique.

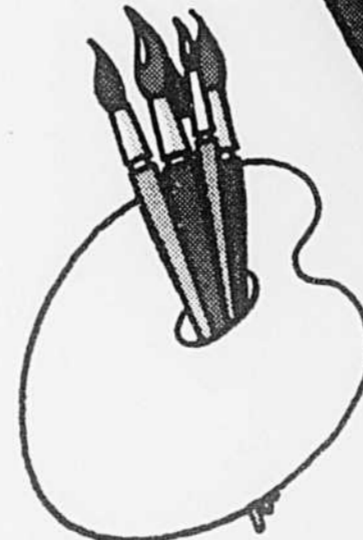
Déplacez les meubles, tous les jours si ça vous chante. La résilience naturelle de la laine lui permet de reprendre sa forme première.

L'électricité statique. L'affinité naturelle de la laine pour la vapeur d'eau lui assure la neutralité en électricité statique dans des conditions atmosphériques normales.



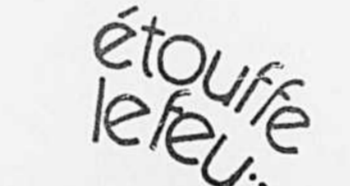
Les salissures. La structure unique de la fibre de laine maintient les saletés en surface. Passez l'aspirateur, tout partira.

Les couleurs. Là alors... une gamme incomparable de coloris profonds et subtils! La teinture pénètre jusqu'au coeur de la fibre et y reste. Au contraire de certains synthétiques, la laine est opaque, donc moins salissante.



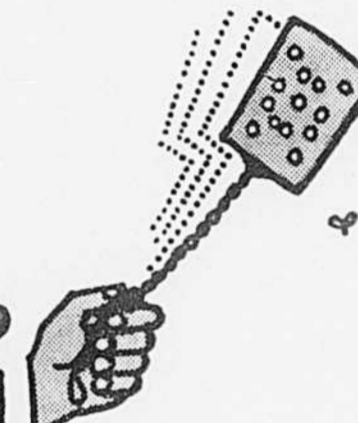
Les flammes... ne font pas long feu. Les synthétiques fondent et laissent une marque indélébile. Certains s'enflam-

ment. Une cigarette ou une allumette qui tombe sur un tapis de laine ne peut qu'en roussir la surface, charbonner



et s'éteindre. Il suffira de gratter avec le tranchant d'une pièce de monnaie pour en effacer pratiquement toute trace.

Les éclaboussures. Les fibres de laine sont recouvertes d'une membrane protectrice. Elle ralentit la pénétration des liquides répandus. Et cependant, chose difficile à croire, la laine absorbe la vapeur d'eau et joue un rôle régulateur en la



Nettoyages ni shampooings n'en diminuent la protection.

Le bruit. Une pièce habillée de laine assourdit tous les bruits. Il a été prouvé que des tapis de laine dans les corridors des écoles réduisent le niveau des bruits de 80 pour cent. Non seulement à cause de la laine, mais aussi des enfants: ils n'ont plus à crier pour se faire entendre.

Ce n'est là qu'une des raisons qui font choisir la laine pour les

écoles. Il y a aussi... durée, facilité d'entretien, résistance aux salissures, élégance.

Le tapis de laine est le seul... pour les gens avisés. Exigez la Woolmark. Elle vous garantit un velours de pure laine vierge. De la laine qui n'a jamais servi, sauf au mouton.

Allez voir. Les prix commencent au bas de la gamme des prix moyens. Vous ne pouvez pas vous tromper.

The Wool Bureau of Canada Limited, 2200 Yonge Street, Toronto 12.



Voici pourquoi le consommateur avisé préfère le tapis de laine

restituant lorsque l'atmosphère devient trop sèche.

Les insectes. Le tapis de laine refuse de les héberger. Son antimitage est permanent.

le dernier mot de la fibre miracle

Béééé

OPTOMÉTRISTES • OPTICIENS

J. HENRY RICHARDSON, Jr., O.D.
JACQUES BENOIT, O.D.

900, SHERBROOKE OUEST (CH. 11) 849-1274

OUVERT DU LUNDI AU MERCREDI DE 9 A.M. à 5:30 P.M.
JEUDI - VENDREDI DE 9 A.M. à 9 P.M. - SAMEDI: FERMÉ

Noyé dans la Chaudière

La police a repêché samedi, le corps d'un sexagénaire, M. Henri Bergeron, de Saint-Agapit qui s'était noyé vendredi matin dans la rivière Chaudière. L'incident est survenu non loin de Saint-Agapit dans le comté de Lotbinière.



université du québec

CERTIFICAT EN ADMINISTRATION

AUTOMNE 1972

NATURE

En collaboration avec 16 associations professionnelles québécoises et canadiennes, l'Université du Québec a élaboré un certificat en administration composé de cours faisant partie des programmes de baccalauréat spécialisé.

Le certificat comprend 12 cours dont 9 obligatoires et 3 optionnels.

Ce programme est commun à toutes les unités de l'Université du Québec. Les crédits acquis dans une unité sont transférables à une autre sans préjudice.

DOMAINES D'ORIENTATION

Administration bancaire
Administration de la coopération
Administration de la santé
Administration générale
Administration policière
Administration publique
Administration scolaire
Approvisionnement

Assurance
Évaluation foncière
Gestion de personnel et relations de travail
Informatique de gestion
Institutions financières
Marketing
Sciences comptables

CONDITIONS D'ADMISSION

Toute personne ayant une expérience professionnelle et une préparation intellectuelle pertinente l'habilitant à suivre des études universitaires, peut être admise et ce, sur recommandation du comité de sélection concerné.

DATES LIMITES POUR LA SOUMISSION D'UNE DEMANDE D'ADMISSION:

le 7 août 1972.

PRIÈRE D'ADRESSER TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS À L'UN DES BUREAUX SUIVANTS:

Bureau du Registraire,
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À MONTRÉAL,
1180, rue Bleury,
C.P. 3050,
Montréal 110, Qué.
Tél: (514) 876-3001

Bureau du Registraire,
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À TROIS-RIVIÈRES,
C.P. 500,
Trois-Rivières, Qué.
Tél: (819) 376-5454

Bureau du Registraire,
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À CHICOUTIMI,
930 est. Jacques Cartier,
Chicoutimi, Qué.
Tél: (418) 549-4354, poste 242

Bureau du Registraire,
CENTRE D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES
DE RIMOUSKI,
300 Avenue des Ursulines,
Rimouski, Qué.
Tél: (418) 723-1986, poste 142

Registriariats,
SERVICES UNIVERSITAIRES DANS
LE NORD-OUEST QUÉBÉCOIS,
C.P. 700,
435 rue Gagné,
Rouyn, Qué.
Tél: (819) 782-0971

Registriariats,
DIRECTION DES ÉTUDES
UNIVERSITAIRES DANS L'OUTAOUAIS,
C.P. 98,
277 Boul. Taché,
Hull, Qué.
Tél: (819) 770-3360

Il faut maintenant payer pour parler aux esprits

Il faut maintenant payer pour parler aux esprits. C'est la pénible constatation qu'a faite un reporter de LA PRESSE en visite au premier salon des sciences occultes au centre Paul-Sauvé en fin de semaine à Montréal.

analyse votre signature et des kiosques de bouquins. Et aussi des billets pour gagner une entrevue avec le professeur Gazon.

Finalement, au milieu de la pièce, un cagibi nous invite à parler aux esprits. La voilà l'affaire. Toutefois, la conversation allait coûter \$2.50, contre lequel on vous remet une feuille numérotée genre calendrier.

N'étant pas sûr de pouvoir porter cette dépense spirituelle sur sa note de frais, et ayant essayé un refus à sa demande d'explication au propriétaire du kiosque, le reporter de LA PRESSE a préféré s'abstenir.

Le droit d'entrée de \$1, est-on porté à penser, devrait donner droit à une projection chez les esprits, ou à tout le moins dans l'univers fabuleux de l'au-delà.

En bien non. Il y avait samedi quelques astrologues, des vendeurs de tableaux, des partisans de l'alimentation naturelle, la machine qui



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE
Oui, mais pour \$2.50, nous répondront-ils ?

Les archives religieuses seront rendues publiques

Les différents archivistes religieux du Québec présents au premier congrès de l'Association des archivistes du Québec qui s'est tenu, durant le week-end, à Montréal, ont fait part de leur intention de rendre publiques toutes les archives dont ils disposent, à l'exception des archives personnelles touchant la vie des communautés.

Les membres de l'atelier sur les archives religieuses ont constaté qu'une bonne partie de l'histoire du Québec

était dans les archives conservées jalousement par des religieux.

A la suite d'un débat sur ce sujet, l'assemblée générale des archivistes a adopté une résolution secondée par M. J. Cossette, jésuite de Saint-Jérôme, visant à mettre sur pied un comité d'étude qui aurait pour but d'examiner, lors du prochain congrès, l'accueil réservé aux chercheurs par les archivistes.

Selon M. Lionel Séguin,

qui, jusqu'à hier, était président de l'Association des archivistes du Québec, ce premier congrès a permis de constater que les archives offraient un intérêt grandissant au Canada et que les chercheurs commencent à en faire un usage plus fréquent quoique encore inférieur à l'usage qui en est fait en Europe ou aux États-Unis.

A l'occasion du congrès, le premier prix annuel des archives a été remis aux Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph (Hôtel-Dieu de Montréal) qui ont organisé leur service d'archives depuis au moins vingt ans.

Par ailleurs, le maire Jean Drapeau, Mme Thérèse La-voie-Roux, présidente de la CECHM et Mlle Yvonne Dechèms qui organisa le premier dépôt d'archives scolaires à Montréal en 1929, ont été nommés membres honoraires de l'association.

A l'issue du congrès, M. Claude Lessard, archiviste à l'Université du Québec à Chicoutimi a été élu président de l'Association des archivistes du Québec.

5e anniversaire de la mort du chanoine Lionel Groulx

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal invite les Québécois à commémorer le 5e anniversaire de la mort du chanoine Lionel Groulx.

en participant, le dimanche 21 mai prochain, à un pèlerinage à Vaudreuil, lieu de sa naissance et de sa mort.

Une messe sera célébrée à 15 heures, en l'église Saint-Michel de Vaudreuil par l'abbé Lucien Léger, curé de Saint-Zotique, neveu du chanoine Groulx. Le père Richard Arès, s.j., conseiller moral de la SSJB de Montréal, prononcera l'hommage.

La messe sera suivie d'une cérémonie au cimetière, sur la tombe du grand disparu. Les associations et groupes sont invités à déposer des couronnes ou gerbes de fleurs. M. François-Albert Angers, président général de la SSJB de Montréal, rappellera le souvenir et les mérites du chanoine Groulx.

Il y aura par la suite visite à "la petite école" qu'a fréquentée le jeune Lionel Groulx, devenue aujourd'hui le Musée de Vaudreuil.

Il n'y aura pas de cortège pour se rendre à Vaudreuil; on s'y rendra directement par la route transcanadienne, et en empruntant la sortie 22.

ANNONCEURS VÉRIFIEZ VOS ANNONCES!

Nous aimerions vérifier chaque petite annonce pour nous assurer qu'elle est imprimée selon vos exigences; malheureusement, une erreur peut toujours se glisser dans le texte ou dans sa classification. Afin d'éviter la parution répétée d'une annonce comportant une erreur, veuillez vérifier votre annonce chaque fois qu'elle paraît et avertir notre service immédiatement en cas d'erreur. Nous remercions volontiers une erreur dans votre annonce paraissant pour la première fois, mais nous ne pouvons accepter la responsabilité d'une erreur répétée à moins que vous nous en ayez averti. En toute justice, nous ne pouvons être tenus responsables pour un montant dépassant la valeur de ladite annonce. L'annonceur doit assumer ses responsabilités pour toute réclamation qui puisse nous être faite concernant le contenu de son annonce. Nous vous remercions de votre coopération.

Pour changer ou annuler votre annonce, composez **874-7205**

la presse

monsieur L'EMPLOYEUR

donnez un coup de main à L'OPÉRATION COUP DE POUCE pensez jeunes!

- vos employés en vacances
- votre travail supplémentaire
- vos postes à pourvoir

les étudiants en vacances peuvent vous arranger ça en un tour de main. Il y en a des milliers qui offrent leurs services dans la rubrique des "Emplois d'été", de la section des Petites Annonces de LA PRESSE. Allez voir. Vous pourrez jouer au golf en paix le samedi.

L'OPÉRATION COUP DE POUCE service de petites annonces gratuites pour aider les étudiants à se trouver un emploi d'été, vous offre à vous un coup de main inestimable. Consultez la rubrique "Emplois d'été" dans LA PRESSE les mardis et vendredis. Vous vous en frotterez les mains.

la presse

Les responsables des cours de français vont se rencontrer

PARIS (AFP) — Pour la première fois, les responsables des départements de français de toutes les universités du monde vont pouvoir se rencontrer au cours d'un colloque organisé par l'Association des universités du monde partiellement ou entièrement de langue française (A.U.P.E.L.F.), à l'université

Laval, de Québec, du 20 au 27 mai.

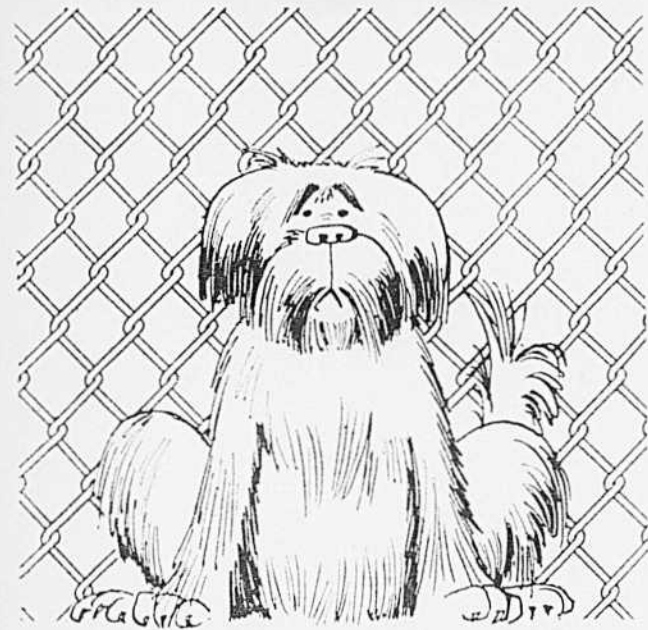
Le programme proposé sera essentiellement consacré aux problèmes de méthode d'enseignement, aux rapports entre langues, civilisation et littérature, à l'utilisation des linguistiques modernes.

Selon des souhaits déjà for-

mulés, une fédération internationale pourrait être créée, pour faciliter les échanges.

L'écrivain, homme politique, et prix Nobel de littérature de 1967, Miguel Angel Asturias (Guatemala) prononcera la conférence inaugurale sur "Le français voie d'accès à un humanisme moderne."

AVEC LA CLÔTURE DOMICILIAIRE FROST



n'entre pas qui veut

Bien des clôtures se ressemblent, mais elles n'offrent pas toutes les mêmes avantages. Pourquoi la clôture Frost, la marque la plus réputée au Canada est-elle supérieure? Parce que c'est une clôture de toute première qualité, faite de matériaux de choix, fil d'acier, montants et traverses en acier tubulaire à haute résistance, fabrication et montage soignés. De plus, elle vous offre le choix de deux finitions: treillis galvanisé ou à revêtement vinyle vert. Protégez votre propriété avec la clôture de tout repos, la clôture Frost. Communiquez avec le bureau de vente Frost.

FROST Estimation gratuite sans obligation de votre part
331-8030

2005/21

c'est quoi ton problème...

un tacot tout rouillé, une bagnole dangereuse?



T'es mieux de la laisser avant qu'elle te laisse. Un Prêt Personnel c'est vite fait. Le taux d'intérêt est modique. Les remboursements sont adaptés à ton budget! Ton prêt est protégé par une assurance-vie.

Viens faire un tour et tu verras Qu'entre amis, on s'entend bien!

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

nous on est là jusqu'à 6 heures, du lundi au vendredi

la presse

étudiants!

trouvez-vous un emploi d'été grâce à une annonce gratuite de l'Opération coup de pouce de LA PRESSE

annonces GRATUITES

LA PRESSE sait ce qu'un emploi d'été représente pour un étudiant. C'est pourquoi elle vous offre ces annonces GRATUITES. Si vous êtes élève ou étudiant et que vous avez au moins 16 ans, publiez une petite annonce de demande d'emploi d'été dans LA PRESSE et vous coûtera absolument rien.

FAITES PARVENIR le coupon ci-dessous à l'adresse indiquée LA PRESSE publiera votre demande d'emploi d'été au moins une fois entre le 18 avril et le 26 mai. Votre texte paraîtra peut-être plusieurs fois, selon le nombre de petites annonces reçues.

La rubrique "Emplois d'été" paraîtra les mardis et vendredis dans le cahier des petites annonces.

REDIGEZ une annonce Succès. Évitez les mots inutiles comme "étudiant", "étudiante" (la rubrique étant divisée selon le sexe, inutile aussi de préciser ce détail), "accepterai", "aimerais"... Par contre, les précisions sur votre expérience passée, votre degré de scolarité, votre âge, vos connaissances linguistiques, votre résidence, si vous habitez l'extérieur de Montréal, sont utiles.

IMPORTANT Ces annonces ne sont offertes qu'aux personnes qui sont encore aux études et aux finissants de 1972.

bon à expédier à

la presse DIVISION DES PETITES ANNONCES
OPÉRATION "COUP DE POUCE"
7, rue Saint-Jacques, Montréal 126

M., Mlle

ADRESSE APP

VILLE ZONE

TEL: INSTITUTION

SIGNATURE

la presse

L'alcoolisme coûte cher à l'économie française

Marcel Adam

correspondant de LA PRESSE

PARIS — Les autorités s'émeuvent des ravages causés par l'alcoolisme en France. Aussi ont-elles créé, il y a quelques mois, un organisme qui vient de produire des statistiques qui laissent songeurs.

L'institut d'alcoologie, installé depuis peu à l'hôpital de Bicêtre, tente de découvrir les causes et les effets de l'alcoolisme en oeuvrant dans trois directions: documentation, recherche scienti-

fique et clinique, et enseignement.

Ces jours-ci cet institut a révélé que les Français dépensent annuellement trois fois plus en produits alcoolisés qu'en soins médicaux, que l'alcoolisme, traduit en frais divers, coûte à l'économie nationale \$1,500,000,000

par année, soit environ quatre millions de dollars par jour.

N'était-ce de ce fléau, les cotisations à la sécurité sociale pourraient être réduites de 30% et les impôts de 20%. L'Institut considère, également, que 69% des homicides volontaires ont pour cause

l'alcool, et que sur les 15,000 morts et 400,000 blessés qu'occasionnent chaque année les accidents de la route, 10,000 personnes sont d'abord victimes de l'alcool car 40% des conducteurs impliqués dans de tels accidents sont dans un état d'ivresse. Les spécialistes sont aussi d'avis

qu'un dépistage systématique montrerait que 450,000 conducteurs ont dans leur sang une quantité d'alcool supérieure au seuil critique soit plus de 0.80 g.

Il a aussi été révélé que l'alcool est responsable de 45% des charges hospitalières de la nation. Mais ce chiffre

ne tient pas compte des méfaits au second degré: les malades de l'alcoolisme prennent la place d'autres malades dans les hôpitaux surpeuplés; il y a aussi les enfants de parents alcooliques dont les misères sont plus difficilement prévisibles et quantifiables.

Bruno Quesnel, O.D.

Optométriste

bureau chez

PEOPLES CREDIT JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine — 849-7071

L'importance de l'information municipale

par Marcel Adam

correspondant de LA PRESSE

PARIS — La presse vient de décerner le Sceau d'honneur à une éminente autorité urbaine pour "services rendus à l'information".

On aura compris qu'il ne s'agit en rien de Montréal.

C'est la presse parisienne qui a décerné ce prix au préfet de la région parisienne, pour lui marquer son approbation pour une action d'information du public visant à diffuser aussi largement que possible les documents d'urbanisme (plans directeurs, schémas de secteurs, etc.), à renseigner sur tous les aspects des villes nouvelles en cours d'aménagement et à susciter un dialogue plus complet avec les intéressés.

Cela ne signifie pas que l'information est aussi abondante à Paris qu'il le faudrait dans une démocratie bien comprise. Mais l'effort qui y est fait pourrait servir d'exemple à Montréal où l'hermétisme qui y règne est remarquable à plusieurs égards.

Le ministre français de l'Équipement et du Logement, M. Albin Chalandon, interrogé ces jours-ci sur le problème de la participation, remarquait qu'il y a toujours intérêt "à mettre les habitants dans le coup, sinon ils contestent, se braquent avant même de savoir si on a ou non touché à leurs intérêts. La concertation permet, en outre, aux élus, à l'administration de recevoir des suggestions, des idées, auxquelles ils n'auraient pas pensé. On ne peut pas concevoir un habitat, un urbanisme à l'échelle humaine si l'on étudie des plans dans l'obscurité, comme cela s'est trop fait dans le passé; on ne réalise pas le bonheur des gens sans leur demander leur avis."

TROUVEZ

vos occasions
dans les
**PETITES
ANNONCES**
de

la presse

plus de
UN MILLION
d'AUBAINES
par année

RU-1-AC-50 1-1-59



Les "maîtres"
qui font
la preuve...
c'est à

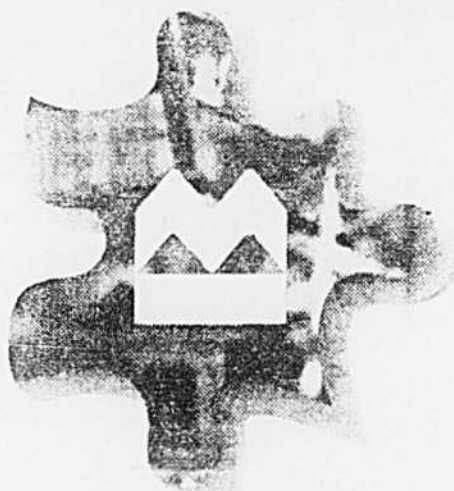
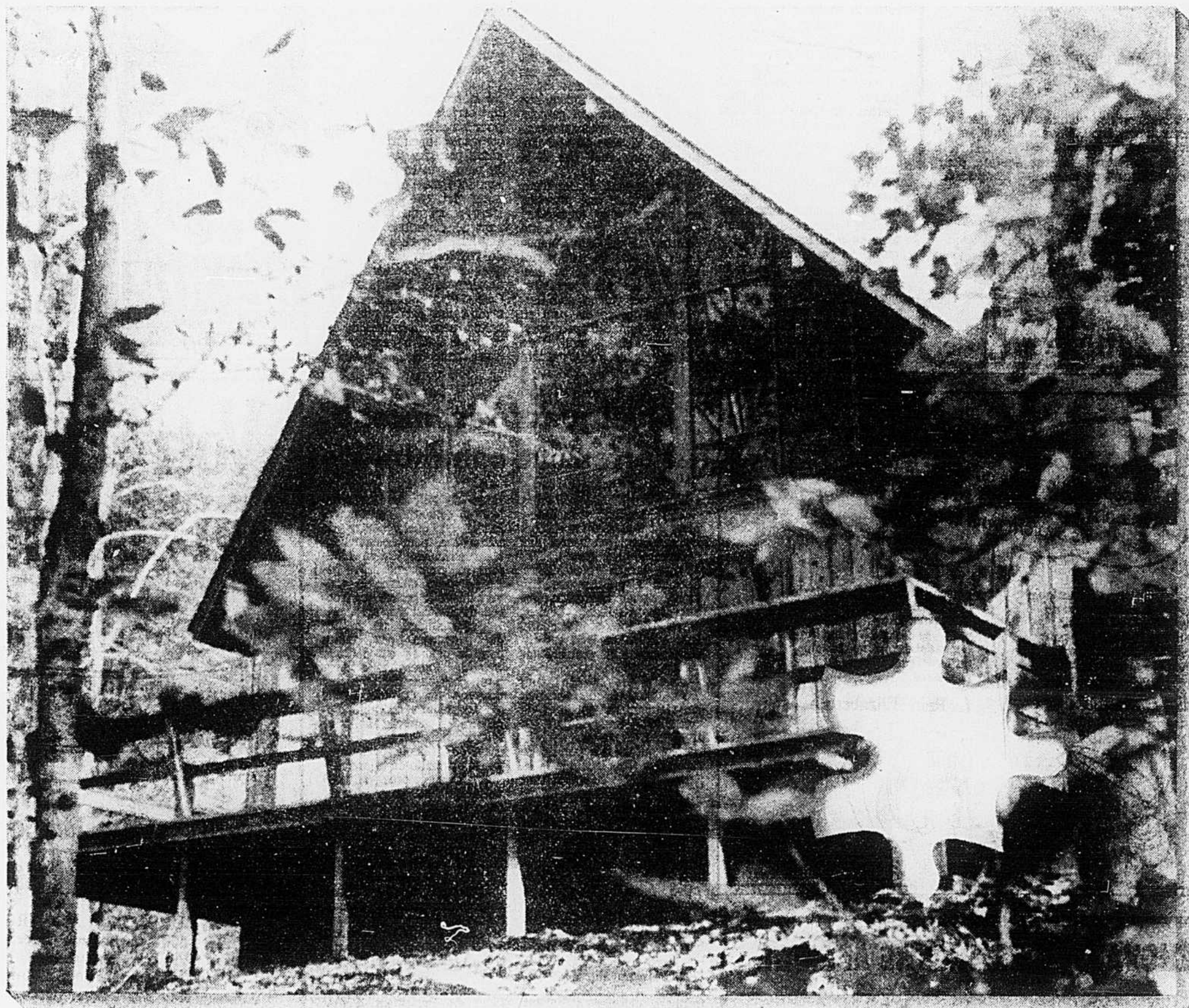
La Réserve
qu'elles vont luncher

De même les secrétaires, les...
elles aussi, c'est la preuve...
un repas, un bon repas dans
les limites de leur budget.
Lunches d'hommes, et de femmes,
affaires. Du lundi au
vendredi de midi à 15 heures.

WINDSOR
1000, 1000, 1000, 1000, 1000

Chalet de vacances et... prêt à tout

Vous avez enfin trouvé le chalet de vos rêves? La petite propriété que vous cherchiez? Ou encore, vous aimeriez améliorer votre présent domaine? Alors, la Banque de Montréal peut facilement vous aider pour l'achat, la construction ou l'amélioration grâce au prêt-chalet de vacances. Nous vous prêterons jusqu'à 75 p. cent du prix, et ce jusqu'à concurrence de \$10,000, au taux d'intérêt modique de 11 p. cent par an. Le remboursement peut s'échelonner sur 10 ans. Comme garantie, nous ne demandons que la propriété elle-même et l'assurance-incendie qui la couvre. Bien sûr, vous pouvez en tout temps rembourser la totalité de votre emprunt, sans amende. Et, détail intéressant, l'emprunt porte une assurance-vie, sans frais supplémentaires. Venez constater combien il est facile d'être propriétaire de son chalet de vacances, de l'améliorer ou de l'agrandir grâce au prêt-chalet de vacances.



Banque de Montréal

La Première Banque Canadienne

Qu'est-ce qu'on peut faire pour vous?

Le Café Campus, noyau des services coopératifs étudiants de l'U. de M. est menacé de disparaître

par Daniel MARSOLAIS

Parce que les propriétaires de trois importantes conciergeries estiment que le Café Campus est une "occasion de bruit" dans cette partie bourgeoise du quartier Côte-des-Neiges, un des plus importants services coopératifs étudiants est menacé de disparition.

L'avenir de Services Campus, organisation qui a remplacé l'Association des étudiants de l'Université de Montréal (AGEUM) lorsque celle-ci s'est dissoute en 1966, apparaît en effet pour le moins incertain si la Commission de contrôle des permis d'alcool refuse de renouveler les permis de salle à manger, bar et cabaret détenus par le Café Campus depuis plus de cinq ans.

Si on refusait les permis qui rendent possible l'opéra-

tion du Café Campus qui, soit dit en passant, est un établissement qui sert des repas de qualité à des prix fort raisonnables durant le jour et se métamorphose en discothèque à partir de 8 s. dans la soirée, tous les services coopératifs assurés par Services Campus risqueraient de s'effondrer.

La fermeture de la discothèque, générateur financier de Services Campus avec ses \$56,129 de bénéfices nets au dernier exercice financier, entraînerait, à court terme, la disparition du restaurant et, ultérieurement, du magasin coopératif, du journal "Volume 54", sans compter la possibilité de perdre le contrôle des machines distribu-

Cela signifierait également la perte d'un emploi pour

chacun des 35 employés du Café Campus (\$138,000 de masse salariale annuelle) ainsi que celle des 35 autres à l'emploi des autres services de la coopérative étudiante.

Services Campus c'est quoi?

Services Campus, comme nous l'avons souligné précédemment, a remplacé l'AGEUM en 1966. C'est cette dernière association étudiante qui avait mis sur pied Café Campus, peu avant de se saborder. Services Campus est contrôlé par les 18,000 étudiants de l'Université de Montréal. L'assemblée générale des étudiants délègue ses pouvoirs à un conseil d'administration de 30 personnes où sont représentés les employés du Café Campus, ceux des machines distributrices, les gérants, les trois syndicats des employés de l'Université, savoir les employés de soutien, le personnel du secrétariat et les professeurs, et enfin toutes les facultés qui sont chacune représentées par deux étudiants, soit 24 en tout.

Au terme de ses lettres patentes, Services Campus ne peut accorder de dividendes à des individus. Elle doit au contraire réinvestir tous les profits de ses opérations dans différents services ou projets destinés à la communauté étudiante en général. Ses objectifs sont les suivants: offrir des conditions de travail et des salaires avantageux pour ses employés; vendre aux prix les plus bas de façon à protéger le consommateur étudiant et les travailleurs de l'Université; et enfin utiliser les surplus pour créer de nouveaux services. A cet effet des projets sont présentement à l'étude pour mettre sur pied une garderie et une coopérative d'habitation.

Services Campus n'est pas une machine à profits. A preuve, elle autorise annuellement une perte volontaire de \$30,000 pour le restaurant du Café Campus afin de maintenir sa politique de prix réduits. Au restaurant du Café, par exemple, la plat à la carte le plus dispendieux figurant au menu est le filet mignon qu'on vous sert pour \$2.20. Cette politique, qui accommode autant les étudiants que les autorités de

l'Université qui ont des problèmes avec leurs cafétérias engorgées, s'est traduite par un déficit de \$29,000 en 1971.

En outre, la coopérative, qui fait office de magasin général sur le campus, vend ses produits à si bon compte qu'elle a enregistré une perte de \$7,000 l'année dernière. Le journal de son côté a enregistré un déficit de \$7,500 pour le dernier exercice.

Bref, à l'exception des machines distributrices, qui ont rapporté \$17,368 en 1971 et de la discothèque du Café, tous les services de la coopérative étudiante sont déficitaires.

En supprimant la discothèque, on mettrait automatiquement fin aux autres services puisqu'à elles seules, les machines distributrices ne pourraient combler les pertes de \$58,000 enregistrées l'année dernière aux différents postes budgétaires.

Le Café

Le Café Campus, on le voit, devient le noyau de toute l'organisation coopérative. Situé à l'angle des rues Deceilles et Reine-Marie, presque en face du nouvel édifice de l'école des Hautes études commerciales, le Café Campus n'est pas une discothèque comme les autres. Il se veut un lieu de rencontres et d'échanges entre la communauté universitaire et les citoyens en général en plus d'être un endroit de détente et de loisirs. Très vaste, on peut facilement recevoir 500 clients à la fois, le Café est un endroit sympathique à plus d'un égard. Jamais de sollicitation de la part des "door men" comme cela est pratique courante dans les discothèques du centre-ville.

Point de harcèlement non plus de la part des garçons de table pour vous faire consumer. Si vous êtes fauché, on ne vous met pas à la porte. Vous pouvez si vous en avez le goût, danser toute la soirée sans que personne ne vienne vous emmerder. C'est peut-être grâce à cette recette que le Café Campus figure en tête de liste parmi les discothèques (à but non lucratif) les plus populaires du Québec. Aucun établissement du genre ne peut en effet se vanter d'avoir servi tout près de 2 millions de clients depuis son ouverture

en 1967. "Le Café, disait un étudiant, c'est presque un service public".

Jusqu'à l'année dernière, le Café opérait d'une certaine manière dans l'illégalité. Le règlement de zonage municipal ne permettait pas en effet au Café Campus d'opérer sur une base commerciale dans cette partie du quartier de la Côte-des-Neiges.

Le conseil municipal de la Ville de Montréal a cependant amendé ce règlement en août 1971 de telle sorte que depuis ce temps, le Café ne contrevient en aucune façon aux règlements municipaux.

Quoi qu'il en soit, jamais depuis 1967, le Café n'a eu maille à partir avec les autorités municipales pas plus d'ailleurs qu'avec la Régie des alcools du Québec.

Tout a commencé en novembre dernier, quand Services Campus a fait une demande de renouvellement de permis auprès de la Commission de contrôle des permis d'alcool de la Société des alcools du Québec (nouvelle appellation de la RAQ). Lors de la première audience de la Commission, M. Georges Clerk, porte-parole des propriétaires des trois conciergeries adjacentes au Café Campus; soit le Boischatel, maison de 75 appartements qui est la propriété de MM. George Clerk et Robert H. Caron; le Place Concorde (150 appartements) et le Neufchâtel, co-propriété de MM. Robert H. Caron et Jacques Lalonde, déposait une plainte en invoquant que le Café Campus est une "occasion de bruit" dans le quartier.

Selon divers témoignages, on aurait démesurément gonflé la fréquence et l'ampleur de certains incidents qui, pour les propriétaires, semble constituer une raison suffisante pour ne pas renouveler les permis octroyés depuis cinq ans au Café Campus. Il faut noter ici que personne ne s'est plaint du bruit provenant de l'intérieur de la discothèque (on ne l'entend pas de l'extérieur) mais de quelques écarts de conduite qui seraient le fait de clients du Café. Pour ce qui est du bruit causé par les véhicules, surtout pendant la période estivale, le Café n'y est absolument pour rien. Cependant,

pour éviter d'ennuyer les locataires qui seraient, Services Campus recommande à la Ville de Montréal d'interdire le stationnement aux abords du Café. Services Campus a même entrepris des démarches auprès de l'Université pour que celle-ci autorise le stationnement sur ses terrains aux clients du Café. En outre, afin de réduire les incartades des clients qui auraient le vin un peu trop gai, la direction du Café Campus assigne chaque fin de semaine un portier à l'extérieur pour minimiser le bruit que pourraient faire

certain clients.

Il est intéressant de noter qu'à deux pas du Café Campus, se trouve un autre "bar-discothèque-restaurant-café-terrace", le Bouvillon, fréquenté sensiblement par la même clientèle, et qui n'a apparemment jamais été l'objet de plaintes de la part des propriétaires avoisinants. Et pourtant, à ce dernier endroit, on trouve un café-terrace qui donne directement

sur la rue Lacombe, et qui serait davantage une "occasion de bruit" pendant la saison chaude que ne l'est le Café Campus.

Comme le disait un étudiant, si on donne raison aux propriétaires des conciergeries, il faudra songer à "déplacer le campus de l'Université de Montréal dans un quartier plus populaire, là où les organes auditifs des citoyens sont moins délicats..."

VOTRE VOITURE EST-ELLE ATTEINTE DE LA VIBRITE?



Rien d'autre à faire que de consulter le seul spécialiste contre les vibrates à Montréal **LANTHIER LALONDE!**

La plupart des vibrations des voitures proviennent de roues et de pneus imparfaits. Même un alignement et un balancement parfaits n'y peuvent rien. Nous sommes les seuls parfaitement équipés pour prendre soin des "vibrates" de toutes les marques de voitures.

Lanthier & Lalonde automobile inc.

MERCURY LINCOLN

TÉL.: 526-4411
4411 Papineau (près Mont-Royal)

Le jour précédant le repas des fiançailles? Nous sommes passés chercher la bague. Puis nous avons vérifié au Reine Elizabeth. Ils avaient vu à tout.

Les couverts, le menu, la musique, nous voyons à tout. Pourquoi de dernière heure? Pas au Reine Elizabeth. Nous sommes là pour tout prévoir. Nous sommes fiers de vous donner exactement ce que vous voulez, peu importe ce que c'est: plats succulents, salons accueillants, menus pour 4 personnes ou 4,000. Appelez le Service des banquets à 861-3511. Nous nous occuperons de tout selon vos désirs. Le grand hôtel qui satisfait tous vos besoins, qu'ils soient fastueux ou modestes.

Le Reine Elizabeth

Un hôtel du CN administré par Hilton Canada.

LA RÉNOVATION EST NOTRE AFFAIRE

- Fenêtres
- Portes
- Auvents
- Revêtement en aluminium
- Gouttières
- Toitures en aluminium
- Fenêtres panoramiques coulissantes "IMPERIAL"
- Portes de patio

AVEC PLUS DE 20 ANS D'EXPÉRIENCE
ESTIMATION GRATUITE SANS AUCUNE OBLIGATION DE VOTRE PART.

ALSCO 279-8551

MATERIAUX DE CONSTRUCTION EN ALUMINIUM
1530 est. Beaubien, Montréal, Québec. — Appel interurbain accepté.

Quelques résistances à l'offensive communiste

SAIGON (UPI, PA. Reuter, AFP) L'offensive communiste au Sud-Vietnam rencontre ces dernières heures une résistance plus ferme. L'attaque lancée hier contre Kontum a été contenue: à l'issue de six heures de combat, les assaillants avaient perdu 173 tués et dix chars. Huit vagues de B-52 ont ensuite pilonné les positions adverses.

Dans la province de Quang Tri, 1,500 fusiliers-marins sud-vietnamiens encadrés de conseillers américains, ont livré une contre-attaque hélicoptère qui leur a permis de reprendre trois localités.

Des combats se poursuivent à An Loc, faisant hier 12 tués et 125 blessés. Les Sud-Vietnamiens poursuivent leurs efforts en vue de rouvrir la route nationale 13.

A Kontum, la bataille a repris et duré toute la nuit dernière, à un mille du centre de la ville.

De sources militaires américaines, des chasseurs-bombardiers Phantom américains ont livré combat vendredi à des chasseurs Mig nord-vietnamiens à 75 milles de la frontière chinoise et en ont abattu un.

L'aviation américaine annonce qu'elle a réussi, pour la première fois en dépit de maintes tentatives antérieures, à détruire deux des ponts les plus importants du Nord-Vietnam: le pont de Thanh Hoa, à 83 milles au sud de Hanoi, et le pont Paul-Doumer à Hanoi même.

Au Cambodge, les forces communistes ont poursuivi leur offensive sur le front sud, après avoir occupé onze positions gouvernementales dans les provinces de Takeo et de Kampot. Hier matin, Kirivong, au sud de Takeo et à six milles du Sud-Vietnam, a subi une violente attaque communiste. Cette localité était isolée depuis plusieurs jours. Elle est finalement tombée la nuit dernière.

Manifestations

Aux Etats-Unis, de nombreuses manifestations contre la politique vietnamienne du président Nixon ont eu lieu un peu partout samedi pour la cinquième journée consécutive. Il n'y a eu toutefois aucun incident sérieux à signaler.

La plus importante s'est tenue à New York où une di-

Votre argent est-il en chômage?

Faites-le travailler dans le fonds 'B'. Objectifs: sécurité et revenu élevé. Gestion professionnelle.

Les actifs du fonds 'B' sont investis dans des obligations choisies par nos experts pour assurer un revenu trimestriel élevé. Communiquez avec nous pour obtenir tous les renseignements.

Fonds 'B' Trust Royal

BUREAUX A MONTREAL:

630 ouest, boul. Dorchester	876-2525
6991 rue St-Hubert	270-1137
4145 ouest, rue Sherbrooke	876-2506
280 av. Dorval (Dorval)	636-4740

dès la première année

7%

d'intérêt

obligations d'épargne du Québec

PRENEZ UN COURS INTENSIF D'UN AN GESTION HOTEL MOTEL ET JOUISEZ DE LA VIE

Ce Programme fascinant inclut: Introduction à l'industrie de l'hospitalité, Service d'accueil, Administration et rentabilité pour hôtels, motels et restaurants, Technologie de la préparation des aliments, Technologie du service de table, Elaboration des menus et gestion de cuisine, Aspects légaux de l'administration pour hôtels, motels et restaurants, Aménagement et entretien, Publicité et promotion, Achats des aliments, de la boisson et de l'équipement, etc.

- Vous choisissez l'endroit où vous désirez travailler et vivre.
- Vous obtenez des chances de déplacements et de promotions dans d'autres villes excitantes.
- Vous recevez couverts les repas et le logement gratuits.
- Vous rencontrez des gens intéressants.
- Vous pouvez devenir votre propre employeur.

Pré-requis: 12 années de scolarité ou l'équivalence. Cours du jour seulement.

L'industrie de l'hospitalité a besoin de jeunes gens comme vous et en a besoin maintenant! Téléphonnez, venez ou écrivez pour plus de détails sans aucune obligation.

COURS DU JOUR SEULEMENT

PROGRAMME TAYLOR GESTION HOTEL-MOTEL.

EN ASSOCIATION AVEC ITT SHERATON



COLLEGE LASALLE
2015 Drummond — 842-3823
Montreal 107, Québec

Venez, appelez ou écrivez pour de plus amples détails.



Autobus vs camion-remorque

Quatorze personnes ont perdu la vie dans cette tragédie routière qui est survenue samedi, à Dean Station, au Tennessee. Un lourd camion-remorque est entré en collision avec un autobus. Les deux conducteurs ont été tués sur le coup. Il a fallu plusieurs heures aux secouristes pour réussir à atteindre les victimes emprisonnées dans un amas de ferrailles indescriptibles.

L'opinion publique domine le monde - Paul VI

CITE DU VATICAN (APF) — "L'opinion publique est la reine anonyme qui domine le monde, l'histoire et la civilisation et qui guide presque inconsciemment les hommes vers leur fin dernière terrestre: l'unité", a déclaré Paul VI à l'occasion de la Journée mondiale des communications sociales.

Le Pape s'adressait aux fidèles réunis sur la place Saint-Pierre pour l'Angelus dominical. Il a relevé "la puissance et l'importance" qu'ont pris aujourd'hui "les moyens de communication et l'intérêt que l'Eglise accorde à la diffusion des idées et à la formation de l'opinion publique, "parce que l'Eglise, qui se dit apostolique et missionnaire vit elle-même pour communiquer la parole de vérité et de salut et pour rendre, par l'annonce de l'Evangile, les hommes bons, sages et fraternels".

Après avoir rendu hommage à tous les organisateurs des moyens d'information et de communication, Paul VI a invité les fidèles à méditer sur le sens de responsabilité nécessaire à leur bon ou mauvais usage, responsabilité qui incombe tant à celui qui diffuse qu'à celui qui reçoit.

Votre argent est-il en chômage?



Faites-le travailler dans le fonds 'C'.
Objectif: plus-value de votre capital.
Crédit d'impôt. Gestion professionnelle.

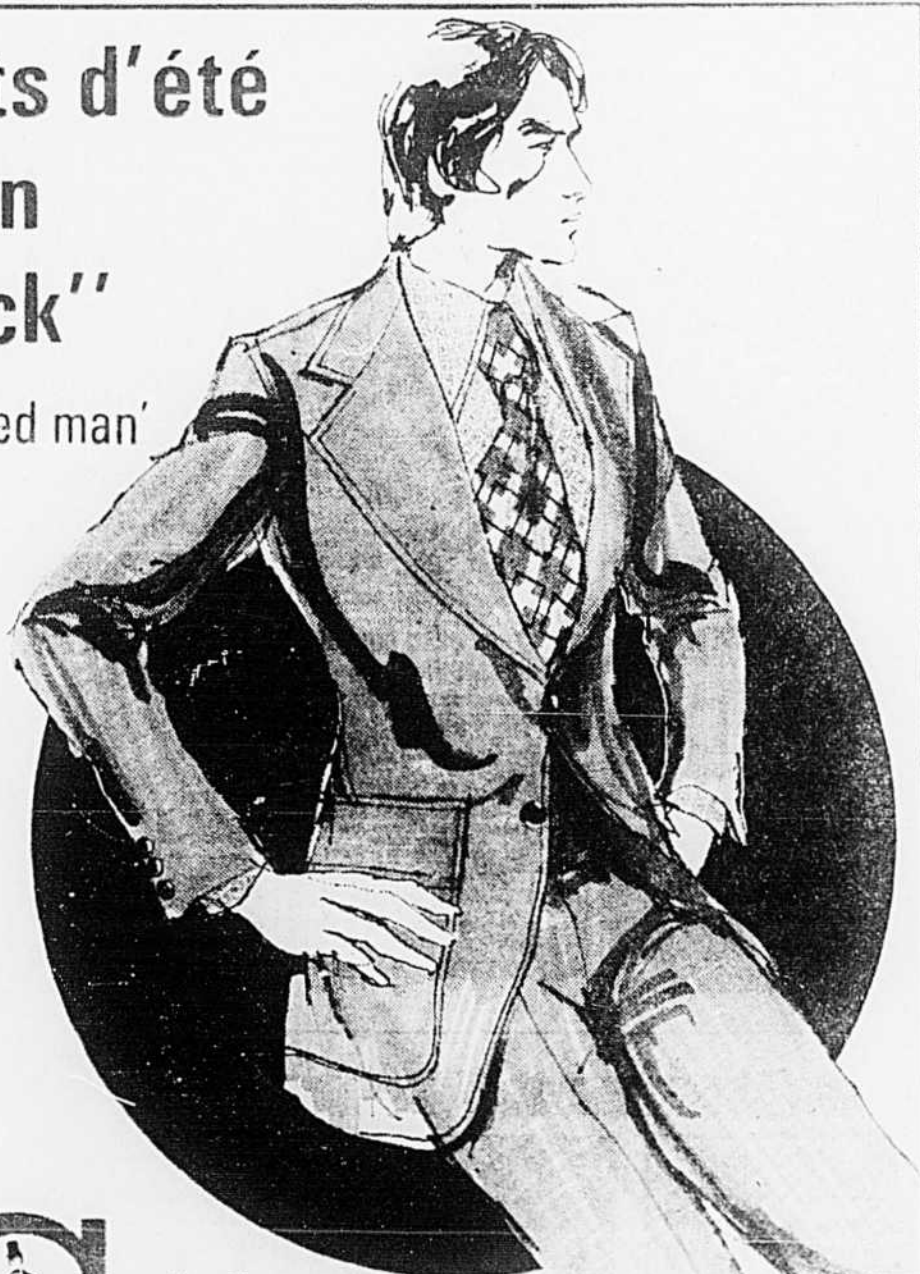
Les actifs du fonds 'C' sont investis dans des titres canadiens choisis par nos experts. Un crédit d'impôt s'applique au revenu provenant de dividendes.
Communiquez avec nous pour obtenir tous les renseignements.

Fonds 'C' Trust Royal

Bureaux à Montréal:
630 ouest, boul. Dorchester 876-2525
6991 rue St-Hubert 270-1137
1145 ouest, rue Sherbrooke 876-2506
280 ave. Dorval, (Dorval) 636-4740

Complets d'été légers en "Hopsack" par 'the tailored man'

Prêts pour la saison où le soleil brille... Ces complets légers résistent merveilleusement aux faux plis et gardent leur forme. Dans des tons de beige et bleu ciel ainsi que marine.



\$120

Ouvrez un compte courant Harry Gold

harry Gold
THE TAILORED MAN

474 ouest, rue Sainte-Catherine — Carre Phillips et Centre d'Achats Rockland

Notre Maverick se vend maintenant à \$2528.00* comme une importée...



FORD MAVERICK



mais n'oubliez pas quelle demeure une voiture compacte très spacieuse.

La Maverick, toujours de 570 cm de hauteur, vous offre un confort d'une automobile compacte importée et le confort d'une automobile économique à l'achat et à l'entretien en a beaucoup de plaisir à rouler Maverick.

La Maverick dispose sur 37 broches de la déplace facilement dans la circulation et se stationne là où beaucoup d'autres ne peuvent rentrer. Vous obtenez 11,5 m d'empattement avant à saisir le confort.

Les sièges plats largeur 45 cm, les appuie-tête et d'un 65 à 100 cm et 10 cm de hauteur, des banquettes de couleur harmonisée, un plateau de rangement, un volant à 2 rails et un châssis à lisse

large d'air à 3 vitesses sont standard sur les Maverick 2 portes et 4 portes.

Que vous choisissiez la Maverick 2 portes, la 4 portes, voiture familiale ou la Maverick Grabber, la voiture qui "swing"...vous aurez droit à la robuste construction monocoque. Ce qui veut dire que la carrosserie est soudée comme un tout ce qui la rend plus solide et plus durable.

La Maverick est une voiture plus "valeureuse" que jamais. Si vous recherchez économie, confort et une certaine allure...roulez Maverick. Chez le concessionnaire Ford.

*Prix de vente suggéré du fabricant de la Maverick 2 portes. Ne comprennent pas les frais de transport, de préparation à la route, d'assurance, d'immatriculation et les taxes provinciales.

Les gens qui aiment rouler... roulent Maverick.

Un film attendu: "Roma di Fellini"

Depuis trois jours, il pleut à Cannes et du même coup, les terrasses fleuries qui bordent la Croisette se sont vidées de moitié. Aux journées fastueuses de la première semaine succèdent maintenant des séances plus mornes où le public, qui commence à être un peu blasé, perd intérêt à cet interminable défilé de vedettes en robes longues accompagnées de messieurs en smoking venus assister chaque soir à la dernière séance de la grande salle.

Mais, comme à chaque journée suffit sa peine, celle d'hier a eu droit à des instants d'éclat. C'était la journée Fellini. Tout le monde attendait avec impatience "Roma di Fellini" qui, on le sait, ne fait pas partie de la compétition mais qui a néanmoins été inscrit au programme officiel. D'ailleurs, ce génie de la publicité qu'est Fellini a certainement contribué au succès de son film en s'abstenant de venir à Cannes. Jusqu'à la dernière minute, les journalistes l'attendaient pour une conférence de presse qui devait suivre la projection du matin. Par ailleurs, depuis une semaine, il n'est pas un festivalier qui n'a pas été accablé par l'affiche plutôt affriolante de son film: une aguicheuse femme nue accroupie et vue de profil et dotée, comme la Louve de Rome, de trois paires de seins étalés jusqu'à la taille.

Cette affiche impressionnante traduit bien l'esprit de "Roma di Fellini" même si elle a trahi la lettre. Car la Rome que nous dépeint l'auteur de "La Dolce Vita", est faite à la fois... de l'Antiquité qui survit dans ses ruines, la Ville Eternelle ou Siège de la papauté et cette cité moderne, avec ses embouteillages, ses bordels, ses motards et ses hippies. Plutôt que de chercher à traduire cette ville d'une manière réaliste, Fellini a puisé dans ses souvenirs d'avant-guerre pour brosser un parallèle entre cette Rome éternelle que restera pour lui celle de ses 20 ans et la Rome d'aujourd'hui. Cela donne, comme on s'en doute, une oeuvre touffue. Mais Fellini, moins baroque que dans ses récents films, plus près de l'époque de "La Dolce Vita", se montre émouvant par moments, acerbé à d'autres et se raconte sans cesse. Le moment le plus impressionnant du film restera probablement la découverte, dans la nouvelle section du micro romain, d'une vieille crypte datant de 2,000

ans et dont les fresques se décomposent au contact de l'air.

Mais, au Québec, on sentira probablement plus de résonance dans ce défilé de mode ecclésiastique où les tissus synthétiques les plus modernes servent à des fins sacrées. Fellini donne même à voir une chasuble éclairée au néon pour les cérémonies nocturnes! Baroque, "Roma di Fellini" blesse à certains moments, mais c'est surtout le témoignage très personnel d'un homme sur une ville qui reste aussi à ses yeux la capitale du cinéma.

"Mimi, métal blessé dans son honneur" de Lina Wertmüller, de l'Italie encore une fois, est loin d'égalier en importance le film de Fellini ou celui de Francesco Rosi (L'affaire Mattei). A partir d'une comédie égrillardes, l'auteur ne parvient pas à rendre conséquente la démarche de son héros, un ouvrier métallurgiste, ballotté entre la mafia et le parti communiste italien.

"Solaris" d'Andrei Tarkovsky pourrait se définir comme la réponse soviétique à "L'Odyssee de l'espace" de Stanley Kubrick. Dans ce film de près de trois heures, des astronautes entrent en contact avec une intelligence extra-terrestre habitant une planète entièrement envahie par l'océan. Dans leur station orbitale qui gravite autour de Solaris, ces savants voient se matérialiser des êtres humains sortis de leur passé. Tout le film porte sur ce dialogue entre deux monstres par humains interposés. Plutôt que de mettre l'accent sur l'aspect technique de l'exploration spatiale, Tarkovsky y avoue avoir préféré s'attacher à l'aspect humain. "Solaris" reste assez académique mais, pour des raisons diplomatiques faciles à comprendre, ce pourrait bien être l'un des choix du jury.

Alors que "Les arpenteurs" de Michel Soutter se distinguent par un humour qui n'est pas sans rappeler les premiers films de la nouvelle vague et en particulier Truffaut, les autres oeuvres en compétition depuis quelques jours brillent par leur indigence. "Psaume rouge" de Miklos Jancso n'a guère surpris. Comme dans "Ah! Ça ira", on y voit des personnes sans cesse en mouvement, chantant ou se faisant fusiller, au nom d'un idéal révolutionnaire pour le moins imprécis. Quant à "To Find a Man" de l'Américain Buzz Kulik, c'est l'histoire mille fois rattachée d'une adolescente bourgeoise de New York voulant se faire avorter à l'insu de ses parents. On y cherchera en vain quelques traces d'originalité.

Du côté de la Semaine de la critique, il faut signaler l'absence du film



Cannes
par
Luc
Perreault
envoyé spécial
de LA PRESSE

brésilien "Prata Palomares" d'André Faria, qui n'a pu obtenir son visa de censure de son pays. Cette oeuvre attendue était présentée par un critique français comme le "chant du cygne" du "Cinema novo".

Par ailleurs, l'un des meilleurs films de cette manifestation fut sans conteste "Pilgrimage" de Beni Montresor, long métrage sur l'absence de communication et l'obsession de la mort chez la jeunesse américaine. Vivement contesté par une partie du public qui assistait à l'une des projections du film, "Pilgrimage" n'a pas moins ému plusieurs qui y ont vu l'indice d'une maturité chez une certaine jeunesse américaine qu'on a trop souvent tendance à réduire à des clichés.



Doctorat à Maestrini

Le metteur en scène italien Carlo Maestrini recevra un doctorat honorifique de l'Université de Montréal, "pour services rendus à la cause de l'opéra au Québec", lors de la collation des grades de l'U. de M., le 26 mai. M. Maestrini a fait les mises en scène de "La Bohème", présentée par la Régie de la Place des Arts, et de "Samson et Dalila", "Il Truffato" et (actuellement) "La Traviata", à l'Opéra du Québec. Me Marcel Piché, président de la Régie de la Place des Arts et vice-président de l'Opéra du Québec, est également chancelier de l'Université de Montréal.

Le Prix Philippe Hébert à Pellan

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient de faire connaître le lauréat du prix Philippe Hébert pour l'année 1972. Il s'agit du peintre Alfred Pellan dont les tableaux figurent dans plusieurs musées, tant en France, qu'aux Etats-Unis et au Canada, et font partie de célèbres collections privées.

Le prix Philippe Hébert a été fondé l'an dernier pour signaler la compétence et le rayonnement d'un artiste canadien-français reconnu comme professionnel dans le monde des arts plastiques. Décerné pour la première fois en 1971 au peintre Jean-Paul Lemieux, ce prix comporte une bourse de \$800 et la remise de la médaille Bene Merenti de Patria.

Le jury qui a recommandé Alfred Pellan était présidé par M. François-Albert Angers. Les autres membres étaient MM. Benoit Duchesne, Otto Bengle, Jules Bazin, Marcel Théoret et Raymond Tanguay.

La remise officielle du prix aura lieu le mardi 23 mai, à 17 h. 30, au cours d'une réception en l'honneur du lauréat, dans les salons de la SSJB au Monument National.

MUSIQUE

Miriam Fried: un concerto sur deux

CONCERT ANNUEL organisé par The Concert Society of the Jewish People's Schools and Peretz Schools, hier soir, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Orchestre dirigé par Franz-Paul Decker. Solistes: Miriam Fried, violoniste.

Programme: Beethoven Concerto en mi mineur, op. 64, pour violon et orchestre Mendelssohn Concerto en ré majeur, op. 35, pour violon et orchestre Tchaikowsky

par Claude GINGRAS

C'était le 15e concert annuel de la Société musicale des écoles juives de Montréal. Public de patronage, comme à tous les concerts de ce genre, mais nombreux, attentif et enthousiaste.

La majeure partie du concert était accordée à la jeune violoniste israélienne Miriam Fried, gagnante l'an dernier du premier prix du Concours Reine-Elisabeth de Belgique. Mlle Fried avait choisi de jouer deux concertos, ce qui constitue une sorte d'exploit car, en général, un soliste n'en joue qu'un. Mais cela explique sans doute aussi que la jeune fille ait montré de sérieux signes de fatigue dans le Tchaikowsky, en particulier dans le premier mouvement et surtout dans la longue cadence. Néanmoins, à travers ces problèmes, Miriam Fried a montré qu'elle est incontestablement une violoniste-née, destinée à une carrière sérieuse.

Son Mendelssohn a été particulièrement réussi. La précision de l'attaque, de la sonorité, avec un aigü très brillant, l'impeccable musicalité, bref tout indique que nous avons affaire à un talent très prometteur dont nous entendrons certainement parler d'ici quelques années. Je trouve simple-

ment que, pour le moment, Miriam Fried n'est pas de taille à aborder deux concertos dans une même soirée alors que, pour les Stern, Oistrakh, Milstein et autres, un seul concerto suffit.

Franz-Paul Decker, directeur musical de l'Orchestre Symphonique de Montréal, dirigeait un orchestre anonyme mais formé en bonne partie de musiciens de l'OSM. Après une Ouverture de "Fidelio" assez routinière, l'orchestre a accompagné les deux concertos. Dans l'ensemble, du bon travail, mais aussi plusieurs moments de désaccord entre l'orchestre et la soliste. Il est évident que les répétitions avaient été insuffisantes.

Suivant une tradition maintenant établie à ces concerts de la Société musicale des écoles juives, une personnalité de notre monde artistique y était honorée. Cette année, il s'agit de Mme Dora Wasserman, animatrice du Yiddish Drama Group, qu'elle a fondé il y a 15 ans. La présentation du document à cet effet a été faite par M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat.

ARTS ET SPECTACLES bloc-notes

A l'Association des libraires

Lors de l'assemblée générale annuelle des membres de l'Association des Libraires du Québec, tenue au Club Canadien de Montréal, monsieur Raymond Carignan, président et directeur général de la Librairie Franco-Québec de Montréal, a été reçu président de cet organisme.

Le nouveau bureau se compose comme suit pour l'exercice 1972: premier vice-président: André Dussault (Montréal); deuxième vice-président: Jacques Martin (Joliette); secrétaire-trésorier: Stéphane Carré (Montréal).

Les membres du bureau sont: MM. René L. Caron (Montréal), André Constantin (Montréal), Georges Laberge (Québec), André Metzger (Québec), Cartier Migneault (Hull), Claude Payette (St-Jean-de-Québec), O. Toussaint (Chicoutimi), Roland Verret (Cap-de-la-Madeleine).

Si vous êtes disposé à mourir de rire...
Bedroom Mazurka
VENDOME

2 films couleur
"JE SUIS UNE NYMPHOMANE"
Aussi "Trop mignou pour l'armée"
rutz

NOTA BENE: Le Bureau de surveillance du cinéma, organisme créé par le gouvernement du Québec, a approuvé chacune des annonces de cinéma paraissant dans nos pages, et ce conformément à la loi sur le cinéma.

3e SEMAINE
ANNIE GIRARDOT PHILIPPE NOIRET
LA VIEILLE FILLE
JEAN-PIERRE BLANC

7e et DERNIERE SEMAINE
LA RUPTURE
CLAUDE CHABROL

Première canadienne
De Suède
Language of Love
GUY

Cinemas ODEON
UNE CURE DE RIRE!
'L'Hopital en Folie'
CHAMPLAIN VERDUN

POUR LA PREMIERE FOIS EN RECITAL A MONTRÉAL!
SAMMY DAVIS JR.

JULES CESAR
DE SHAKESPEARE
Première aujourd'hui

DU 12 AU 18 MAI
LES RUSSO ARRIVENT
OPERATION VES
CHATEAUGUAY

MARIA CALLAS
PIER PAOLO PASOLINI
MEDEA

UN CLASSIQUE WESTERN ITALIEN A PLACER PARMI LES MEILLEURS.
sabata
EDUDIANTS.99c

sous la direction de GEORGE RHODES avec CLAUDE THOMPSON DANCIERS en vedette
GERRI GRANGER
invite special
TIMMIE ROGERS

DEUX FILMS COULEURS
GODARD
MONTROSE

COMMENÇANT CE SOIR
POUR UNE SEMAINE SEULEMENT
L'ORCHESTRE RENOMME
DOWNCHILD
TOPS IN BLUES

UN TRÈS BEAU POÈME D'AMOUR
A LOVE FILM
Les Cinémas du Vieux Montréal

LE PLUS GRAND CHEF D'OEUVRE DE TOUS LES TEMPS
LES 10 COMMANDEMENTS

Allez-y à la course!
Blue
Tous les soirs à 7h45, excepté le jeudi. Le dimanche à 2h.
Bonnets
c'est plein d'allure!

4e sem
LA CONTESSA NUE
à la recherche du plaisir

7e sem
LES BISSSES EN FOLIE
LES CHARLOTS

3e sem
LES FRUITESSES
PLAISIRS secrets

5e MOIS DE SERGIO LEONE
ILETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST

UNE COMEDIE POUR LA NOUVELLE GENERATION!
MONTY PYTHON
AND NOW FOR SOMETHING COMPLETELY DIFFERENT

2e MOIS
KEN RUSSELL
"LA SYMPHONIE PATHETIQUE"

7e MOIS
ALEXIS NINON PLAZA
THE FRENCH CONNECTION



Les trois vedettes de la série télévisée aux Etats-Unis "All in the family" qui a été choisie la meilleure série pour l'année: Archie Bunker, Jean Stapleton et Sally Struthers.

Les Emmy Awards: Glenda Jackson est choisie pour deux récompenses

(d'après PA et UPI)

Glenda Jackson a été l'attraction de la 24e cérémonie de présentation des Emmy Awards à Hollywood hier: elle a en effet été choisie pour deux récompenses, celle pour la meilleure ac-

trice de l'année dans une série télévisée et celle pour la meilleure performance individuelle.

Dans le premier cas, il s'agit de la série "Elizabeth R" et dans le second cas, de son rôle dans "Shadow In the

Sun". La série "All in the Family" a été choisie la meilleure série télévisée pour l'année. Elle remporte aussi des récompenses pour sa mise en scène et pour son scénario.

Par ailleurs, le meilleur spectacle présenté une seule fois durant la saison de télévision 1971-72 est "Brian's Song", l'histoire de la mort du joueur de football Brian Piccolo et de son amitié pour un co-équipier, Gayle Sayers.

Le réseau ABC a remporté 16 Emmys, CBS 23, NBC 29 et PBS (Public Broadcasting System) 11.

Un total de 80 Emmys ont été remis si l'on compte aussi ceux présentés le 6 mai pour les programmes d'information et les réalisations de nature documentaire.

Médaille au Quatuor Bourque

QUEBEC — Le quatuor de saxophone Pierre Bourque s'est mérité une médaille d'argent au récent Concours de la Biennale de Bordeaux. Cette cinquième Biennale, qui réunissait 25 concurrents venus de 13 pays différents, coïncidait avec le dixième anniversaire du mouvement musical et culturel de Bordeaux et revêtait, de ce fait, un éclat tout particulier.

Le quatuor est formé de MM. Pierre Bourque, Jacques Laroque, Claude Brisson et Jean Bouchard. Tous sont titulaires d'un premier prix de saxophone du Conservatoire de Québec. Reunis au Centre J.M.C. d'Orford pour y travailler, les quatre musiciens y présentèrent un premier concert en 1965 et effectuaient en 1966 une tournée de cinquante concerts.

CINEPARCS

CINEPARCS

AND NOW FOR SOMETHING COMPLETELY DIFFERENT

UNE COMEDIE POUR LA NOUVELLE GENERATION!

ATWATER 2 ALEXIS NIHON-PLAZA

5:30 - 7:30 - 9:30

CINE-PARC BOUCHERVILLE

OUVERT: 7:30 COMMENCE: 8:00

ANNIBAL

DOUBLE Spectacle du tonnerre Couleur

LA TERRE des PHARAONS

DESSEINS ANIMES

enfants moins de 14 ans GRATUIT

LE SUCCES DE L'ANNÉE

6^e MOIS opération fou-rire!

DOMINIQUE MICHEL YVON DESCHAMPS

TIENS-TOI BIEN APRES LES OREILLES A PAPA...

JEAN-TALON MEGANTIC MEGANTIC ST-JEROME DU NORD

MAISONNEUVE GRENVILLE LE LAURENTIEN ST-JEAN IMPERIAL

VALLEYFIELD BELLEVERVE JOLIETTE VENUS

VOICI... dès AUJOURD'HUI!

Domidique

IN DAUGHTERS OF LESBOS

avec Roberta Helga et Maxine

en plus EN COULEURS

Linda Boyce dans **Only in my Dreams**

POUSSYCAL

5e SEMAINE

L'orphelin à la voix d'or

Heinze

MOINS DE 14 ANS 100

CANADIEN PLAZA

CINEMAS UNIS

Votre guide des meilleurs films

VERSION FRANÇAISE 2001: odyssee de l'espace

ALOUETTE 318 STE CATHERINE 861-2807

GREENFIELD PARK PLACE GREENFIELD PARK 671-6129

CINEPARC DOLLARD

TOUS LES SOIRS

1. EN FRANÇAIS Tel. 684-8442

2. EN ANGLAIS

UN RAPPORT INEDIT. IMPASSE DE LA PROSTITUTION

RIVOLI 6906 ST DENIS 277-4129

ARLEQUIN 1004 STE CATHERINE 788-2943

GRANADA 4333 STE CATHERINE 755-2428

ERIKAS HOT SUMMER

Erica Gavin (The Virgin Gelli)

PROGRAMME COMPLET 1:15, 3:40, 6:10 et 8:35 p.m.

7e SEM. POUR TOUS

AUSSI REMARQUABLE QUE Z'

SACCO & VANZETTI

FLEUR de LYS 150 STE-CATHERINE, EST

CINEMA de PARIS 100 STE-CATHERINE, OUEST

présenté par Michel Gélinas avec la collaboration de CFGL

REPRESENTATION SUPPLEMENTAIRE

MARDI, 30 MAI, à 8h30 p.m.

les choses de la vie

CLAUDE SAUTET

HORNETS' NEST

ROCK HUDSON SYLVA KOSCINA

JACQUES PERRIN LE TRANGEUR

PAPINEAU 2e FILM "LA MACHINATION"

2 PRIX DE L'ACADEMIE

Nicholas and Alexandra

MAT., MER., SAM. et DIM. à 2 p.m.

SOIREES: DIM. à VEN. à 8:30 p.m.

SAMEDI à 5:30 et 9 p.m.

centre de cinema st denis

LE CINEMA CANADIEN NOUS PRESENTE UNE NOUVELLE GRANDE VEDETTE

MICHELINE LANÇOT

par **DONALD PILON**

WILLIE LAMOTHE ROBERT RIVARD

LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE

14 ANS

GILBERT BECAUD

En accord avec Felix Marouani

15-21 mai

Billets en vente chez Sauve Freres rue St-Hubert 273-6392 et aux Galeries d'Anjou 351-6810

STANLEY KUBRICK'S CLOCKWORK ORANGE

AVENUE 1724 AVE. GREENE 937-2747

ALSTAIR MACLEAN PUPPET ON A CHAIN

PALACE 1255 3^e AVENUE 11:10, 7:25, 9:35 p.m.

DORVAL 280 AVE DORVAL 631-9977

CINEMA LAVAL CENTRE D'ACHATS LAVAL 688-8200

GREENFIELD PARK PLACE GREENFIELD PARK 671-6129

5e semaine Le Grand BOURVIL

LE MUR DE L'ATLANTIQUE

EN COULEURS Un film de Marcel Camus

SOPHIE DESMARETS - PETER MC ENERY - JEAN POIRET

1590, ST-DENIS 845-3222

METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

SALLE WILFRID-PELLETIER

PLACE DES ARTS, Montréal 18 (Québec) Tel: 842-2112

BEST PICTURE - BEST DIRECTOR

STANLEY KUBRICK'S CLOCKWORK ORANGE

AVENUE 1724 AVE. GREENE 937-2747

TONY ANTHONY - RINGO STARR "BLINDMAN"

CAPITOL 630 STE CATHERINE 856-6828

26e SEMAINE

Jacques Gagnon Jean Duceppe

MON ONCLE ANTOINE

CLAUDE JUTRA

1590, ST-DENIS 845-3222

METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

ON SUIT LES OMBRES DES GENS D'UN MARI... UN JOUR ON AURA AUCUNE CHOSE A FAIRE...

4e SEMAINE!

les smattes

un film de JEAN-CLAUDE LABRECQUE

DONALD PILON-DANIEL PILON

LOUISE LAPARÉ

VERSAILLES 7265 SHEPPROCKE 352-4020

CRÉMAZIE ST DENIS, CRÉMAZIE 388-4210

"UN BRAVO À BRANDO DANS 'THE GODFATHER'"

"L'une des chroniques de la vie américaine les plus brutales et les plus émouvantes, présentée dans les limites d'un divertissement populaire."

The Godfather

VEN. et SAM. à 9:30 a.m., 12:30, 3:30, 7:00, 10:15 p.m.

DIMANCHE 1:30, 5:00, 8:30 p.m.

LUN. à JEU. à 10:15 a.m., 1:30, 5:00, 8:30 p.m.

LOEWS 514 STE CATHERINE 845-5451

PASOLINI LE SACRÉ ET LE PROFANE "IL DECAMERONE"

CINEMA 1110, 3^e AVENUE 11:10, 7:25, 9:30 p.m.

DES ÊTRES TOURMENTÉS

la CHAIR en FEU

BORA BORA

5030 PAPINEAU 527-9131

METRO BERRI BOUL ST JOSEPH-AUTOBUS 27

bijou

18 ANS

Tout le monde dit que **CLAIRE** est en train de mal tourner

PHOBIA

INGRID BERTT TONY BECKLEY ALAN SCOTT

A L'AFFICHE!

PROGRAMME COMPLET à 1:00, 3:00, 5:00, 7:00 et 9:00 P.M.

bonaventure PLACE BONAVENTURE 861-2725

Barbra Streisand - RYAN O'NEAL "WHAT'S UP DOG?"

CINEMA WESTMOUNT 5873 SHEPPROCK 441-7195

GAGNANT DE 2 PRIX DE L'ACADEMIE! THE LAST PICTURE SHOW

CÔTE DES NEIGES PLAZA CÔTE DES NEIGES 735-5527

CONSTAMMENT SOUMISES... TOUJOURS CONSENTANTES!

LES ESCLAVES DU PLAISIR

LE CAMP SPÉCIAL

CHATEAU ELECTRA

VERSAILLES 7265 SHEPPROCKE 352-4020

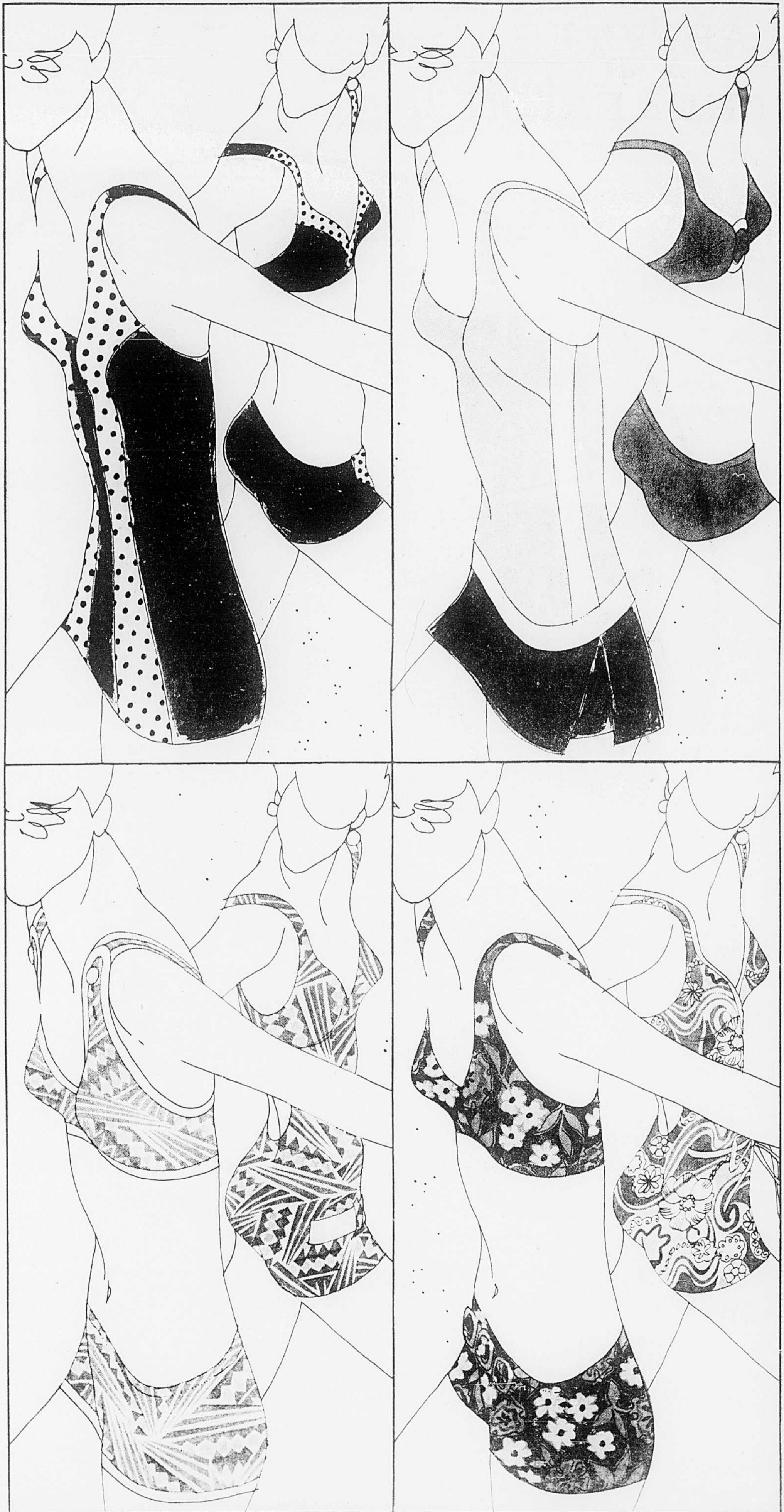
CRÉMAZIE ST DENIS, CRÉMAZIE 388-4210

EATON

Importés d'Israël!
**Achat
 spécial de
 mode-plage
 en tricot
 nylon**
"Helanca"

Spécial

9.99
 ch.



- Spécial vacances pour vous mettre tout de suite dans le bain. Et le prix vous y invite de façon séduisante.
- Vous êtes pour l'allure "bonne nageuse" en maillot monopiece extensible bien souple ou c'est le modèle à jupe, le quel vous faut?
- Ou bien vous êtes adepte des deux pièces... et vous avez le genre "culotte petit garçon" ou le modèle moulant.
- Tous sont agrémentés joliment.
- Huit seulement parmi seize modèles sont représentés. Ils sont unis (certains bicolores) ou imprimés (géométrique ou floral).
- Dans toute une vague de coloris vibrants dont rouge, marine, bleu, vert, jaune.
- La plupart en tailles 10 à 18 (quelques-uns en taille 20).
- Venez voir sans tarder la sélection complète. Une offre d'été à profiter jusqu'à épuisement du stock!
- Personnel supplémentaire.
- Caissières supplémentaires.

Achats au magasin seulement

EATON, Centre ville (quatrième étage), Anjou
 Pointe-Clara, Rayon 545

ARTICLES À SUCCÈS CHEZ EATON



Le sofa-lit 'Drummond' de Simmons

239.⁹⁵

Simmons est synonyme de qualité et c'est pourquoi le sofa-lit "Drummond" de Simmons est si populaire. Un confortable lit double la nuit qui devient un élégant sofa

le jour. Une chambre peut ainsi se transformer en une salle de jeux ou en un vivoir. Voici de quoi vous convaincre:

- Sofa de 66" avec dossier capitonné et accoudoirs droits
- Coussins du siège à mousse de plastique et monture en bois franc
- Lit à cadre d'acier et matelas "Slumber King"
- Choix de tissu dans le tweed, vinyle ou matelassé à imprime floral
- Gamme de couleurs unies ou de combinaisons populaires.

Achats au magasin seulement

Eaton centre-ville (septième étage), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 271
La vie facile... grâce à un compte Eaton

EATON